

CATALOGUE

PRESSES

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE



2
0
2
2

Les Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole ont pour objectif l'édition d'ouvrages intéressants non seulement la communauté universitaire - enseignants, chercheurs, étudiants - mais aussi un public plus vaste et divers, soucieux d'enrichir ses connaissances. Si les domaines concernés ne peuvent prétendre couvrir toute la recherche de l'Université Toulouse 1 Capitole, le fonds actuellement disponible, par sa variété, en est un aperçu.

L'édition en milieu universitaire, répond à un besoin. Elle a toujours et partout existé, plus ou moins élaborée, respectant dans la mesure de ses possibilités, les règles de l'édition privée, sans pour autant chercher à la concurrencer. Sa place est plus modeste, ses lecteurs moins nombreux, sa vitesse de diffusion plus lente ce qui rend ses titres pour la plupart non exploitables par les grandes maisons d'édition de langue française.

Ce catalogue est le dixième publié par les Presses de Toulouse I.

Il est consultable sur notre site à la rubrique recherche - publications de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/recherche/publications-de-luniversite>

Pour tirer parti des possibilités nouvelles ouvertes par l'évolution des techniques, l'Université a décidé de mettre en ligne certains de ses ouvrages.

DOMAINES

● AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

L'Afrique sub-saharienne, et surtout sa composante francophone, que les hasards de l'ordre alphabétique placent en tête de ce catalogue, constitue l'une des zones traditionnelles de coopération de l'Université Toulouse 1 Capitole. Il est à noter que certains des livres classés ici concernent l'ensemble de l'Afrique francophone, c'est-à-dire également le Maghreb, autre zone d'opérations communes privilégiées.

● CONSTITUTION, DROIT ET POLITIQUE

Le droit constitutionnel constitue l'un des thèmes importants de recherches de l'Université Toulouse 1 Capitole. L'on n'a classé ci-dessous que les ouvrages généraux sur ce thème, ne correspondant pas à des zones géographiques figurant ailleurs.

● DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Les livres qui figurent ici émanent de deux équipes d'études et de recherche s'intéressant respectivement à l'armée et à la police.

● ÉTUDES RÉGIONALES – HISTOIRE LOCALE

Le nombre de titres figurant dans les rubriques historiques de ce catalogue reflète l'importance des études consacrées par les chercheurs de l'Université Toulouse 1 Capitole à l'histoire des institutions, notamment régionales et locales, s'appuyant surtout sur le Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques.

● HISTOIRE

Plusieurs des ouvrages figurant dans cette rubrique « histoire » ont été réalisés en collaboration avec les historiens de l'Université de Toulouse Le Mirail. Cette liste doit par ailleurs être complétée en tenant compte de la revue créée par le Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques, mentionnée *in fine*. Y figurent également les publications qui ont été réalisées avec les équipes de recherche en droit européen et en droit constitutionnel.

● SCIENCE JURIDIQUE

Cette rubrique ne peut évidemment prétendre regrouper toutes les publications des Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole dans le domaine du droit. L'on y trouvera seulement les études à caractère juridique qui n'entrent pas dans les rubriques présentées ailleurs.

● IFR – MUTATIONS DES NORMES JURIDIQUES

Cette rubrique recouvre deux collections : l'une est issue des travaux collectifs, sur des thèmes transversaux, novateurs et parfois polémiques, impulsés par l'Institut fédératif de recherche (« Les Travaux de l'IFR ») ; l'autre regroupe les actes de colloques concernant des questions juridiques spécifiques qui ont été organisés par les centres de recherche en droit et science politique de l'Université Toulouse 1 Capitole, avec le soutien de l'Institut fédératif de recherche (« Les Actes de colloques »)

● INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE CHAMPOLLION

Le Centre albigeois d'histoire du droit et des institutions a été créé par une convention passée en 1996 entre l'Université des sciences sociales de Toulouse et le Syndicat mixte de développement de l'enseignement supérieur Albi-Tarn. Il fonctionne maintenant dans le cadre du Centre universitaire d'enseignement et de recherche Jean-François Champollion. Parmi les activités du Centre figure la publication d'ouvrages d'histoire locale. Il est indépendant des Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole.

● CENTRE UNIVERSITAIRE TARN-ET-GARONNE

● IRDEIC

L'Institut de recherche en droit européen, international et comparé (IRDEIC) a été fondé en 2007. Il regroupe des spécialistes de droit communautaire, de droit international privé, de finances européennes et de droit comparé et fédère 4 équipes de recherche : le [CEDRE](#) (Centre de documentation et de recherche européenne), dont les travaux portent sur le droit européen institutionnel et matériel), le [CERFF](#) (Centre d'études et de recherches fiscales et financières), ex CERF auquel a été ajouté la dimension financière à la dimension fiscale de ses recherches, le [LIEu](#) (Laboratoire international et européen) dont les travaux portent sur l'espace juridique européen, sous l'angle du droit international privé et en s'intéressant à la dimension d'espace judiciaire et financier et le [CDC](#) (Centre de Droit Comparé), qui apporte la méthode comparatiste aux autres équipes.

● DROIT ET SANTE

Les ouvrages ci-après ont été publiés dans le cadre du Centre de recherche en droit de la santé publique de l'Université Toulouse I Capitole.

● ETUDES D'HISTOIRE DU DROIT

Le périodique *Études d'histoire du droit et des idées politiques* a été créé en 1997 par le Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques.

● ANNALES

La publication à partir de 2006 des *Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole* marque la volonté de notre établissement de relancer un périodique qui avait été interrompu en 1999.

● ANNALES de l'Institut de Criminologie et de sciences pénales Roger Merle (ICRM)

● SCIENCE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE

L'on a déjà présenté *supra*, sous les rubriques « Défense et sécurité » et « Constitutions, droits et politique » des ouvrages relevant de la science politique.

● MELANGES

Parmi les traditions académiques que respecte l'Université Toulouse I Capitole figure celle d'honorer un collègue qui la quitte en fin de carrière par la publication d'un ouvrage qui lui est dédié et qui regroupe soit certains de ses écrits, soit les articles que souhaitent lui offrir ses collègues, en témoignage d'estime et de reconnaissance



Les frontières en Afrique francophone

Revue sénégalaise de droit et science politique n° 15

La question des frontières prend, en Afrique, une dimension particulière. Une série de problèmes frontaliers récents ou encore actuels sont traités dans ce livre.

... Entre le Sénégal et la Gambie dans le secteur de Kantor notamment (article de Mamadou Badji), entre le Sénégal et la Mauritanie du fait entre autres de l'île de Todd (article de Martin Pascal Tine), entre le Burkina Faso et le Mali au sujet de la zone d'Agacher, entre la Lybie et le Tchad à propos de la bande d'Aouzou (article d'André Cabanis Souleymane Sangaré), entre le Sénégal et la Guinée-Bissau à cause de la délimitation de leur zone économique exclusive au large du cap Roxo (article de Babacar Gueye)... Pour autant, quel que soit le différend et même si certains conflits se dénouent en liens plus intenses comme avec l'Agence de gestion et de coopération sénégal-guinéenne, l'on bute très vite sur des délimitations arbitraires et approximatives qui remontent à l'époque coloniale, donc sur le poids de l'histoire. Le rappel des conditions dans lesquelles se sont déroulées les conquêtes coloniales, évoquées ici notamment à propos de l'expédition conduite par Gallieni au Soudan (article d'Olivier Devaux), démontre le caractère hautement hasardeux des prises de possession par les diverses puissances européennes, sur l'initiative d'un officier, en fonction des ambitions de chefs militaires épris d'aventures exotiques, à la suite de rivalités entre des gouvernements ignorants des réalités locales et et décidant du destin de populations dont on ne sait rien. Les grands conflits qui ensanglantaient périodiquement l'Europe avaient des conséquences jusque dans ses colonies soit sous forme de levées de troupes obligées de combattre pour ces causes qui ne les concernaient pas, soit par des affrontements absurdes entre représentants locaux d'Etats momentanément en guerre. Il n'est jusqu'aux pays neutres (article de Bernard Durand) qui étaient concernés par ces affrontements auxquels ils ne participaient théoriquement pas. Le souci d'élargissement de la réflexion sur la frontière se retrouve dans l'étude confrontant cette notion avec le temps et l'espace (article d'Eric Gasparini). L'investigation intègre une longue chronologie, depuis l'Antiquité grecque jusqu'au XXe siècle. La notion apparaît dans toute sa complexité, inséparable de concepts politiques fondamentaux, tels l'Etat, la nation, le peuple, le territoire...

Extrait de la préface du recteur Badji

SOUS LA DIRECTION DE **MAMADOU BADJI, OLIVIER DEVAUX** et **BABACAR GUEYE**

ISBN 978-2-36170-211-3 ISSN : 2497-8620

2020 / 302 pages - 30 €





Légitimité et élections en Afrique francophone

Revue sénégalaise de droit et science politique n° 14

Les questions traitées sous le titre «Légitimité et élections en Afrique francophone» sont au carrefour du droit et de la science politique.

Cette référence à la notion de légitimité fait bien comprendre que, si les lois, les règlements et les décisions de justice se voient reconnaître un rôle important dans l'appréciation de la régularité des opérations électorales et seront bien présents dans cet ouvrage, le propos est plus large. Il dépasse les aspects purement juridiques en conduisant à s'interroger sur la pertinence des diverses techniques d'expression de la volonté populaire, sur la représentativité des élus, sur leur capacité à répondre aux attentes de leurs concitoyens, sur le sentiment, chez ces derniers, que ceux qu'ils ont choisis méritent bien leur confiance... La législation au sens large et l'analyse de la vie politique sont ici dans un rapport de dialogue. Les procédures les plus précautionneuses autour de l'organisation du vote ne garantissent pas toujours que les électeurs se reconnaissent parfaitement et durablement dans ceux auxquels ils ont apporté leurs suffrages.

SOUS LA DIRECTION DE **MAMADOU BADJI, BABACAR GUEYE ET OLIVIER DEVAUX**

ISBN 978-2-36170-162-8

ISSN : 2497-8620

2018 / 395 pages - 30 €



Famille, genre et société – revue sénégalaise de droit et science politique n° 13 (2015-2016)

Avec ce n° 13, la revue *Revue sénégalaise de droit et science politique* explore un nouveau territoire, l'un de ceux qui suscitent actuellement le plus vif intérêt, les revendications les plus déterminées et, parfois, de fortes controverses, avec trois termes rassemblés un peu comme une provocation « Famille, genre et société ». Le droit (histoire du droit, droit constitutionnel, droit de la famille, droit pénal, droit de la santé...) est évidemment très présent, compte tenu des dominantes qui caractérisent les deux institutions qui sont à l'origine de cette publication, depuis sa fondation et jusqu'à ce jour : la Faculté des sciences juridiques et politiques de Dakar et le Centre toulousain d'histoire du droit et des institutions. En même temps et comme dans les précédents numéros, les approches

pluridisciplinaires ne sont pas négligées : la sociologie, l'histoire et même la littérature.

SOUS LA DIRECTION DE **MAMADOU BADJI, BABACAR GUEYE ET OLIVIER DEVAUX**

ISBN : 978-2-36170-118-5

2016 / 220 pages - 25 €



Droit Béninois n° 4-2015 Les sources du droit

Il était logique qu'après deux livraisons consacrées respectivement au droit du mariage et à la propriété foncière, la revue *Droit béninois* élargisse son champ d'investigation avec un colloque portant sur les sources du droit. Le défi était d'importance. Il touche à toutes les époques et à toutes les branches de la science juridique et c'est bien ainsi que les organisateurs l'ont conçu. Pour ce qui est des périodes scrutées, elles couvrent, en effet, un spectre très large, remontant à un passé fort éloigné, celui des Empires africains de la période pré coloniale. Pour ce qui est de la colonisation, on en mesure les méfaits à travers le traumatisme qu'elle a causé au

sein des populations. Les premières années de l'indépendance sont celles d'une réappropriation du droit avec le lancement d'un programme ambitieux de codification qui vise à adapter la législation à la fois aux traditions africaines et aux exigences d'une modernité dont l'occident croit avoir le monopole. Cet ouvrage collectif traite également des grandes branches du droit, avec le souci d'en repérer les origines, diversifiées pour certaines, communes pour d'autres. Des études portant notamment sur le droit constitutionnel, le droit des successions, le droit foncier, le droit financier, le droit maritime... permettent d'analyser les particularités de chacun. En même temps, nombre d'aspects identiques, par delà les spécialités, se retrouvent dans les diverses contributions et leur rapprochement est des plus révélateurs.

SOUS LA DIRECTION DE **BARNABÉ GEORGES GBAGO ET OLIVIER DEVAUX**

ISBN : 978-2-36170-112-3

2015 / 222 pages - 10 €



L'enseignement du droit en Afrique francophone

revue sénégalaise de droit et science politique n° 12 (2014)

Le nouvel intitulé - Revue sénégalaise de droit et science politique - marque la volonté d'accentuer l'ouverture en tenant compte du renforcement de l'équipe des politologues au sein de la Faculté des sciences juridiques et politiques de Dakar, grâce aux récents succès obtenus à l'agrégation.

Témoigne aussi de cette ouverture le fait de travailler désormais en collaboration avec le Centre d'études et de recherches sur les droits africains et sur le développement institutionnel des pays en développement (CERDRADI) de l'Université de Bordeaux et avec l'UMR "Dynamiques du droit" de l'Université Montpellier 1. Au surplus, le sujet traité cette année et portant sur "l'enseignement du droit" exigeait de faire une place aux disciplines historiques et sociologiques notamment, celles qui permettent de dépasser les périls d'une science juridique repliée sur elle-même tentée de se fermer aux attentes de la société et aux grands courants qui traversent le monde moderne. Le droit ne saurait se limiter à quelques petites recettes procédurales et ces pages le prouvent amplement. Les professeurs ne peuvent se satisfaire de ne produire que de durs petits juristes, indifférents aux problématiques et aux controverses modernes.

C'est une justice à rendre aux collègues qui ont participé à ce recueil que de reconnaître qu'ils ont développé leurs thèses sans tabou ni timidité, avec conviction et sincérité. L'institution universitaire n'a jamais hésité à se remettre en cause et ce livre le prouve. Les jeunes enseignants posent un regard lucide sur leur métier, sur ses côtés exaltants mais aussi sur les obstacles à surmonter. Les exigences de la pédagogie, les problèmes de documentation, les difficultés de la communication tant avec les étudiants qu'avec les collègues sont décrits sans préjugés et avec la volonté de trouver des solutions. L'articulation des diverses formes d'enseignement, entre autres des cours magistraux et des travaux dirigés, fait l'objet d'un bilan argumenté et de propositions concrètes. Il est dressé un bilan des réformes récentes, et d'abord de la LMD que la Faculté de Dakar est en train de mettre en oeuvre. On mesure les avantages, notamment en termes de mobilité des étudiants, mais on ne s'en dissimule pas pour autant les problèmes...

ISBN : 978-2-36170-096-6

ISSN : 1958-3419

2014 /298 pages - 30 €



Droit Béninois n° 2-2013 - La dot et le mariage en Afrique

Chacun sait les problèmes que pose l'écart existant, en Afrique notamment, entre d'une part un droit positif se voulant moderne, souvent inspiré des législations occidentales et d'autre part des pratiques qui continuent d'être respectées et usitées, souvent issues d'un passé très lointain et auxquelles nul ne songerait à échapper, même si elles sont parfois *contra legem*. Chacun le sait et tout le monde s'en accommode, même les juges et pour autant que les parties n'introduisent pas de recours. Parmi tous les domaines où coexistent sans toujours se rencontrer, des lois nouvelles et des coutumes anciennes, il n'en est aucun où les différences soient plus importantes et mieux ancrées qu'en ce qui concerne le mariage, et notamment la dot. La tradition continue de jouer un rôle prédominant dans ces rapports qui touchent à l'intimité des personnes en cause et, en même temps, auxquels sont mêlées les deux familles dans leur configuration la plus large, avec des hiérarchies compliquées en fonction des niveaux de générations et de la proximité des liens de parenté. Ce ne sont pas seulement

les fiancés qui s'engagent, c'est toute la lignée et jusqu'aux morts qui sont convoqués pour conseiller et protéger les vivants. Des rituels compliqués où se déploient des intermédiaires spécialisés, tendent à permettre à chacun d'exprimer son opinion, ses attentes, ses revendications de façon à ce que l'accord final soit donné sans arrière-pensée et qu'en cas d'impossibilité de conclure, nul n'ait le sentiment de perdre la face. Les étapes à respecter, les contacts successifs à établir, les dons et contre dons à échanger, les assentiments à obtenir progressivement sont considérés comme les gages d'une union prometteuse à tous points de vue. C'est à toutes ces questions que se sont efforcés de répondre la dizaine d'universitaires béninois et français qui ont participé à cet ouvrage..

SOUS LA DIRECTION DE **BARNABÉ GEORGES GBAGO** ET **OLIVIER DEVAUX**

ISBN : 978-2-36170-060-7- 2013 / 198 pages - 10 €

Dire le droit en Afrique francophone – Droit sénégalais n° 11 - 2013



Dire le droit fait partie de ces thèmes à la mode que chaque juriste accommode un peu à sa façon et qui permet de dénoncer, pêle-mêle, l'inflation législative et réglementaire, un vocabulaire de plus en plus technique, l'invasion des termes d'origine étrangère, les techniques paresseuses de la codification à droit constant ... Les universitaires qui se sont regroupés pour rédiger cet ouvrage collectif ont souhaité dépasser cette conception trop habituelle et purement critique du sujet, à base de lamentations complaisantes sur l'appauvrissement du style juridique. Ils se situent dans une perspective authentiquement comparative,

rassemblant des professeurs africains (venus des universités de Dakar et d'Abidjan) et européens (originaires de France et d'Italie). Ils s'efforcent de prendre en compte les multiples branches du droit (droit traditionnel, droit constitutionnel, droit administratif, droit de la santé...) pour débusquer, pour chacune, ses spécificités, mais également pour mettre en valeur ce qu'elles ont en commun. Les problèmes linguistiques et ceux que pose l'épistémologie font l'objet d'études spécifiques qui éclairent l'ensemble de la démonstration. Enfin, une préoccupation est présente chez tous, née de la crainte que le droit paraisse de plus en plus incompréhensible aux non spécialistes. C'est contre cela aussi qu'il faut lutter.

Sous la direction de **MAMADOU BADJI**, **OLIVIER DEVAUX** ET **BABACAR GUEYE**

ISBN : 978-2-36170-052-2

SSN : 1958-3419

2013 /318 pages I- 30 €



Conflictualité en Afrique francophone Droit sénégalais n° 10 (2011-2012)

Un constat s'impose : de nombreux défis sécuritaires se posent au continent africain. Les facteurs d'insécurité se diversifient, la violence ne recule pas et jamais les activités illicites n'ont connu une telle ampleur. Les Etats du continent ne parviennent pas à trouver la stabilité et la sécurité nécessaires à leur développement, malgré les efforts entrepris depuis plusieurs années. Il subissent les effets de trois phénomènes : la persistance des conflits internes et des rebellions locales, l'enracinement du terrorisme djihadiste, le développement du crime organisé. Ces phénomènes concomitants - et de plus en plus fréquemment combinés - représentent un défi considérable pour les pays africains. Le coût économique de cette insécurité est énorme : pertes humaines, destructions des infrastructures, interruption de l'activité économique, pillages des ressources naturelles, corruption, fuite des investisseurs et des opérateurs étrangers, fuite des cerveaux, etc. Conflits locaux, terrorisme et criminalité sont de véritables entraves au développement économique et à la sécurité des populations. La multiplication des zones grises - aussi bien dans les grands centres urbains d'Afrique que les régions les plus reculées - est propice au développement de trafics de toute sorte, comme à celui de la violence. Ces espaces incontrôlés sont de véritables "pépinières" pour les organisations criminelles et terroristes. La faible institutionnalisation du pouvoir, la défaite des Etats ou leur incapacité à exercer leurs fonctions régaliennes constituent la problématique centrale de la sécurité en Afrique. De nombreux acteurs étrangers sont attirés par la vulnérabilité des Etats du continent, car ils savent tirer bénéfice du désordre local pour y prospérer. Sous la direction de **MAMADOU BADJI, OLIVIER DEVAUX ET BABACAR GUEYE**

ISBN : 978-2-36170-038-6 -
ISSN : 1958-3419
2012 / 355 pages - 30 €



Quelle ingénierie de la formation pour quelles activités agricoles et ru- rales en Afrique sub-saharienne ? 6^{ème} rencontre Rifadel

L'Afrique subsaharienne devrait voir sa population tripler entre 2000 et 2050, tandis que son agriculture assume de plus en plus difficilement ses fonctions fondamentales : nourrir les populations rurales et urbaines, accroître les ressources en devises de l'Etat, protéger et améliorer les ressources naturelles, assurer à ses acteurs un niveau de revenu décent et en progression et enfin conserver et accroître les emplois et auto-emplois. Le choix du thème des rencontres du réseau-chaire Unesco RIFADEL est directement lié à l'importance de ces enjeux auxquels sont confrontés les agriculteurs et le monde rural subsahariens et à la nécessité d'y répondre par des systèmes de formation de masse. La formation constitue, en effet, l'un des axes essentiels du développement des territoires. Les 6^{èmes} rencontres du réseau RIFADEL qui se sont déroulées à Dakar en partenariat avec le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1), le ministère des Affaires étrangères français, le Conseil régional de Midi-Pyrénées et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ont permis d'ouvrir un moment d'échange entre les différents acteurs institutionnels, universitaires, professionnels en charge des formations agricoles et rurales, de l'insertion sociale et professionnelle et des politiques de l'emploi des pays d'Afrique subsahariens francophones.

SOUS LA DIRECTION DE :
JEAN-LOUIS HERMEN ET MICHELINE MARIE-SAINTE.
ISBN : 978-2-915699-47-0
2007 / 254 pages - 30 €



L'Administration d'hier à demain en Afrique franco- phone

Droit sénégalais n° 6

Un sujet comme « L'administration d'hier à demain en Afrique francophone » retient l'attention dans la mesure où il se situe aux frontières d'interrogations aussi classiques et polémiques que celles des techniques de contrôle privilégiées par le colonisateur ou par les régimes autoritaires qui ont parfois suivi les indépendances, et de thèmes à la mode, comme celui de la bonne gouvernance, utilisée par beaucoup comme capable de résoudre tous les problèmes, imposée par certains en tant que condition de l'aide internationale, détournée par quelques-uns pour donner une apparence de légitimité à des choix technocratiques. Certains problèmes sont récurrents et il est des solutions qui conservent leur permanente actualité, ainsi de la décentralisation, de la restitution de leurs pouvoirs et de leurs responsabilités aux autorités locales, gage d'efficacité pour autant qu'on leur donne les moyens de leurs ambitions. Les protocoles actuels ne sont pas négligés dans ce livre, ceux issus des nouvelles méthodes de gestion administrative, associant les techniques d'évaluation et d'audit, la direction par objectif, l'analyse de la valeur comme outil de modernisation de l'administration, la tendance à l'externalisation de la gouvernance. . Sous la direction de :
MAMADOU BADJI ET OLIVIER DEVAUX.
ISBN : 978-2-915699-55-5
2007 / 399 pages - 30 €



La citoyenneté aujourd'hui

Ce livre regroupe les articles de seize universitaires d'origines nationales très diverses : belge, française, marocaine, sénégalaise et tunisienne. Ils s'interrogent sur le thème de la citoyenneté telle qu'elle apparaît dans les analyses constitutionnelles d'auteurs comme Jean-Jacques Rousseau, Léon Duguit ou Maurice Hauriou, telle qu'elle se développe dans ses rapports avec l'Etat dans ses multiples dimensions (parlementaire, décentralisée, prétorienne...), telle qu'elle se situe par rapport aux non-citoyens (étrangers, futurs naturalisés, titulaires de droits politiques sans citoyenneté...), enfin telle que les Conseils constitutionnels, en France et au Sénégal notamment, la conçoivent et la protègent. Sous la direction de **HENRY ROUSSILLON**
ISBN : 978-2-915699-33-X – 2006 / 266 pages - 20 €



De la justice coloniale aux systèmes judiciaires africains contemporains Droit sénégalais n° 5

C'est un champ chronologique très vaste sur lequel a porté la réflexion des contributeurs puisqu'ils entendent remonter aux origines lointaines du droit africain, au-delà même de l'irruption du colonisateur, recherchant les prolégomènes lointains des coutumes dont les autorités ont tenté d'assurer la rédaction au début du XIX^e siècle. L'érudition est au rendez-vous de ces pages avec des investigations méritoires dans les archives publiques et privées, avec le souci de dépouiller les recueils de jurisprudence et de reconstituer ce que fut l'évolution des décisions des tribunaux, tant coutumiers que musulmans ou français. Dans les Etats nouvellement indépendants, le juge peut prendre sa place entière. Sous la direction de **MAMADOU BADJI ET OLIVIER DEVAUX.**
ISBN : 978-2-915699-34-8 – 2006 / 406 pages - 30 €



Les symboles de la République

Actualité de l'article 2 de la Constitution de 1958

Art. 2 de la constitution de 1958 : « La langue de la République est le français.
L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
L'hymne national est « La Marseillaise ».
La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».
Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »

Ce livre est le prolongement de celui publié en 2005 et consacré à « l'actualité de l'article 1er de la constitution de 1958 ». Ce sont, cette fois, une douzaine de constitutionnalistes appartenant aux Universités de Bordeaux, Paris, Rennes et Toulouse qui se sont rencontrés pour débattre des symboles inscrits à l'article 2. Signes de reconnaissance, les symboles ont suscité et suscitent encore de nombreuses questions, dans un contexte juridique et politique profondément renouvelé ces dernières années : que l'on pense par exemple à la politique d'intégration, à la place de l'immigration dans l'histoire nationale ou à la démocratie délibérative. L'analyse des symboles, qui peuvent être incompris, leur choix, qui peut être arbitraire, leur sens, qui peut reposer sur divers critères, leur transmission, qui n'emporte pas toutes les convictions, suscitent autant de questionnements actuels sur les principes politiques fondant le pacte républicain. La reconnaissance des langues régionales, la pénalisation de l'outrage public à l'hymne national et au drapeau, la remise en cause des idéaux démocratiques au nom du principe de réalité, la fin de l'uniformité de la République interrogent l'article 2.

Textes rassemblés par **FRÉDÉRIQUE DE LA MORENA**
ISBN : 978-2-36170-065-2 – 2014 / 234 pages – 25 €



Le libéralisme et les nouvelles contraintes de l'action politique

Aujourd'hui. les contraintes et les défis auxquels est confronté le libéralisme sont devenus multiples, divers, menaçants et quasi-incontrôlables. Ces contraintes sont autant infra-nationales, supra-nationales que transnationales. En effet, le libéralisme est d'abord contesté par les altermondialistes, les mouvements socialistes et les écologistes pour lesquels il incarne l'injustice, la distribution inéquitable de la richesse mondiale, l'échange inégal, la dégradation de l'environnement et est responsable d'une mondialisation du marché profitable surtout aux grands groupes financiers et aux pays riches. Le libéralisme est fragilisé ensuite par l'ampleur des dégâts occasionnés par les terroristes et par les politiques sécuritaires qui s'en sont suivies. Remis en cause par l'appel des masses en faveur de l'interventionnisme étatique, débordé par les multi-nationales et les gigantesques groupes d'intérêt, rejeté par certains peuples pour des raisons culturelles ou religieuses, le libéralisme saura-t-il emporter ces défis, aussi pesants soient-ils ? Saura-t-il gérer les difficultés du monde moderne tout en continuant à préserver les libertés individuelles et à borner l'expansion étatique ? Saura-t-il être un libéralisme des individus ou va-t-il se complaire à être un libéralisme des groupes d'intérêt et des multi-nationales ? Sera-t-il encore en mesure de concilier les libertés individuelles. l'efficacité gouvernementale et l'expansion économique ? Devant les multiples contraintes qui pèsent ainsi sur l'action politique moderne, le libéralisme a-t-il une chance de relever tous ces défis ? C'est à l'ensemble de ces interrogations que tente de répondre ce livre.

Sous la direction de **HATEM M'RAD**
ISBN : 978-2-915699-95-1 – 2011 / 403 pages – 25 €



Gouvernance et institutions publiques

Colloque des 5-6 et 7 avril 2007

Partout il n'est question, à l'intérieur des États et sur le plan international, que de gouvernance et de collaboration entre les institutions publiques et les acteurs privés, entre des acteurs à la fois opposés et complémentaires. Ce qui pose le problème du fonctionnement même des institutions publiques à l'intérieur des États. Toutes ces mutations appellent ainsi, à la lumière des nouvelles techniques de gouvernance, une autre forme de gouvernement des sociétés ou une modification du fonctionnement des institutions publiques, voire une création de nouvelles institutions plus adaptées à la complexité croissante du gouvernement des sociétés modernes, dont les problèmes nécessitent désormais un traitement aussi bien d'ordre transversal que participatif. Certains pays développés ont déjà commencé, non sans difficultés, à relever les défis de la gouvernance en modifiant la structure et le fonctionnement de leurs institutions publiques. Les autres pays moins nantis sauront-ils les relever à leur tour ? La gouvernance est-elle aujourd'hui un mode de fonctionnement nécessaire et approprié des institutions publiques ou politiques ? Ces institutions peuvent-elles faire l'économie de toute forme de gouvernance ?

Sous la direction de **HATEM M'RAD**
ISBN : 978-2-915699-72-2 – 2008 / 382 pages – 25 €



Les élections présidentielles et législatives de 2007

Le Centre d'études constitutionnelles et politiques se caractérise par sa réactivité à l'actualité constitutionnelle et politique comme on le constate avec la table ronde consacrée aux élections présidentielles et législatives de 2007 et qui s'est tenue le 27 juin 2007, c'est-à-dire « à chaud ». La première remarque concerne, évidemment, le relatif, et surprenant aux yeux de certains, « échec » de la droite au second tour des législatives. Est-ce dû à l'incompétence des instituts de sondages ? Aux interventions ambiguës du nouveau président ? Méfiance de l'exécutif à l'égard d'une majorité parlementaire trop importante ? Sagesse, enfin, des électeurs soucieux ? Il y a du vrai dans tout cela et la liste n'est pas close. La démocratie moderne ne saurait se réduire à une démocratie directe, appréciée surtout des régimes autoritaires et inutile à l'heure des sondages ou d'Internet, pas plus qu'à une démocratie participative. Elle repose sur une démocratie « réactive » qui fait fi des majorités, quelle que soit leur importance quantitative. Un travail d'analyse s'impose sur ce concept. De toutes façons, la question de la représentation de certaines minorités (les « verts » aujourd'hui plus que le PC ou le FN) se pose. Par ailleurs, si la représentation proportionnelle rend très peu probable l'existence d'une majorité stable, son adoption serait un moyen réel de renforcement du Parlement.

Sous la direction de **HENRY ROUSSILLON**

ISBN : 978-2-915699-53-1 – 2007 / 532 pages – 30 €



Les nouveaux objets du droit constitutionnel

Le droit constitutionnel va-t-il apparaître désormais comme l'alpha et l'oméga, le noyau primordial d'un monde juridique en expansion à la suite d'un mystérieux « Big-Bang » ? Ou bien, au contraire, le droit constitutionnel, absorbant un nombre croissant de « nouveaux objets » juridiques, identifiés ou non, va-t-il devenir une sorte de mystérieux et inquiétant « trou noir » semblable à ceux qui existent, nous dit-on, dans le monde intergalactique, jusqu'à acquérir une masse énorme et à se refermer définitivement sur lui-même emportant tout dans une réalité étymologiquement méta juridique ? On devine, au travers de ces quelques images de science fiction, l'intérêt et la pertinence du thème retenu par la jeune et brillante équipe du Centre d'études et de recherches constitutionnelles et politiques (CERCP) de la Faculté de droit de Toulouse « Les nouveaux objets du droit constitutionnel » ! Un tel thème est porteur d'interrogations et d'inquiétudes, c'est-à-dire constitue un très beau défi scientifique.

Sous la direction de **HENRY ROUSSILLON, XAVIER BIOY ET STÉPHANE MOUTON**

ISBN : 2-915699-19-4 – 2006 / 409 pages – 30 €

L'actualité de l'article 1^{er} de la constitution de 1958



Art. 1^{er} de la constitution de 1958 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée ». La rédaction de cet article est d'autant plus ramassée et, en apparence, péremptoire que les termes utilisés dissimulent nombre de malentendus, d'ambiguïtés et d'interrogations.

Sous la direction de **FRÉDÉRIQUE DE LA MORENA**

ISBN : 2-915699-07-7 – 2005 / 208 pages – 20 €



Écrits politiques et constitutionnels

L'auteur, disparu prématurément, a laissé à ses proches un souvenir et un message. On conserve de lui le souvenir d'un esprit alerte, critique à l'égard des événements et des idées, mais toujours empreint d'une grande sérénité. Quant au message, c'est celui de l'espoir : le « cours de l'Histoire » n'est pas inéluctable, et des individus conscients et décidés peuvent le modifier ; l'Histoire est ouverte, et ce qui se défait aujourd'hui annonce des recompositions nouvelles. L'esprit du temps glissait sur lui sans l'altérer.

Par **JEAN-CLAUDE CABANNE**

ISBN : 2-909628-67-1 – 2002 / 275 pages – 35 €



Droit constitutionnel européen des droits de l'homme

Dix-sept universitaires tchèques et français, également hongrois et polonais, se sont retrouvés à Pilzen au mois de mars 2003 pour confronter leurs analyses sur la charte européenne des droits fondamentaux. Les grandes questions ont fait l'objet de communications portant sur l'articulation entre la charte et la convention européenne des droits de l'homme, d'un demi-siècle son aînée, ou encore entre la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés siégeant au Luxembourg et celle de la Cour européenne de droits de l'homme située à Strasbourg.

Sous la direction de **KAREL KLIMA ET HENRY ROUSSILLON**

ISBN : 2-909628-79-5 – 2004 / 160 pages – 15 €



La formation de la nation américaine

De la lettre de Jefferson à Robert Livingston sur l'importance de la Nouvelle-Orléans pour la jeune République (1802) à celle de Hay énonçant la politique de la porte ouverte en Chine (1899), les trente-cinq textes rassemblés dans cet ouvrage retracent les épisodes marquants du XIX^e siècle aux Etats-Unis : poussée vers l'ouest ; peuplement de la frontière et premières manifestations de l'impérialisme à l'égard de l'étranger ; évolution politique et sociale d'une république agraire et censitaire à une démocratie populiste ; question de l'esclavage ; rôles respectifs de l'Union et des États, et guerre de sécession ; développement du capitalisme et apparition du système marchand....

Sous la direction de **JEAN-MARIE CROUZATIER**

ISBN : 2-909628-79-5 – 2002 / 178 pages – 15 €

La politique étrangère de la France et les droits de l'homme



Les auteurs s’interrogent sur la place des droits de l’homme dans la politique étrangère de la France. Cette dernière prend-elle en compte la défense des droits de l’homme ? Certaines positions de la France sur la scène internationale s’expliquent-elles par le souci de se conformer à ses engagements internationaux ? Sous l’influence et les pressions des instances du Conseil de l’Europe, les violations par la France des prérogatives de la personne, on pense, par exemple au droit à un procès équitable, deviennent de plus en plus difficiles à défendre. Sous la direction de **JEAN-PIERRE THÉRON**
ISBN : 2-909-628-75-2 – 2002 / 102 pages 10 €



Référendum et démocratie

A l’heure où les nouvelles lois fondamentales placées sous le signe de la transition démocratique, dont se dotent les pays d’Afrique subsaharienne, d’Europe centrale et d’Asie du sud-est, adoptent et généralisent une pratique référendaire très libéralement ouverte à l’exécutif, voire au législatif et parfois aux citoyens, l’on ne pouvait que s’interroger sur la banalisation d’une procédure longtemps considérée avec méfiance par les tenants de la démocratie en raison de ses relents autoritaristes. Consolidation de la démocratie, désormais suffisamment sûre d’elle-même et de la maturité du corps électoral, pour oser prendre le risque d’interroger directement le peuple ? Sous la direction de **HENRY ROUSSILLON**
ISBN : 2-909628-43-4 – 1998 / 324 pages – 13,72 €



Les rapports centre-périphérie dans les démocraties modernes

Nos sociétés ont vécu depuis des siècles, sinon des millénaires, sur le fait que l’homme se définissait en premier, dans notre champ d’études en tout cas, par sa situation à l’intérieur d’un espace donné, plus ou moins vaste (commune, département, région, province, État...). Tout cela est fini ou en voie de disparition. Devant de tels défis, il est clair que le moment était venu de rechercher de nouvelles approches et peut-être même un nouveau vocabulaire et de nouveaux concepts pour étudier et comprendre les rapports centre-périphérie, à supposer que ceux-ci aient encore un sens dans un monde devenu nomade. Sous la direction de **HENRY ROUSSILLON**
ISBN : 2-909628-68-X – 2002 / 392 pages – 25 €



Doctrines et doctrine en droit public

La philosophie, l’histoire, les diverses branches du droit public - international, constitutionnel, administratif - sans oublier la jurisprudence, la morale, l’épistémologie et la religion, sont appelées à l’aide pour éclairer cette notion de doctrine si communément invoquée dans l’ordre juridique mais justement trop sollicitée pour ne pas parfois faire figure de pavillon de complaisance susceptible de couvrir de sa prétendue autorité toutes les arguties, des moins contestables aux plus suspectes. De cette confrontation, la doctrine sort sinon tout à fait éclairée, du moins dégagée de quelques idées toutes faites dont il était salubre de la débarrasser. Sous la direction de **GENEVIÈVE Koubi**
ISBN : 2-909-628-25-6 – 1997 / 210 pages —14,48 €



Les nouvelles constitutions africaines : la transition démocratique

Depuis la première édition de cet ouvrage qui s’était voulu résolument optimiste, tout en demeurant réaliste, et « annonçait », enfin, la Démocratie pour l’Afrique, les fanatismes religieux et ethniques, du Rwanda à l’Algérie sans parler de certaines désillusions là où des avancées importantes avaient été réalisées, obligent, encore une fois, à « l’attendre » sans pour autant se décourager. L’urgence d’une réflexion et d’analyses toujours plus sérieuses n’en est que plus grande. C’est le sens de cette deuxième édition. Sous la direction de **HENRY ROUSSILLON**
ISBN : 2-903847-60-6 – 1995 / 202 pages – 21,34 €



Les fondements de la démocratie américaine

Les textes rassemblés dans ce recueil rendent compte d’abord de la période coloniale et de l’organisation sociale dans les communautés américaines ; ensuite des prémices du soulèvement et du processus révolutionnaire ; enfin de l’adoption de la constitution et de l’enracinement des institutions politiques nouvelles. La plupart de ces textes, difficiles d’accès, n’avaient été présentés au public français que sous forme d’extraits généralement brefs ; leur traduction, et l’introduction qui l’accompagne, les mettent désormais à la portée de l’étudiant et du chercheur curieux d’apprécier les origines de la démocratie américaine. Sous la direction de **ANNE-MARIE BREGE ET JEAN-MARIE CROUZATIER**
ISBN : 2-903847-41-0
1991 / 182 pages – 18,29 €

Le suffrage universel



L’on s’attendrait à ce qu’un tel livre soit, pour l’essentiel, marqué du sceau de l’optimisme : cette fin de siècle verrait le triomphe du suffrage universel, sous des modalités et dans des contextes géographiques ou politiques très variables mais de façon indiscutable. Il n’est pourtant pas certain que cet optimisme soit totalement justifié. Comment ne pas voir, d’abord, que la dictature peut s’établir et durer tout en respectant la volonté populaire exprimée par le suffrage universel ? Source de réflexion aussi : la vague d’abstentionnisme qui déferle aujourd’hui sur ce qu’on appellera les « nouvelles démocraties » du sud et de l’est. Dernier phénomène, source lui aussi de malaise : le développement de la « démocratie des sondages ». Sous la direction de **ABDELFATTAH AMOR, PHILIPPE ARDANT ET HENRY ROUSSILLON**
ISBN : 2-909628-04-3 – 1994 / 208 pages – 24,39 €



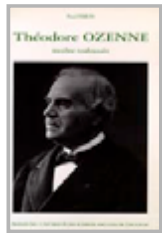
La peste en Lauragais

Qu'elle soit bubonique ou pulmonaire, selon les lieux, selon les époques, la peste, depuis son retour en Europe occidentale au milieu du XIV^{ème} siècle, fut considérée à juste titre comme « la maladie contagieuse » par excellence, rejetant derrière elle, dans la peur collective, toutes ces autres épidémies dont ces siècles étaient riches. Elle était perçue dans le monde chrétien, avec la famine et la guerre, comme un « fléau de Dieu » frappant l'humanité pécheresse. S'appuyant sur des archives communales et sur la production notariale, l'auteur s'est attaché à suivre le cheminement et les ravages de la peste à travers le Lauragais lors des épidémies qui frappèrent le royaume aux XVI^e et XVII^e siècles. Il présente les traitements préventifs et curatifs proposés par la médecine et les mesures prises par les villes confrontées au « danger de peste ». Il porte aussi son regard sur le comportement des prêtres durant les épisodes pesteux et sur l'attitude l'Eglise face à ce « fléau de Dieu ».

Sous la direction de **HENRY RICALES**
ISBN : 2-978-2-915694-4
2010, 236 pages — 19,50 €

Toiles, gravures, fusaine et sanguine... Une galerie de portraits à l'Université

Ce livre regroupe tous les portraits (peintures, gravures, dessins, photos, sculptures...) conservés à l'Université Toulouse I et représentant des professeurs. Chacun est accompagné d'une notice de présentation.
de **PHILIPPE DELVIT, HÉLÈNE GAY** et **MARIANNE VALLARD**
ISBN : 978-2-915699-08-9 – 2006 / 77 pages — 25 €



Théodore Ozenne, Mécène toulousain

Théodore Ozenne est à la fois un homme de légende et un inconnu. Fils d'un marchand de vin de l'île de la Cité, il n'eut rien - ni par naissance, ni par faveur impériale - du baron parfois évoqué ici ou là. Sous différentes formes - bonnetier détaillant, assureur, banquier - il sera d'abord et toujours un homme d'entreprise, à la fois rigoureux et bienveillant. Au surplus, il se révélera homme de goût : goût des fleurs, de la pierre, de la peinture, de la musique et des lettres, mais aussi un acteur déterminé du développement de sa ville, Toulouse.

de **PAUL FÉRON**

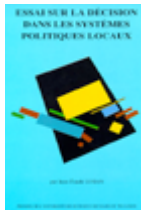
ISBN : 2-909628-54-X – 1999 / 364 pages — 19,06 €

Essai sur la décision dans les systèmes politiques locaux

Étant donné la permanence des institutions communales, même sous des formes plus coopératives, et dans le nouveau contexte de la décentralisation, l'auteur a souhaité, à partir des observations de cas concrets et de ses propres pratiques, reconstituer les processus décisionnels dans ces systèmes politiques locaux, en repérant les unités actives qui interviennent et les types de modalités de ces interventions.

de **JEAN-CLAUDE LUGAN**

ISBN : 2-909628-46-9 – 1999 / 270 pages — 18, 29 €



Notaires, mariages, fortunes, dans le Midi toulousain



Dans l'Ancienne France, les principaux actes de la vie sociale étaient solennisés par les notaires. Ils recevaient contrats de mariage et testaments. Ces contrats révèlent entre quelles personnes se décidaient les mariages, quels étaient les biens apportés par les familles et les règles de la gestion des ménages. Ils éclairent ainsi sur les hiérarchies des dignités et des fortunes, la transmission des patrimoines de la génération des parents à celle des jeunes. Les rapports traditionnels ont subi le choc de la Révolution et du code Napoléon, de la modernité du XIX^e siècle. Qu'en est-il résulté pour la vie patrimoniale des familles ? Les études du présent volume contribuent à une meilleure connaissance de la société et de ses règles dans le Midi toulousain, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours.

Sous la direction de **GERMAIN SICARD**

ISBN : 2-909628-29-9 – 1997 / 360 pages — 15,24 €



La municipalité à Toulouse au début de la Révolution

Les enseignements de cet ouvrage, au-delà des horizons de Toulouse, illustrent le fonctionnement d'un système public en période révolutionnaire. Des minorités conscientes et déterminées maîtrisent les « lieux de pouvoir ». Un système complet de conditionnement encadre les esprits, canalise les enthousiasmes et les fureurs. Les administrateurs usent de leurs attributions pour « comprimer » leurs adversaires. Les libérés publiques, glorifiées en 1789, sont réservées aux « vrais républicains ».

Perquisitions, dénonciations, condamnations constituent la toile de fond de la vie quotidienne. Tous les anciens notables ont à craindre. Les patriotes l'emportent et utilisent selon leur intérêt le poids des institutions qu'ils maintiennent.

de **PHILIPPE NELIDOFF**

ISBN : 2-909628-28-5 – 1996 / 292 pages — 28,97 €

L'enseignement à Toulouse sous la Restauration



Ce livre traduit fidèlement les polémiques et les luttes dont à peu près tous les établissements français d'enseignement furent le théâtre entre 1814 et 1830. A ce titre, il retiendra tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'instruction publique, d'autant que l'on est alors au cœur de problèmes d'une récurrente actualité ainsi des rapport entre religion et laïcité. Mais Toulouse eut aussi, en ce domaine, ses spécificités. Ville attachée à ses traditions, peuplée par une bourgeoisie prudente, elle se méfie de l'enseignement public. A côté d'élites très traditionnalistes et conformistes, une minorité libérale se manifeste, surtout parmi les étudiants et pose quelques problèmes tant aux autorités universitaires qu'à la police.

Sous la direction de **OLIVIER DEVAUX**

ISBN : 2-909628-09-4 – 1994 / 216 pages — 21,34 €

L'industrie en Midi-Pyrénées :
entre tradition et modernité



Les grands dossiers de Midi-Pyrénées sont exposés ici, à la fois dans leur dimension globale, dans leur décomposition sectorielle, parfois aussi dans leur impact plus particulier sur les bassins d'emplois. Sous la direction DE :
CLAUDE DUPUY ET JEAN-PIERRE GILLY
ISBN : 2-909628-05-1 – 1994 / 260 pages — 25,92 €

Université de Toulouse et enseignement du Droit (XI-
IIe-XVIe siècles)



L'histoire telle que la conçoit Henri Gilles veut connaître les hommes dans leur vie quotidienne, mais aussi leurs idées et leurs œuvres, dans leur portée immédiate ou lointaine. L'enseignement du droit est multiple ; il se fait par la parole, le livre, la pratique ; il est lié à la vie de la cité : Toulouse doit à son université d'être, un temps, considérée comme la seconde capitale de la France. Les professeurs sont avides de prestige. Beaucoup, surtout au XVIe siècle, tels Jean de Coras, Jean Bodin ou Grégoire de Toulouse, exercent par leurs cours une sorte de magistrature morale. De **HENRY GILLES**
ISBN : 2-909628-01-9 – 1992 / 414 pages — 45,73 €

L'enseignement à Toulouse sous
le Consulat et l'Empire



Ce livre présente les trois niveaux de la reconstruction de l'enseignement secondaire et supérieur sous l'autorité de Napoléon. Après les destructions de l'époque révolutionnaire, l'effort de remise en place d'un appareil cohérent d'instruction publique est placé sous le régime du rétablissement de la discipline et du retour à l'ordre. SOUS LA DIRECTION DE **OLIVIER DEVAUX**
ISBN : 2-903847-33-9 – 1990 / 290 pages
25,15 €

Voir également la collection : Centre albigeois d'histoire du droit

L'anoblissement par lettres en provence et les réformations
de noblesse sous le règne de Louis XIV



L'assise socio-juridique et chronologique de cette recherche a été publiée en 2018 par les Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole sous le titre *Le second ordre provençal et les réformations de noblesse sous le règne de Louis XIV - Dictionnaire généalogique des familles maintenues nobles*. Les actes les plus répandus, constituant en quelque sorte les critères classiques, les actes qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles les cours souveraines vérifiaient et enregistraient sous les expressions de «lettres de noblesse» ou de «lettres de relief de noblesse» ou de «lettres de confirmation de noblesse» ou encore, à partir de 1692, de «lettres de rétablissement de noblesse», présentent le plus souvent, sur le plan du fond et de la forme, des constantes indéniables. Il existe parallèlement aux lettres concédées expressément, une multitude d'actes que la jurisprudence des commissaires chargés des réformations dans la généralité d'Aix interprétait comme autant de lettres d'anoblissement. Il s'agit de lettres patentes dont l'objet est un changement d'état dans la condition juridique d'un sujet du roi. Cette définition est suffisamment large pour permettre de regrouper les divers actes de souveraineté provoquant pour un roturier, de façon expresse ou tacite, une «mutation» juridique ascensionnelle : un membre du Tiers-Etat intègre le second ordre.

La première partie de cet ouvrage est consacrée aux «lettres de noblesse» *stricto sensu*, celles dont la finalité est exprimée de façon univoque par le roi qui déclare anoblir expressément. La seconde regroupe les modes dérivés d'anoblissement par lettres que l'on peut dégager de la volonté implicitement manifestée du souverain.

De **FRANÇOIS-PAUL BLANC**
ISBN 978-2-36170-239-7
2021 / 748 pages — 55 €





Le second ordre provençal et les réformations de noblesse sous le règne de Louis XIV

Dictionnaire généalogique des familles maintenues nobles

C'est un immense travail, réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat, qui est proposé aux lecteurs intéressés par l'histoire de la Provence et, au-delà, par l'évolution de la société française d'Ancien Régime. Toutes les grandes familles provençales sont présentées dans ces centaines de pages, depuis les Grimaldi jusqu'aux Albert, en passant par les Causans et les d'Estienne d'Orves, sans oublier les petits nobles et, parfois, les petits notables qui ont cru pouvoir usurper impunément des titres prestigieux.

Il s'agit d'un livre scientifique et non d'un annuaire des vanités. Au XVIIe siècle, ce sont toutes les prétentions nobiliaires qui ont été scrutées dans le cadre du vaste programme de vérification ordonné par Louis XIV et réalisé avec d'autant plus de rigueur qu'il s'agit de mettre fin à des privilèges fiscaux injustifiés. Le tamis est d'autant plus fin que d'importants enjeux financiers sont en cause.

C'est la description de cette considérable opération de triage qui fournit les éléments essentiels de l'analyse juridique constituant le fond de cet ouvrage. En fin juriste, François-Paul Blanc en reconstitue la logique interne. Il ne se borne pas à évoquer ces centaines de grandes familles qui ont fait l'histoire de la Provence. Il en présente les membres à travers les milliers de fiches qu'il a rassemblées, des milliers de destins, d'exploits militaires, de carrières administratives, parfois de participation à la vie des affaires dans les secteurs où c'était autorisé sans perdre la noblesse.

Les parentés et les mariages correspondent à des stratégies compliquées dans des familles qui veulent se prolonger à travers leurs descendants mais qui entendent aussi maintenir leur pouvoir et leur influence sur l'ensemble de la société. Finalement, c'est tout simplement l'histoire de la Provence que le lecteur pourra reconstituer, comme un puzzle que l'on construit, à travers l'entrecroisement de ces destins plus ou moins illustres, jamais insignifiants.

De **FRANÇOIS-PAUL BLANC**
ISBN : 978-2-36170-183-3
2018 / 747 pages — 70 €



Le Livre d'or de la Faculté de droit

Mémoires de la Grande Guerre



Dès les premiers temps de la Grande Guerre, le nombre de morts au combat et de disparus est considérable. De multiples institutions entreprennent d'en dresser progressivement la liste et, à la fin du conflit, seront publiés des Livres d'or destinés à honorer, au même titre que les monuments aux morts, la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés.

La Faculté de droit de Toulouse a participé à ce mouvement avec pour ambition première d'y faire figurer non seulement ceux de ses étudiants et anciens étudiants qui avaient perdu la vie, mais aussi leurs camarades survivants dès lors qu'ils avaient été blessés. La notice consacrée à chacun d'eux devait aussi être accompagnée d'une photographie. Mais son Livre d'or, qui n'existe qu'en un seul exemplaire, n'a jamais été publié. Les auteurs, s'appuyant essentiellement sur des documents d'archives, en même temps qu'ils retracent la procédure d'élaboration de ce document et présentent des extraits de lettres de combattants ou de leurs parents, ont eu pour ambition de combler cette lacune en enrichissant les notices établies, il y a un siècle, par les autorités de la Faculté.

Une parution scientifique en relation avec les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale [«Sur le front du droit»](#).

Auteurs : **OLIVIER DEVAUX ET FLORENT GARNIER**
ISSN 1276-3837
ISBN 978-2-36170-181-9
Format 21 x 24 cm ; 229 pages
2018 — 20 €



La protection juridique du patrimoine culturel en Chine



Cet ouvrage met en lumière la formation en Chine d'une conscience patrimoniale à partir d'un corpus juridique élaboré depuis le début du XXe siècle. Il analyse l'évolution normative liée à la situation politique du pays ainsi qu'à l'influence des conventions internationales.

... Monsieur Zhiyong Zhao met à disposition du plus grand nombre, des traductions (loi sur la protection du bien culturel en 2002 et loi pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2011), des études de cas ainsi que des analyses permettant de porter un regard croisé entre droit chinois, droit international et droit français. À partir d'une étude de la composition du patrimoine culturel matériel et immatériel en Chine, il éclaire la formation d'un droit spécifique pour leur protection. Observateur attentif de la pratique et de l'application de cette norme par divers acteurs, locaux et nationaux, il souligne encore les divers enjeux économiques, patrimoniaux, sociaux et territoriaux. Expert engagé, M. Zhao propose de possibles évolutions du droit du patrimoine culturel chinois. Il invite ainsi à mieux nous faire découvrir tant le patrimoine culturel de la Chine que, à travers lui, sa société en constante évolution et le rapport qu'elle entretient avec ces diverses expressions patrimoniales.

De **ZHIYONG ZHAO**
ISBN : ISBN : 978-2-36170-134-5
2016 / 487 pages — 50 €





A la conquête du temps et de l'espace : les révolutions des transports

Vingt universitaires des disciplines historiques, littéraires, juridiques et politologiques se sont groupés pour dresser un tableau de la révolution des transports routiers, maritimes, ferroviaires, aériens et spatiaux, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Bien entendu, il s'agit en premier lieu d'une révolution technique, avec l'émergence de nouveaux modes de traction et de nouvelles énergies qui vont accélérer les vitesses et réduire les coûts. Mais il s'agit également et peut-être plus encore d'une révolution des politiques publiques et des choix stratégiques arrêtés par les classes dirigeantes.

De **PHILIPPE DELVIT ET MICHEL TAILLEFER**

ISBN : 2-909628-38-8 – 1998 / 264 pages — 16,77 €



De l'Europe. Identités et identité Mémoires et mémoire

La brassée des textes ici rassemblés offre plusieurs traits originaux. Le premier est d'examiner côte à côte l'Europe « une » et quelques-uns de ses « éclats » : l'Aragon, la Bulgarie, l'Angleterre, la Grèce, la Catalogne... Autre trait d'originalité : la diversité de ceux qui ont écrit ces pages, diversité de leurs curiosités d'éthnologues, d'historiens, de folkloristes, de linguistes, de géographes, de sociologues... et diversité de leurs origines : Français, Grecs, Bulgares, Polonais, Hongrois...

Sous la direction de **CHARLES-OLIVIER CARBONELL**

ISBN : 2-909628-15-9 – 1996 / 272 pages — 22,87 €



L'Article 88-4 de la Constitution Française : le rôle du Parlement dans l'élaboration de la norme européenne

La révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht a été l'occasion de rendre au Parlement français un rôle dans le processus d'élaboration des normes communautaires. Ainsi l'article 88-4 de la constitution permet aux assemblées parlementaires d'être désormais consultées sur les propositions d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législative. Toutefois, la transmission aux assemblées de ces propositions d'actes communautaires donne lieu à de nombreuses difficultés, qui concernent notamment les délais de transmission des actes. Surtout, une lecture trop restrictive des termes de cette

disposition constitutionnelle fait échapper à cette procédure nombre de décisions importantes prises dans le cadre de l'Union européenne.

Sous la direction de **HENRY ROUSSILLON**

ISBN : 2-909628-11-6 – 1995 / 292 pages — 27,44 €



L'Eurorégion

Qu'est-ce que l'Eurorégion ? L'institution a-t-elle un contenu réel ? Une fonction utile au sein de l'Union européenne en construction ? L'Eurorégionalisme mis en oeuvre entre la Catalogne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées peut-il constituer une technique, une formule d'application générale entre collectivités locales frontalières du centre ou du nord de l'Europe ? Y a-t-il là un instrument de coopération économique et culturelle, un moyen de résorption ou de dépassement de certaines tensions autonomistes, de certains conflits ? Tels sont les thèmes étudiés dans vingt-deux rapports présentés par des universitaires allemands, espagnols et français.

Sous la direction de **BERNARD SAINT-GIRONS**

1993 / 359 pages — 38,11 €



Gaston DOUMERGUE, du modèle républicain au sauveur suprême

Le cursus politique de Gaston Doumergue est l'un des plus remarquables de l'histoire républicaine. A l'exception de Poincaré, nul homme politique n'a occupé autant de fonctions. En soi une carrière politique aussi remplie, et réalisée avec une telle facilité justifiait à elle seule l'intérêt. Mais n'y avait-il pas une contradiction entre cette réussite exceptionnelle et la personnalité de Gaston Doumergue ? Ou devait-on admettre que la médiocrité constituait le meilleur viatique du succès en politique ?

De **JEAN RIVES**

ISBN : 2-903847-46-6 – 1992 / 460 pages — 33,54 € Voir également les publications du



Propriété et Révolution

Dans les multiples manifes-tations organisées lors du bicentenaire de la Révolution française, le thème de la propriété n'est apparue qu'en filigrane, lorsqu'il n'a pas été purement et simplement ignoré. Les auteurs, historiens et juristes, se sont attachés à dénouer l'écheveau des influences doctrinales et des intérêts, à partir des débats des assemblées révolutionnaires et de diverses tentatives de mise en application : l'impôt, la transmission successorale des patrimoines, la chasse, les forêts...

Textes réunis par **GENEVÈVE KOUBI**

ISBN : 2-222-04529-0 – 1991 / 286 pages — 14,48 €

Convictions et pratiques religieuses à l'épreuve du droit



Cet ouvrage traite de l'«Originalité du droit français confronté à quelques thématiques contemporaines» dans le domaine des convictions et pratiques religieuses.

Nombreux sont les ouvrages consacrés à la laïcité et plus généralement à la place des religions dans un État démocratique, mais leur vision est trop souvent parcellaire ou orientée. À la lueur du droit international privé, du droit européen et du droit comparé cet ouvrage tente de démontrer l'originalité des réponses juridiques françaises confrontées aux problématiques actuelles.

Avec un regard critique les différentes études, à la fois théoriques et pratiques, s'interrogent sur les nouvelles interprétations des concepts tels que la laïcité, la neutralité du service public, le vivre ensemble... et sur l'opportunité de certaines solutions. Elles dénoncent également les dérives de la radicalisation normative et jurisprudentielle perceptible dans toutes les branches du droit et proposent des accommodements raisonnables pour y remédier.

Sous la direction de **JACQUELINE ET ALAIN POUSSON**

Références : ISBN : 978-2-36170-256-4

2022, 558 pages - 35 €



Révolutions et droit international



Depuis le début du siècle dernier, le droit à l'auto-détermination est consacré en droit international. En revanche, le droit à la sécession demeure une question qui continue à diviser la communauté des internationalistes (juristes ou autres). Les révolutions se situent-elles parmi des logiques d'émancipation, de rupture ou d'indépendance opposées, ou seraient-elles plutôt à mi-chemin entre deux logiques, de temporalité et de changement politique, dont les champs et buts ne relèvent pas nécessairement du droit international ?

Cet ouvrage rassemble de jeunes chercheurs arpentant divers champs du droit international public afin d'explorer la place de la révolution (en tant qu'objet d'étude) dans l'ordre juridique international : comment le droit international a-t-il conceptualisé ou « juridicisé » la révolution ? Quels mécanismes différents le droit international a-t-il utilisés pour répondre aux divers défis posés par les révolutions (la sécurité, la paix ou la démocratie) ? Quelles différentes formes d'intervention (par le droit de la guerre, de la responsabilité de protéger) ont-elles suscitées ? À la suite d'un événement révolutionnaire, devrions-nous parler de droit international, ou plutôt de règles internationales rivales ? La structure du droit international est-elle un moyen de contrer ou de contenir la révolution ?

Sous la direction de **STÉPHANE DOUMBÉ-BILLÉ**

et **HAYKEL BEN MAHFOUDH**

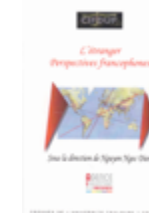
ISBN 978-2-36170-182-6

2019 / 79 pages - 20 €



L'étranger

Perspectives francophones



Cet ensemble d'études, centrées sur le statut des étrangers, est le septième ouvrage publié par la Conférence internationale des doyens des Facultés de droit ayant en commun l'usage

du français. Il se situe dans le cadre d'une forme de mobilisation francophone autour de l'objectif de la protection des étrangers. Les dix articles composant ce recueil se répartissent entre trois thèmes principaux. La première série de contributions porte sur les migrations internationales qui constituent l'aspect le plus spectaculaire et dramatique de la situation faite aux étrangers obligés de quitter leur pays pour trouver un refuge ailleurs. Une deuxième série d'articles présente, dans une perspective comparative, certains aspects spécifiques de la situation des étrangers (accès à la propriété immobilière, liberté d'association, participation au monde des affaires...). La troisième série d'articles traite de la situation des étrangers dans divers pays du monde présentant des spécificités (en Afrique avec le Sénégal et Madagascar, en Asie avec la Thaïlande, en Europe avec la Suisse).

Les initiatives francophones en faveur de l'accueil des étrangers sont nombreuses. Cet ouvrage en fait partie.

sous la direction de **NGUYEN NGOC DIEN**

ISBN : 978-2-36170-207-6

2019 / 242 pages - 15 €





Rendre la justice au XXI^e siècle - Perspectives francophones

Il y a des façons simples et banales de traiter du rôle présent et futur de la justice. Il suffit d’analyser les tendances perceptibles depuis quelques dizaines d’années et de supposer qu’elles vont se prolonger au cours de ce XXI^e siècle qui constitue l’ambition et l’horizon de notre livre. En fait, il n’est aucune assurance que les évolutions actuelles s’accroissent et sans doute n’est-ce pas toujours souhaitable.

Parmi les nouvelles tendances que les auteurs de ce livre se sont attachés à analyser figure d’abord l’intrusion du juge dans des domaines de plus en plus nombreux et où, pendant longtemps, il n’avait guère osé s’aventurer. Il en va ainsi de la justice transitionnelle ainsi que de sa présence sur le terrain le plus politique qui soit, celui *du maintien en fonction ou à l’inverse de l’éviction des plus hautes autorités de l’Etat*. Ces nouvelles missions de la justice pourraient donner l’impression que les droits et les exigences traditionnellement considérés comme inséparables de la qualité de juge sont dépassés. Il n’en est rien et c’est même le principe contraire qui s’impose. C’est le cas de *l’indépendance et de la responsabilité des magistrats*. Il est enfin une dimension qui ouvre la voie à des nouvelles perspectives, il s’agit de la place reconnue à *l’arbitrage et à la privatisation de la société* dont nous avons souhaité débusquer les causes et évaluer les conséquences.

Sous la direction de **NGUYEN NGOC DIEN**
ISBN : 978-2-36170-122-2
2016 / -- pages - 15 €



Politiques publiques et régulations des systèmes d’enseignement

Les systèmes d’éducation font aujourd’hui l’objet de débats animés et contradictoires sur les modalités de leur pilotage et de leur gestion dans des contextes parfois difficiles, tandis que les missions de l’enseignement dans le monde moderne tendent à devenir beaucoup plus variées que par le passé. Ces questions concernent tous les pays, pays développés, émergents et pays en voie de développement. Pour faire le point, l’ouvrage décline son plan en cinq chapitres. Un premier chapitre remet en perspective le thème par rapport à l’évolution des contextes économiques, idéologiques et de l’économie de l’éducation en général (chapitre 1). Les quatre chapitres suivants reviennent en détail sur les quatre grandes modalités de pilotage de l’offre d’éducation par l’État en relation avec leurs référents théoriques. Les politiques ciblées sur l’efficacité externe sont ventilées selon des logiques financières via la théorie du capital humain (chapitre 2) ou physiques via la méthode de prévision de la main-d’œuvre à travers un pilotage par la relation formation emploi (chapitre 3). Les considérations d’efficacité interne qui s’articulent sur la dimension institution et régulation conduisent à différencier la logique du pilotage par les inputs préconisée par l’institution hybride du quasi-marché (chapitre 4) de celle de la logique de pilotage par les résultats suggérée par la théorie de l’agence (chapitre 5).

Par **Jean-Michel PLASSARD** et **NHU-THI-THANH TRAN**
ISBN : 978-2-36170-012-6
2011 / 428 pages - 25 €

La formation initiale : une valeur sûre pour les jeunes ? Une analyse des insertions et des valeurs de formation



Ici « valeur de la formation initiale des jeunes » est souvent interprétée en référence exclusive au diplôme ou au niveau d’études. Dans sa première partie, cet ouvrage tente de rendre compte de la complexité de ce qui fait, en réalité, la valeur de la formation initiale : parcours scolaire, filière, spécialité, territoire, éléments auxquels se superposent la confrontation entre le(s) marché(s) du travail et les logiques institutionnelles de construction des filières de formation et de reconnaissance des formations. notamment dans les différents accords collectifs. C’est seulement une fois que l’on a pris en compte tous ces éléments que l’on peut tenter de saisir la valeur relative d’une formation initiale. Toutefois, cette valeur n’est pas figée. Elle évolue parallèlement aux transformations du marché du travail et surtout aux logiques institutionnelles. La seconde partie de l’ouvrage rend compte de cette dynamique et, plus particulièrement, du décalage entre les besoins immédiats ou de court terme du système productif, et un objectif politique de poursuite de la hausse des niveaux d’éducation pour maintenir la compétitivité à long terme. Cette confrontation, tant théorique qu’empirique, entre court terme et long terme permet une lecture originale du débat actuel entre partisans de la poursuite de l’expansion scolaire et tenants d’un certain malthusianisme. Il en ressort la nécessité de réfléchir l’expansion scolaire en France pour éviter les « générations sacrifiées », tout en conservant cet objectif à long terme. En effet, au-delà de l’argument de compétitivité internationale, le niveau d’éducation demeure, contrairement à ce qui est affirmé par certains, le meilleur vecteur de l’égalité des chances à l’entrée sur le marché du travail.

Sous la direction de **PHILIPPE LEMISTRE**
ISBN : 978-2-915699-87-6
2010 / 269 pages - 25 €

Egalement disponible sur 



L'ancienneté professionnelle à l'épreuve de la flexicurité

La « flexicurité » est devenue un thème influent dans le domaine des politiques de l'emploi. Selon cette approche, la réduction du chômage et la compétitivité nécessitent plus de souplesse contractuelle de l'emploi. Dans le même temps, l'assouplissement du droit du travail doit être compensée par des dispositions visant à sécuriser les trajectoires professionnelles. Les carrières professionnelles se dessineraient ainsi au gré des mobilités, des formations et des réorientations. La perspective se différencie des idéaux de stabilité et de progression dans l'emploi tels que l'économie de la croissance et l'Etat social ont pu les faire émerger au cours des trente glorieuses où l'ancienneté professionnelle est génératrice de droits et de protections. L'ouvrage se propose de questionner le passé et le devenir de l'ancienneté professionnelle à la lumière de l'injonction européenne de flexicurité dans une approche ouverte et pluridisciplinaire.

Sous la direction de **BERNARD CONTER, PHILIPPE LEMISTRE ET BRIGITTE REYNES**
ISBN : 978-2-915699-83-8
2009 / 311 pages — 25 €



L'égalité des sexes dans le monde francophone

L'égalité des sexes reçoit d'évidence des traitements différents selon les cultures, les traditions, l'impact des religions et les situations économiques. S'il existe bien une reconnaissance du principe dans l'espace francophone, révélatrice en ce sens est la déclaration de Bamako adoptée en 2000, il n'y a pas pour autant de cadre juridique uniforme tant les réalités sont différentes selon les pays. S'il existe sans doute un idéal commun visant à rejeter toute discrimination en ce domaine, de grandes difficultés subsistent, qu'elles résultent de lacunes juridiques ou d'obstacles liés à des pratiques ignorant les droits de la personne.

Sous la direction de **JEAN-PIERRE THÉRON**
ISBN : 978-2-915699-75-3
2009 / 249 pages — 30 €



Aspects récents de l'intervention publique dans le domaine économique Etudes Franco-Brésiliennes

Le thème de « l'intervention publique dans le domaine économique » se déploie en termes différents au Brésil et en France mais avec quelques préoccupations communes : bouleversement des économies nationales par une mondialisation souvent plus subie que souhaitée, accentuation des inégalités économiques et sociales qui viennent radicaliser les rapports sud-nord, interrogations sur

le rôle des organisations régionales dans leur volonté de contrebalancer le poids des grands décideurs extérieurs.
Sous la direction de **JEAN-PIERRE THÉRON et JOSÉ GABRIEL ASSIS DE ALMEIDIA**
ISBN : 2-915699-28-3
2006 / 261 pages — 25 €



Le rayonnement du droit français dans le monde

Pour débusquer d'éventuelles influences françaises mais sans esprit de prosélytisme, l'intérêt des contributeurs s'est porté sur tous les grands domaines de la création juridique, qu'il s'agisse du droit international, du droit européen, du droit constitutionnel, du droit administratif, du droit social, du droit commercial, en étendant le champ des curiosités à la jurisprudence, à la doctrine...

Sous la direction de **ANDRÉ CARBONELL**
ISBN : 1630-6910 – 2005 / 280 pages — 45 €



L'enfant et les familles nourricières en droit comparé

L'Institut de droit comparé des pays latins de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse a choisi de s'interroger sur les raisons de l'absence, dans notre législation, d'une institution qui a déjà fait ses preuves dans beaucoup d'autres pays et qui bénéficie d'une certaine reconnaissance au niveau international et européen (notamment avec la Recommandation du Conseil de l'Europe en date du 20 mars 1987).

Et l'on peut, en effet, se demander s'il ne serait pas opportun de juxtaposer (ou de substituer) au concept actuel de "famille d'accueil", dont les conséquences juridiques sont aussi imprécises que limitées, celui de "famille nourricière", qui conduirait à créer, entre parents

et enfants, un véritable lien de droit.

Au lieu de reposer sur un rapport de filiation, réelle ou fictive, comme dans la famille biologique ou adoptive, ce lien résulterait du seul fait matériel de l'accueil, de l'entretien et de l'éducation. N'y a-t-il pas là quelque chose qui va dans le sens du mouvement actuel de consécration des situations de fait, et n'est-ce pas d'une sorte d'adoption de fait qu'il s'agit en l'espèce ? Car c'est bien à l'adoption que cette institution nouvelle devrait servir, soit de préparation, soit d'alternative.

Le but visé serait de combler un vide juridique en donnant à ces parents qui assument effectivement la charge de l'enfant un véritable statut, avec des droits clairs et bien définis, qui n'entraînent pas pour autant la rupture avec la famille d'origine. Extrait de la préface de M. Xavier Blanc-Jouvan.

Sous la direction de **JACQUELINE POUSSON-PETIT**
ISBN : 2-909628-32-9 – 1997 / 424 pages — 30, 49 €



La LOLF à 20 ans ! Actes de colloques n° 47

Annoncée comme une révolution, la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1er août 2001 marquait alors une rupture.

Passant d'une logique de moyens à une logique de résultats, il s'agissait de renouveler les pratiques financières de l'État et des acteurs de la gestion financière. La démarche de performance devait guider l'action de l'État comme désormais des nouveaux opérateurs de l'État. Le contrôle parlementaire devait évoluer et devenir effectif. Vingt ans après sa promulgation et face à une crise toujours permanente des finances publiques, la LOLF a-t-elle atteint ses objectifs ? Comment a évolué le rôle du Parlement depuis 2001 ? La démarche de performance guide-t-elle vraiment l'action de l'État ? Comment ont évolué les principes budgétaires ? L'intégration des finances de l'État avec les autres secteurs des finances publiques a-t-elle connu des avancées ? De multiples questions se posent aujourd'hui quant à l'avenir de la LOLF et de ses perspectives de réformes. Le colloque organisé par l'Institut Fédératif de Recherche « Mutation des normes juridiques », l'Institut Maurice Hauriou et la Société Française de Finances publiques (avec le soutien de la Faculté de droit de Toulouse et de l'Institut Universitaire Champollion d'Albi) se propose de participer à cette vaste réflexion sur les institutions financières de la France.

Sous la direction de **VINCENT DUSSART** avec la collaboration de **VALÉRIE PALMA** et **STÉPHANE MOUTON**

ISBN : 978-2-36170-262-5

ISSN : 1952-0964

2022 — 35 €

*Prochainement disponible sur OpenEdition
et en vente chez Lextenso*



Droit de l'espace extra-atmosphérique Actes de colloques n° 46

L'espace extra-atmosphérique est aujourd'hui en proie à des enjeux à la fois nouveaux et considérables. Il voit se développer un marché privé en forte croissance, notamment à des fins d'exploitation des ressources, et donne lieu à d'importants investissements publics et privés, nationaux ou étrangers. Par ailleurs, alors qu'il est au centre des rapports de puissances depuis la Guerre Froide, l'espace devient le siège du développement d'activités militaires nouvelles, et potentiellement de conflits armés d'un nouvel âge. Une adaptation des règles internationales pertinentes semble désormais indispensable pour accompagner au mieux ces évolutions. Nombre de ces enjeux contemporains sont abordés dans le présent ouvrage, issu de deux demi-journées préparatoires au colloque de la Société française pour le droit international sur l'espace extra-atmosphérique et le droit international. Illustrant le dynamisme et la richesse de la jeune doctrine francophone, les communications ici réunies intéresseront les lecteurs issus du monde académique et les professionnels qui souhaitent cerner les problématiques de l'espace d'aujourd'hui et de demain.

Sous la direction de **CLÉMENTINE BORIES**, **MARINA EUDES**, **LUCIEN RAPP** et **LUCAS RASS-MASSON**

ISBN : 9782361702298 - ISSN : 1952-0964

2019 / 168 pages - 20 €

Épuisé en version imprimée



Le renoncement en droit public – Actes de colloques n° 45

Le renoncement est un phénomène courant que l'on peut régulièrement constater dès lors qu'une personne privée ou publique choisit de ne pas entreprendre telle ou telle démarche qui s'offre à elle, de ne pas effectuer telle ou telle action ou même tout simplement change d'avis.

En tant que tel il ne s'agit pas d'une notion juridique à moins qu'il ne se matérialise sous la forme expresse d'une renonciation, largement théorisée en droit privé mais peu étudiée en droit public. Si le renoncement et la renonciation ne sont ni l'un ni l'autre très familiers du droit public, le renoncement dépasse, quant à lui, très largement la notion de renonciation tout en l'englobant et suscite, à ce titre, de nombreuses et légitimes interrogations afin de mieux cerner la place que le droit public laisse au renoncement.

Ce colloque a pour ambition de déterminer quelles sont les spécificités du renoncement en droit public afin de préciser en quoi il se distingue de la renonciation telle qu'elle a pu être formalisée en droit privé. À cet égard, si le renoncement n'apparaît pas comme spécifique au droit interne, il conviendra de s'interroger sur l'existence ou non d'un encadrement du renoncement mais aussi sur les formes qu'il peut ou pourrait revêtir. Une attention particulière sera également portée aux modalités du renoncement qu'il s'agisse, d'une part, du renoncement par l'individu en se demandant ici s'il constitue toujours un acte de volonté et s'il ne peut pas le cas échéant être présumé, et, d'autre part, du renoncement des personnes publiques, qui se matérialise de maintes façons. Ces diverses modalités de renoncement et les conséquences qui peuvent s'y attacher suscitent quant à elles d'autres interrogations portant sur les limites qui peuvent peser sur le renoncement au regard du droit public.

Sous la direction de **NATHALIE JACQUINOT**

ISBN : 9782361702199 - ISSN : 1952-0964 — 2019 / 233 pages - 20 €



Les structures individuelles – IFR - Actes de colloques n° 44



L'exercice d'une activité professionnelle requiert le choix d'une structure d'exercice. Pendant longtemps, le choix des entrepreneurs se résumait à une simple option entre l'entreprise individuelle et la société pluripersonnelle. Si l'entrepreneur voulait exercer seul son activité, il devait se résoudre, soit à engager tout son patrimoine en agissant en son nom et pour son compte, soit à trouver un associé de « paille » dans le cadre d'une société à risque limité...

Ce temps est désormais révolu ; le législateur a commencé par martyriser le droit des sociétés, en acceptant l'idée, a priori saugrenue, de l'associé unique (loi du 11 juillet 1985 instituant la SARL avec un seul associé, ou « EURL »), avant de consacrer l'idée, jadis hérétique, du patrimoine d'affectation en mettant fin au principe de l'unicité du patrimoine (loi du 15 juin 2010 instituant le statut d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée, ou « EIRL »).

L'évolution est en cours. L'EURL n'est plus la seule société unipersonnelle (loi du 12 juillet 1999 créant la SAS unipersonnelle), et le législateur n'a eu de cesse que de desserrer les contraintes pesant sur les entreprises individuelles, jusqu'à prévoir un statut fiscal et social ultra-simplifié pour les micro-entreprises (loi du 4 août 2008 instituant le statut de « l'auto-entrepreneur »), ou plus récemment en simplifiant encore le régime de l'EIRL (loi du 22 mai 2019 pour la croissance et la transformation des entreprises).

Ces évolutions ont parfois été critiquées, souvent encouragées, mais elles n'ont jamais laissé personne indifférent. Comment en effet, un juriste pourrait-il rester muet devant l'amoncellement des questions, parfois fondamentales, générées par la dualité de patrimoine d'une même personne par la nécessaire adaptation du droit des sociétés lorsque celles-ci sont créées par un seul associé ? C'est précisément tout l'enjeu de ce colloque consacré aux structures individuelles ; savoir d'où l'on vient, ce qui a été réalisé et ce qui reste à accomplir.

Sous la direction de **NADÈGE JULLIAN**, **SANDRINE TISSEYRE** et **ARNAUD DE BISSY**

ISBN : 9782361702205 – ISSN : 1952-0964 — 2021 – 287 pages – 25 € – 295 pages – 25 €





Laïcité et défense de l'état de droit Actes de colloques n° 43

Depuis leur naissance, les religions traversent les sociétés. L'histoire passée et contemporaine montre qu'elles portent en elles à la fois la paix et la guerre. Elles offrent une morale et permettent à des milliers de personnes pratiquantes ou non de vivre ensemble sans acrimonie, tant que la liberté de conscience et que le libre exercice des cultes sont respectés. Malheureusement, on peut constater que tel n'est pas toujours le cas dans de nombreux coins du globe.

Il résulte de la déclaration universelle des droits de l'homme que « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ». Néanmoins, il faut interroger les pratiques religieuses pour voir en quoi celles-ci peuvent générer des tensions et des violences. En effet, bien que l'éducation religieuse soit normalement vectrice de paix, certaines pratiques instrumentalisant la religion rejettent cette liberté de pensée et les modes de vies différents des leurs.

À l'heure de la sécularisation progressive du monde occidental, à l'heure où les phénomènes de radicalisation religieuse sont de plus en plus importants et à l'heure où de nombreuses régions du monde sont encore en conflit pour des raisons de croyances religieuses (en Afrique, en Europe, aux États-Unis etc..), il apparaît nécessaire de s'attarder sur les relations qu'entretiennent les droits de l'Homme, la paix et la religion.

Face à l'extrême hétérogénéité du phénomène religieux et des rapports qu'entretiennent les êtres humains avec celui-ci (croyant, pratiquant, athée, agnostique, musulman (chiite, sunnite), chrétien (catholique, protestant, évangélique), juif, hindou, bouddhiste, animiste, ...), il convient de démontrer en quoi la liberté de pensée, de conscience et de religion et la liberté d'opinion et d'expression sont le socle d'un vivre ensemble et d'une cohabitation harmonieuse.

Différents moyens peuvent permettre d'atteindre un tel objectif. Pour cette deuxième édition du séminaire « Religions, Droits de l'Homme et Paix », les organisateurs proposent d'explorer la question de savoir dans quelle mesure la laïcité et la défense de l'État de droit permettent de garantir la paix entre les religions dans une société respectueuse des droits de l'Homme.

Pour ce faire, ce séminaire propose un échange de vues très large et ouvert entre différents acteurs des religions, de la société civile, de l'État et de l'Université.

Il débute par un panel des doctorants autour des visions de la laïcité et se terminera par des questions de ces doctorants au panel de grand oral. Il permettra aussi des échanges autour de l'État de droit et de la laïcité, de l'État et des relations interconfessionnelles à travers le vivre ensemble dans la République, des religions et des libertés fondamentales.

Sous la direction de **JOËL ANDRIANTSIMBAZOVINA** et **PATRICK KABOU**

ISBN : 9782361701994 - ISSN : 1952-0964

2020 / 285 pages — 35 €



Justement traduire : les enjeux de la traduction juridique – IFR - Actes de colloques n° 42

Le droit a son propre langage, et même plusieurs. La circulation des droits d'un pays à un autre, d'une époque à l'autre, suppose la possibilité de pouvoir saisir ce droit voyageur. Pour traverser les frontières et les âges, il doit être traduit. Mais que traduit-on lorsqu'on traduit le droit ? La différence fondamentale formulée par Ferdinand de Saussure – entre sens (contenu intrinsèque du terme) et valeur (contenu du terme tel qu'il résulte des relations qu'il entretient avec d'autres termes relevant d'un même système linguistique) d'un mot – prend une dimension toute particulière dans le domaine juridique : ce qui y distingue le sens de la valeur n'est pas seulement l'intégration du mot dans un système linguistique donné, mais aussi et surtout dans un système juridique spécifique. La question de la traduction juridique s'entend donc en réalité à plusieurs niveaux. Il n'y est pas seulement question de traduire les mots du droit ; s'y mêlent aussi la question de la possibilité de traduire la distance qu'entretient la langue juridique avec la langue commune au sein de chaque système linguistique, et celle de la capacité à transcrire les réalités juridiques inhérentes à un système juridique dans des langues par lesquelles se pensent et se formulent des règles auxquels ces réalités sont étrangères.

Historiens du droit et comparatistes sont sans cesse confrontés à cette passionnante mais redoutable difficulté. L'ambition du colloque était de questionner les pratiques multiples de la traduction juridique, à la fois dans leur épaisseur historique et dans leur amplitude transfrontalière. Asseoir l'autorité, établir le dialogue et diffuser le savoir ont été les trois temps autour desquels se sont articulés les interventions académiques et retours d'expérience multiples..

SOUS LA DIRECTION DE **MARIE BASSANO** ET **WANDA MASTOR**

ISBN : 978-2-36170-197-0 – ISSN : 1952-0964 — 2020– 312 pages – 25 € - *Épuisé en version imprimée*



Le contrat dans tous ses états – Actes de colloques n° 41

Parce que le contrat, polymorphe, irrigue de nombreux pans du droit, parce que le contrat, international, transcende les limites géographiques, l'idée d'un colloque jouant sur « Le contrat dans tous ses États » s'est imposée à ses deux organisatrices.

Le caractère transfrontalier du contrat et la multiplication des échanges interétatiques rendent essentielle la problématique du conflit de lois et du conflit de juridictions, donc la thématique du droit international privé. Cette dernière a été abordée dans toute sa diversité, du droit des obligations stricto sensu, en passant par les questions familiales, sans oublier le droit du travail et les mécanismes perturbateurs au premier rang desquels les lois de police.

L'internationalité ne pouvait laisser de côté la nécessaire approche comparatiste des contrats. Plusieurs réflexions de droit comparé français et anglais sont menées, car le droit continental et la Common law s'opposent traditionnellement et parce que l'actualité

juridique des deux côtés de la Manche (la réforme du droit français du contrat ainsi que les négociations post-Brexit notamment) invite le juriste à s'interroger sur les influences de chacun : aussi est-il question de l'influence britannique sur les remèdes français à l'inexécution du contrat, ainsi que celle qui pourrait enrichir la clause de force majeure dans le droit français. Les interactions anglaises et françaises de la bonne foi dans les contrats au regard du pouvoir discrétionnaire du juge sont également envisagées. Ces réflexions sont prolongées par une analyse de la bonne foi dans le droit français du contrat, et, enfin, par une approche comparée du contrat dans le droit de la famille.

Sous la direction de **CÉCILE LE GALLOU** et **ANNE MARMISSE-D'ABBADIE D'ARRAST**

ISBN : 9782361701963 - ISSN : 1952-0964

2019 / 177 pages - 20 €



Sécuriser la sous-traitance : quels nouveaux défis ? IFR - Actes de colloques n° 40



La sous-traitance est une opération économique répandue, qui fait l'objet d'un traitement juridique qui mériterait peut-être d'être repensé et rationalisé. Tout d'abord, la loi relative à la sous-traitance a certes posé le cadre général de l'opération juridique. Toutefois, les contextes juridique et économique ont tous deux grandement évolué depuis les années 1975, ce qui conduit à s'interroger sur l'adaptation des règles alors posées. En outre, et plus encore, les obligations se sont largement densifiées, de même que le recours à la sous-traitance s'est accru. Le changement est patent en termes de volume normatif, et la loi Sapin 2 du 9 décembre 2016 en est une illustration, mais cet accroissement n'en est pas le seul reflet. La mutation de la source, avec l'intégration dans le droit dit « dur » d'un droit plus « souple », a également mené au renouvellement du corpus de règles à observer, à leur teneur, ce qui pose des difficultés de mise en œuvre. En outre, la place du risque dans la société contemporaine, qu'il prenne sa source dans le contrat, ou dans le fait juridique, oblige à repenser les techniques qui l'anticipent et permettent sa prévention, ou son traitement.

Sous la direction de **SANDRINE TISSEYRE**

ISBN : 9782361701956 – ISSN : 1952-0964

2019 - 326 pages – 25 €

Épuisé en version imprimée



Les chemins de Saint-Jacques à l'épreuve du temps Actes de colloques n° 39



À un moment où nombre de biens patrimoniaux sont bousculés par des interrogations multiples (rentabilité des investissements consentis ; possibles dégradations et mise en danger de l'intégrité du bien ; remise en cause de tel ou tel critère matériel et/ou immatériel, ...) il

semble très pertinent de se livrer à un examen serré de ce qui justement fait la singularité de ce bien dans le paysage certes géographique, mais aussi juridique, historique, économique et sociétal.

Les Chemins sont très largement dans leur acception actuelle une re-découverte et reconstruction de la dernière génération – la nôtre – en lien avec des problématiques de voyage ; de découverte y compris de la « Nature » ; de valorisation adaptées à un cheminement maîtrisé. De la sorte, le bien est abordé sous tous ses aspects : physique (les tracés ; les variations de ces tracés ; les usages et leur hiérarchie ; leur inscription durable dans la trame du paysage, ...), juridique (la pérennité d'une possible circulation dans un espace quadrillé par les itinéraires goudronnés, ...), sociétal (le retour des marcheurs/ou autres modes de parcours de mobilité douce ; l'activation des circuits d'un nouvel imaginaire appuyé sur les traditions et les vecteurs de l'idéal...).

Le colloque a abordé plusieurs thèmes comme par exemple la reconnaissance juridique des chemins de randonnée, le régime juridique des chemins de randonnée pédestre, les conflits d'usage – existe-t-il un droit de la promenade ou à la promenade ?, la continuité des itinéraires et le droit de propriété, la police et la responsabilité relatives aux conditions d'utilisation des chemins inscrits.

Sous la direction de **FLORENT GARNIER**

ET **PHILIPPE DELVIT**

ISBN : 9782361701932

ISSN : 1952-0964

2019 / 277 pages – 20 €



L'intermédiation professionnelle – IFR - Actes de colloques n° 38



Dérivée du latin « intermedius » signifiant « qui est au milieu » et plus large que « la représentation » ou, a fortiori, « le mandat », « l'intermédiation » intéresse fonctionnellement – depuis longtemps et de plus en plus – la plupart des disciplines ou matières juridiques même si, envisagée d'un point de vue strictement conceptuel et notionnel, l'institution serait encore très floue, voire élastique. Il en va ainsi d'autant plus que, de toute évidence, la doctrine est restée assez réservée sur les questions ou problèmes relatifs à sa conception d'ensemble. Le sujet, loin d'être rebattu, semblait ainsi mériter un regard plus exhaustif, eu égard à sa dimension, à son intérêt, à son importance, à sa difficulté... Mais, une fois posée en ces termes, la question a très vite fait apparaître la multiplicité, la diversité, la complexité et, parfois, la disparité des normes applicables. Il s'est avéré, en effet, très difficile de trouver une cohérence constante ou un « souffle commun » dans les règles gouvernant l'intermédiation ou son environnement puisque, selon les systèmes juridiques, selon les disciplines ou selon les matières, selon les contrats ou les institutions, selon la qualité des parties, selon les intérêts en présence... ou encore selon les périodes, la conception de l'intermédiation est mouvante et son régime variable. Le mécanisme et son régime tendraient même, aujourd'hui, à devenir très évolutifs et, fatalement, très incertains avec l'apparition et la croissance exponentielle, grâce à la démocratisation de l'accès à l'informatique et à l'internet, de nouvelles formes (et plateformes) d'intermédiation qui bousculent les méthodes et les règles traditionnelles (il s'ensuit même que la notion inédite de « néo-intermédiation » mériterait, sans doute, de faire son entrée dans le langage juridique pour désigner et nommer, au sens latin du verbe, « l'intermédiation 2.0 » offerte par des marques de services comme Airbnb). Ainsi, il y a de toute évidence une situation de dispersion – confinante à la nébuleuse – qui est telle que le thème considéré pouvait et pourrait encore avoir de quoi donner quelque vertige. Unanimentement partis de ce constat, les nombreux acteurs du colloque, organisé à Toulouse le 4 octobre 2018, avaient alors pour ambition d'embrasser le sujet dans toute sa dimension et de mener, de façon curieusement inédite, une analyse d'ensemble du phénomène en en dépassant les multiples et diverses approches strictement sectorielles ou parcellaires. Autrement dit, l'objectif des intervenants était, en partant des ressources offertes par certains « statuts spéciaux » minutieusement choisis en raison, notamment, de leur particularisme ou de leur importance, de se lancer à la recherche d'un fonds ou droit commun de l'intermédiation volontaire ou contractuelle réalisée par des professionnels. Qu'il nous soit alors permis, sur la foi de la quantité et de la qualité des contributions publiées dans le présent ouvrage, d'espérer et d'affirmer que cet objectif a été largement atteint !

Sous la direction de **MOUSSA THIOYE** – ISBN : 9782361701925 – ISSN : 1952-0964 — 2019 - 153 pages – 18 €



La confiance, un dialogue interdisciplinaire– Actes de colloques n° 37



Dès lors qu'elle renvoie à la possibilité de « se fier », à quelqu'un ou à quelque chose, la confiance est au cœur et au fondement des relations sociales, intéressant ce faisant la plupart des sciences sociales. Dans un contexte dominé par le constat partagé d'une « crise » de confiance / ou de défiance – dans la société, dans la démocratie, dans les hommes et les institutions politiques, dans le progrès, dans l'économie, etc. –, une interrogation croisant les analyses de différentes disciplines prend tout son sens.

Si le juriste est interpellé par la problématique de la confiance en tant que « juriste dans la cité », il peut également y trouver un concept invitant à renouveler certains cadres classiques des droits constitutionnels, de l'environnement, de l'économie ou encore des finances.

L'organisation d'une « journée d'étude interdisciplinaire » tendait à poursuivre ce questionnement, en invitant des spécialistes de disciplines non juridiques à dialoguer avec des juristes. Les points de vue de la philosophie, de l'histoire, de la science politique et de l'économie ont ainsi été mobilisés pour questionner la thématique commune de la confiance.

Il s'est agi notamment, d'une part, de se demander si la réflexion sur la confiance était en mesure de développer des outils aptes à renouveler certains cadres théoriques classiques ; d'autre part de s'interroger sur l'impact de ces réflexions théoriques sur le lien social, eu égard aux enjeux actuels

Sous la direction de **AUORE GAILLET, NICOLETTA PERLO ET JULIA SCHMITZ**

ISBN : 9782361701802 - ISSN : 1952-0964 – 2019 / 139 pages – 18 €





L'a territorialité de la laïcité IFR - Actes de colloques n° 36

La question sur la notion de la laïcité occupe aujourd'hui la place publique.

Malgré sa définition juridique assez limpide, la laïcité, principe d'organisation de l'État et fondement de la liberté de pensée et d'opinion, « même religieuse » (art. 10 DDHC-1789), dans son appréhension – et donc son application – devient abstruse et de plus en plus brûlante. Considérée comme « une alliée de la religion » par S.S. le Pape Benoît XVI, la laïcité est, pour certains, lue et comprise comme étant, en soi, une « religion », voire un « dogme » de neutralisation absolue de l'espace public de toute extériorisation religieuse, même non attentatoire à l'ordre public établi par la loi. Pour d'autres, la laïcité est un objet social, politique et/ou juridique permettant de répondre à des desseins intéressés et empiriques : favoriser le communautarisme pour un escient électoraliste ; interdire (ou tolérer) certains signes religieux ostentatoires en fonction de la religion visée et/ou de la paix sociale souhaitée ; présenter le cultuel en culturel (ou inversement) en vue de solliciter le (ou exiger l'interdiction du) financement d'un édifice de culte, etc.

Si « latitudinaire » que son appréhension provoque comme effet, la laïcité, dans son acception principielle et enveloppante, demeure une « conquête permanente » devant favoriser le savoir sur le dogme, l'épanouissement des libertés (dont la liberté religieuse) sur l'obscurantisme xénophobisant, le vivre ensemble sur l'enfermement dans des territoires perdus de la République, le respect de la dignité de la personne humaine sur l'esprit de domination d'une Vérité que nul ne possède.

Le thème choisi pour cette Septième Édition a donc pour objet d'explorer les différents champs d'appréhension concrets de la laïcité.

Il s'agit de comprendre comment ce principe, a priori incontesté dans sa définition, se révèle si méconnu, si déformé et si controversé lorsqu'il s'agit de le faire vivre « ici ou là » : en France, en Europe ou à l'étranger (éléments de comparaison avec la Russie et le Liban) ; sur le territoire français, dans les divers établissements publics, dans les espaces publics/privés, dans les lieux fermés de la République et dans l'entreprise ; sur le territoire français, selon l'histoire et la géographie, selon le degré d'intégration et d'adhésion aux valeurs de la République, selon l'objet (ex. financement des édifices de culte) et selon les circonstances de temps et de lieu et les aléas de la jurisprudence (nationale et européenne).

SOUS LA DIRECTION DE **HIAM MOUANNÉS**
ISBN : 9782361701765 – ISSN : 1952-0964
2018 / 374 pages – 25 €



Pierre Hébraud, doctrine vivante ? Actes de colloques n° 35

Cet ouvrage consacré à Pierre Hébraud se propose d'étudier sa doctrine, lui qui fut notamment un éminent processualiste. L'occasion en est donnée avec les 80 ans de sa nomination comme professeur à Toulouse (1937) et les 30 ans de l'inauguration de l'amphithéâtre à son nom (1987). Pourtant, mais peut-être cela résulte-t-il de sa personnalité décrite comme discrète, son œuvre ne reste connue que des spécialistes, sans que jamais ne fût posée la question de déterminer s'il existe une doctrine propre à Pierre Hébraud, sans jamais que ne fût clamée une école de Pierre Hébraud. La doctrine de Pierre Hébraud, créatrice sinon révélatrice, a influencé la doctrine dans son ensemble et le droit positif sur un grand nombre de points : autorité de chose jugée, acte juridictionnel, classification des actions, rôle de la Cour de cassation, arbitrage... Juriste extrêmement ouvert, attiré par le droit comparé, il est même suspecté être à l'origine de la notion de droit processuel. Analyser les travaux de Hébraud en droit processuel et procédure civile nécessite évidemment de replacer ses écrits dans leur contexte. Mais il s'agit également et surtout de souligner qu'ils sont marqués d'une grande modernité et sont parfaitement aptes à décrire le droit contemporain et peut être même à régler des scories jusqu'ici irrésolues. La question posée au long de cette journée d'échanges est alors simple : sa doctrine est-elle toujours vivante ?

Sous la direction de **LIONEL MINIATO ET JULIEN THÉRON**
ISBN : 9782361701727 - ISSN : 1952-0964
2017/231 pages -25 €



Santé, numérique et droit-s- IFR - Actes de colloques n° 34

C'est dans la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée que la télémédecine a bâti son histoire. Elle n'est désormais qu'un aspect du développement massif de la e-santé en médecine. Les avancées technologies alliées à des usages diversifiés des réseaux 3.0 et 4.0, aux progrès de l'intelligence artificielle et des objets connectés obligent désormais à interroger les termes de l'équation entre la santé, le numérique et le(s) droit(s). A cet égard, nombre de défis sont à relever, institutionnels et normatifs. Les pouvoirs publics, les établissements et les professionnels, les industriels et les usagers du système de santé sont concernés. Transformation numérique de l'exercice médical, nouvelles pratiques, prises en charge connectées, formation, déontologie, acceptabilité, autant de sujets au cœur des bouleversements politiques, sociologiques et culturels à venir comme des tensions éthiques et juridiques actuelles sur la protection des données personnelles ou la mutation inéluctable des métiers de la santé. Ces évolutions sont profondes qui affectent les cadres d'exercice des professionnels et modifient le rapport des patients à la médecine et la santé. Les dynamiques en cours éprouvent également le fonctionnement des systèmes de santé et de protection sociale français et européens, remettant en cause leurs fondements de solidarité et de partage des risques. De nouveaux acteurs, puissants, les GAFAM, dotés d'un savoir-faire électronique et financier inédit, bousculent les valeurs et modèles portés par nos acteurs historiques. Ceci appelle aussi à une réflexion sur la gouvernance de la santé dans l'avenir. Mais, in fine, rien ne saurait se faire sans la mobilisation des citoyens, des associations d'usagers et de malades : face aux mutations annoncées, il leur incombe de se saisir sans tarder des grands questionnements prospectifs posés par l'évolution des systèmes de soins et de protection sociale.

Le corps médical, les autorités sanitaires, le pouvoir politique sont-ils prêts à de telles disruptions ? Le sommes nous en tant que patients/citoyens ? Telles sont les interrogations auxquelles nous tentons si ce n'est forcément de répondre, du moins d'apporter des éléments d'analyse et d'accompagner de diverses pistes de réflexion.

Sous la direction de **ISABELLE POIROT-MAZÈRES** – ISBN : 9782361701703 – ISSN : 1952-0964

2018 - 370 pages – 30 € - *Épuisé en version imprimée*



Le droit constitutionnel et les sciences de la nature, de Bacon à Kelsen- Actes de colloques n° 33

Les sciences de la nature sont les gardiennes du temple de l'ère moderne. Non seulement elles incarnent le savoir par excellence, celui à l'aune duquel se mesurent de façon plus ou moins avouée tous les autres savoirs ; mais leur approche quantitative et déterministe de la nature se trouve à la racine de notre représentation quotidienne et spontanée de l'univers. Cette suprématie culturelle des sciences de la nature est devenue à peu près invisible du point de vue de la science du droit, qui ne voit plus qu'elle-même depuis qu'elle a été dotée d'une « théorie pure » au début du XX^e siècle. Pourtant il n'en a pas toujours été ainsi : dans les trois premiers siècles de l'ère scientifique moderne, le pouvoir de fascination exercé par les sciences de la nature fut tel que certains jurisconsultes et philosophes du droit furent tentés d'aller puiser chez elles des métaphores, des analogies, des modèles. Ce fut tout particulièrement le cas de théoriciens du droit constitutionnel qui étaient confrontés à la tâche de penser cet objet nouveau, l'État moderne : les représentations mécanistes des XVII^e et XVIII^e siècles, comme les représentations biologisantes du XIX^e siècle, inspirèrent une série de modélisations juridiques de l'État qui

marquèrent les esprits – de Hobbes à Hauriou, de Montesquieu à W. Wilson. Les actes de la journée d'études qui s'est tenue à l'Université Toulouse 1 Capitole le 16 octobre 2015 visent à donner une idée de ce processus de fécondation de la théorie constitutionnelle moderne par diverses analogies tirées des sciences naturelles – processus qui, s'il appartient indubitablement au passé, n'en constitue pas moins un épisode déterminé de l'histoire des idées constitutionnelles.

Sous la direction de **TRISTAN POUTHIER** – ISBN : 9782361701666 - ISSN : 1952-0964 2018 / 187 pages — 18 €





“L’entreprise et l’Art” IFR - Actes de colloques n° 32

Omniprésent dans la société, l’art semble naturellement peu présent dans le monde de l’entreprise. Pourtant, si les relations entre le monde de l’art et celui de l’entreprise semblent peu développées, l’entreprise n’échappe pas non plus à l’art.

En dépit de leur caractère apparemment marginal, les rapports entre l’art et l’entreprise touchent à des aspects essentiels de la façon dont l’art existe dans notre monde moderne. Les pouvoirs publics, qu’ils soient nationaux ou européens, encouragent le soutien au secteur artistique, et les enjeux politiques, culturels et économiques sont de taille. De telles politiques visent à encourager la création, la diffusion des œuvres, mais ce constat ne va pas sans questionnement sur le rôle des entreprises et des différents acteurs amenés à intervenir au sein du secteur artistique. L’entreprise peut appréhender l’art comme un marché sous l’angle de l’optimisation économique et fiscale, notamment via le mécénat ou les fondations. Comment alors concilier les exigences liées au soutien du secteur artistique, sa valorisation, avec la logique marchande et les préoccupations des entreprises en termes de communication ? Les logiques de ces deux mondes sont différentes. Toutefois, l’entreprise peut elle-même être créatrice d’art et réunir la double qualité d’entreprise et de créatrice. Cette activité spécifique engendre divers questionnements concernant les droits relatifs aux créations artistiques : qui en est titulaire ? Comment l’entreprise peut-elle valoriser des créations artistiques ? Comment protéger les créations artistiques de la convoitise des tiers ?

Le colloque du 18 novembre 2016 visait à approfondir les problématiques liées aux relations entre l’art et l’entreprise dans une dimension française et européenne. Ce colloque allie des universitaires spécialistes des questions techniques et juridiques à des professionnels et entrepreneurs confrontés à cette relation dans leur pratique.

SOUS LA DIRECTION DE **ALEXANDRA MENDOZA-CAMINADE**

ISBN : 9782361701598 – ISSN : 1952-0964

2016 - 178 pages – 25 €



La laïcité à l’œuvre et à l’épreuve Actes de colloques n° 31

Dans la lignée du cycle de colloques annuels sur le thème de la laïcité, cette sixième édition se veut une interpellation sur la laïcité (ou ce qui lui tient comme équivalent) telle qu’elle est à l’œuvre et à l’épreuve, aujourd’hui, en France et à l’étranger. Conçue comme

un instrument juridique de protection des libertés dont en l’occurrence la liberté de conscience et de culte (croire ou ne pas croire, avoir ou refuser d’avoir une religion), la laïcité se trouve malmenée, multi-interprétée, instrumentalisée, bafouée, culturalisée et/ou dogmatisée. Elle l’est sur tout le territoire et dans plusieurs espaces, dans les établissements publics d’enseignement scolaire, dans les universités, dans les établissements de santé, dans les établissements carcéraux. Instrument d’égalité et de fraternité, la laïcité se trouve écrasée par des Vérités (pas seulement religieuses et pas seulement en France) toutes faites envahissant sans crier garde aussi bien l’entreprise, la vie sociale, la vie privée et familiale et pose, dans certains cas, de sérieux et graves problèmes de sécurité publique. Quelles pourraient être les solutions juridiques, jurisprudentielles, sociales et éducatives à même de protéger en les consolidant les valeurs universelles de droits, de libertés et de respect de la dignité de la personne humaine ?

Sous la direction de **HIAM MOUANNÈS**

ISBN : 9782361701581 - ISSN : 1952-0964

2017 / 192 pages — 25 €



Le droit des entreprises en difficulté après 30 ans : droit dérogatoire, précurseur ou révélateur ? – IFR - Actes de colloques n° 30

Avec le recul de plus de trente années (âge du CREDIF, composante du Centre de Droit des Affaires), le droit des entreprises en difficulté apparaît comme une discipline très vivante et renouvelée occupant une place importante au sein du droit commercial et des affaires. L’objet de ce colloque est d’identifier les grandes évolutions de la matière et surtout d’analyser son influence sur les autres disciplines en montrant que, souvent présenté comme un droit dérogatoire au droit commun, le droit des entreprises en difficulté en a souvent annoncé les modifications.

La situation de défaillance financière oblige des « institutions » établies (contrats, sûretés...) à se remettre en cause ou, du moins, à évoluer. L’approche est conceptuelle tout en montrant l’importance concrète et pratique des changements dans la perception de la matière.

SOUS LA DIRECTION DE **FRANCINE MACORIG-VENIER**

ISBN : 9782361701574 – ISSN : 1952-0964

2017– 346 pages – 30 €



Vanuatu oscillation entre diversité et unité – IFR - Actes de colloques n° 29

Les 28 et 29 avril 2016 s’est tenu à Port-Vila, capitale du Vanuatu, un colloque réunissant des chefs coutumiers, des ministres vanuatais et des universitaires d’origines géographiques et scientifiques très diverses. Juristes, économistes, mais aussi anthropologue, agronome, sociologue et informaticien, ont engagé une réflexion sur le thème “Vanuatu : oscillation entre diversité et unité”.

La diversité est, à l’évidence, la caractéristique première de l’archipel vanuatais composé de 83 îles, mais elle est aussi au cœur de son identité : 113 langues vernaculaires, des coutumes parfois en conflit, différentes ethnies.

L’unité constitue à la fois une finalité et une réalité.

Une finalité : le 30 juillet 1980, les Nouvelles Hébrides, condominium franco-britannique, accédaient à l’indépendance. Dès lors, la jeune nation devient la République de Vanuatu, “Notre Terre”, et poursuit le but d’une unité politique.

Une réalité : malgré ses différentes déclinaisons, la coutume, reconnue en tant que norme à part entière par la Constitution vanuataise, est le fondement de l’identité nationale, la terre en est le socle sacré.

Mais les influences extérieures, hier la christianisation et la colonisation, aujourd’hui la mondialisation, vecteurs d’uniformisation, menacent d’érosion l’identité plurielle de Vanuatu. Ces influences sont également climatiques, les épisodes cycloniques sont, à juste titre, vécus comme un injuste tribut imposé par les États industrialisés.

Il n’en demeure pas moins que Vanuatu a été déclaré pays le plus heureux du Monde.

SOUS LA DIRECTION DE **MICHÈLE BOUBAY-PAGÈS** ISBN : 9782361701567 — ISSN : 1952-0964 – 2018 / 387 pages - 25 €



Le phénomène constituant -Un dialogue interdisciplinaire – IFR - Actes de colloques n° 28



Le « phénomène constituant » est à comprendre comme un ensemble d’actes successifs ou simultanés qui sont à la fois des actes juridiques et des faits. Il est un processus complexe et composite qui se déclenche à partir de la fin d’un ordre constitutionnel donné et qui conduit, après une période dont la durée dépend des contextes historiques et politiques, à l’instauration d’un nouvel ordre constitutionnel.

L’étude de la période se situant entre deux constitutions a souvent été délaissée par la doctrine constitutionnaliste. Une partie de celle-ci considère en effet que les périodes de transition constitutionnelle ne sont qu’une succession de décisions politiques dont la valeur juridique ne pourra qu’être confirmée ou infirmée ex post, une fois la nouvelle constitution adoptée et le nouvel ordre juridique établi.

Mais si la transition entre deux ordres juridiques est une période exceptionnelle, dans laquelle les faits politiques et sociaux s’articulent aux faits juridiques, le nouvel ordre constitutionnel qui s’ensuit est alors le reflet de ces faits, des équilibres qui en sont issus, souvent formalisés par des actes juridiques pré-constituants.

Pour décrire et expliquer ce phénomène complexe, le constitutionnaliste a alors besoin de s’appuyer sur les analyses des autres disciplines pour comprendre les multiples éléments qui participent à ce processus.

Cette journée de réflexion se propose ainsi d’instaurer un dialogue interdisciplinaire sur le phénomène constituant entre les juristes constitutionnalistes et les représentants d’autres sciences humaines et sociales. Les perspectives de l’histoire, de la science politique, de la sociologie, de la psychanalyse ou encore de l’économie permettront d’apporter des éclairages nouveaux sur cet objet juridique mal identifié.

SOUS LA DIRECTION DE **AUORE GAILLET, NICOLETTA PERLO ET JULIA SCHMITZ**

ISBN : 9782361701505 – ISSN : 1952-0964 — 2017 / 93 pages



Grève et droit public – IFR - Actes de colloques n° 27



Cessation collective et concertée du travail, la grève tient son nom d’une place, située devant l’Hôtel de Ville de Paris, où les hommes sans emploi attendaient l’accostage des bateaux pour les décharger. Mais il a fallu attendre que l’alinéa 7 du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 reconnaisse le droit de grève pour que celui-ci devienne un droit fondamental constitutionnellement garanti.

70 ans plus tard, ce droit est-il dépassé, voire menacé ? L’action collective, les droits syndicaux et le droit de grève peuvent-ils réfutés au nom de l’intérêt général et de la continuité des services publics ? Quelle place faut-il accorder au dialogue social ? Et quid des mouvements sociaux qui marquent régulièrement notre vie sociale ? Les dernières dispositions législatives relatives au droit de grève constituent-elles une atteinte à un droit fondamental ou un simple aménagement de la grève et de ses conséquences ?

Des juristes principalement, mais aussi des historiens, des politistes et des sociologues proposent ainsi d’analyser les fondements de ce droit, de débattre de la grève et de ses modalités, d’en apprécier la portée mais aussi les limites. Cet ouvrage permet aussi de restituer les échanges qui se sont tenus lors du colloque coorganisé à Toulouse les 9 et 10 juin 2016 par l’IMH de l’Université Toulouse Capitole et le CRJ de l’Université Grenoble Alpes.

SOUS LA DIRECTION DE **FLORENCE CROUZATIER-DURAND ET NICOLAS KADA**

ISBN : 9782361701482 – ISSN : 1952-0964 — 2017– 235 pages – 30 €



Le droit d’accès à la justice en matière d’environnement IFR - Actes de colloques n° 26

La préoccupation de la doctrine à l’égard du droit d’accès à la justice en matière d’environnement est ancienne. Plutôt que de reconnaître un droit de la Nature de se défendre en justice, le droit positif s’est orienté vers la reconnaissance d’un droit de l’Homme d’accéder à la justice en cas d’atteinte à l’environnement. Au-delà du débat initial - et récurrent - sur la Nature objet ou sujet de droit, le thème de l’accès à la justice n’avait pas fait l’objet d’un grand nombre de recherches en langue française.

L’étude du droit d’accès à la justice en matière d’environnement soulève quatre séries d’interrogations. En premier lieu, un effort théorique conduit à confronter ce droit à la théorie générale du droit. Cela permet de le contextualiser mais également d’en éclairer la fonction. Il s’agit en deuxième lieu de cerner la notion même d’accès à la justice ainsi que son étendue, alors que de nombreuses décisions ont étendu les exigences liées à ce droit au-delà de la seule question de la recevabilité des recours, renouvelant ainsi profondément la thématique. Ce sujet soulève en troisième lieu la question de l’état de l’accès à la justice en matière d’environnement, notamment en France. Une cartographie des obstacles de l’accès à la justice est ainsi dressée. En dernier lieu, par-delà même l’aire d’influence de la Convention d’Aarhus, des procédures innovantes se sont développées au niveau international ou transnational.

SOUS LA DIRECTION DE **JULIEN BÉTAILLE**

ISBN : 9782361701383 – ISSN : 1952-0964 — 2016 / 389 pages

Épuisé en version imprimée



Les rythmes de production du droit IFR - Actes de colloques n° 25



La pérennité de la norme a visiblement perdu de son importance ; et avec elle une certaine conception de la sécurité juridique.

L’évolution permanente des faits, des mœurs, des données scientifiques oblige le droit à un renouvellement qui interroge sur sa fonction même. Plus que jamais, l’hésitation est permise entre l’être et le devoir être, entre un “droit suiveur” et un “droit modèle”.

SOUS LA DIRECTION DE **MARC NICOD**

ISBN : 9782361701338 – ISSN : 1952-0964

2016 /295 pages – 25 €





La famille mutante IFR - Actes de colloques n° 24

Remonter le cours de l'histoire est riche d'enseignement. Ce retour sur le passé permet non seulement de comprendre les fondements de notre droit mais aussi de constater que l'évolution de la famille et des règles la régissant n'a jamais été linéaire. Elle a toujours subi l'influence des idées gouvernant la société, ces idées variant selon les époques.

L'étudier aujourd'hui est particulièrement intéressant car notre société a, en quelques années, connu de profonds bouleversements dans plusieurs domaines, qui ont eu une importance en matière familiale, comme, par exemple, les progrès accomplis en matière de biologie et de génétique qui ont opéré une véritable « révolution » au sein de la filiation. Cette mutation de la société s'est traduite au plan juridique par une prolifération législative. Il suffit pour s'en convaincre de citer la loi du 15 novembre 1999 relative au PACS et au concubinage, la loi du 4 mars 2002 sur l'autorité parentale, la loi du 26 mai 2004 sur le divorce, l'ordonnance du 4 juillet 2005 ratifiée par la loi du 16 janvier 2009 ayant réformé la filiation, la loi du 3 décembre 2001 relative aux droits du conjoint survivant et des enfants adultérins, la loi du 23 juin 2006 ayant réformé le droit des successions, des libéralités et remanié sur certains points le PACS, la loi du 17 mai 2013 ayant ouvert le mariage à deux personnes de même sexe etc... et toutes les interventions législatives relatives à la bioéthique.

Ce travail législatif incessant a abouti à une réécriture, au coup par coup, du droit de la famille, sans repenser l'ensemble de la matière. Indépendamment de la loi, la jurisprudence a également contribué à l'évolution juridique. Cette étude s'appuie sur une réflexion en profondeur de ce droit qui est nécessaire. Elle permet de mettre en évidence et d'expliquer la mutation des liens sur lesquels repose la famille (liens créés par le mariage et lien de filiation) et d'envisager les conséquences de cette mutation de la famille. Cette dernière est mutante et sa métamorphose n'est pas achevée.

SOUS LA DIRECTION DE **SOLANGE MIRABAIL**

ISBN : 9782361701321 – ISSN : 1952-0964 — 2016 / 113 pages – 18 €



La recherche juridique vue par ses propres acteurs IFR - Actes de colloques n° 23

Qu'est-ce qui est essentiel au sein des facultés de droit et indispensable aux formations dispensées ? La recherche juridique.

Quel est son objet ? Quels sont les outils et les méthodes mobilisés ? Qu'est-ce qu'une thèse en droit ?

Douze contributions d'enseignants-chercheurs de plusieurs universités sont réunies pour répondre à quelques-unes de ces interrogations. Professeurs des universités, maîtres de conférences et doctorants livrent dans cet ouvrage leurs analyses sur la place et le rôle de la recherche en droit.

À l'heure de réflexion sur le doctorat, cet ouvrage propose de mieux saisir les contours et les spécificités de la recherche juridique.

SOUS LA DIRECTION DE **BERTRAND SERGUES**

ISBN : 9782361701161 – ISSN : 1952-0964 – 2016 / 216 pages – 30 €



Les affres de la qualification juridique Actes de colloques n° 22

La qualification constitue la base de toute démarche juridique. Elle peut être définie comme le processus intellectuel qui permet de rattacher un fait à une catégorie, en vue de lui appliquer une règle de droit. En dépit des nombreuses études qui lui ont été consacrées, la qualification juridique n'a pas encore livré tous ses secrets. Mais l'on sait, notamment à la suite des travaux du Doyen Henri Batiffol, qu'il y a deux étapes dans le travail de qualification. En premier lieu, une phase d'analyse, qui permet de sélectionner le fait ou les faits considérés comme pertinents ; c'est-à-dire de retenir au milieu des multiples circonstances de l'espèce, celles qui sont à même d'entraîner des conséquences en droit. Puis, dans un second temps, vient la phase de jugement. Il s'agit alors de faire entrer le ou les faits précédemment isolés dans l'une des catégories admises par l'ordre juridique. Pour reprendre la célèbre métaphore de la commode ; il faut d'abord choisir l'étoffe que l'on souhaite ranger, pour déterminer, ensuite, le tiroir où elle trouvera légitimement sa place.

Il arrive, bien sûr, qu'en présence d'une étoffe précieuse, ou particulièrement rare, aucun tiroir ne semble approprié, sauf à en forcer la nature. Car les catégories préexistantes ne sont pas sans limite. Plus précisément, elles ne répondent pas toujours aux attentes d'un monde en évolution. Le progrès technique, l'inventivité des parties, la plasticité des comportements conduisent à un renouvellement des catégories juridiques. Celui-ci passe souvent par une étape intermédiaire, où la situation étudiée étant nouvelle ou inconnue se voit attribuer, faute de mieux, une qualification *sui generis*.

En l'absence de critères catégoriques indiscutables, la qualification juridique n'est pas exempte d'incertitudes, de controverses, voire de détournements. Aux hésitations inhérentes au choix d'une catégorie s'ajoute, en effet, le risque d'une instrumentalisation des catégories. Comment s'assurer que celui qui opère le classement de faits n'oriente pas leur qualification en fonction des finalités qu'il poursuit ? Sans doute serait-il présomptueux de prétendre à une classification purement objective, détachée de toute arrière-pensée sur les règles qui découlent de la catégorie retenue.

Sous la direction de **MARC NICOD**

ISBN : 978-2-36170-115-4 - ISSN : 1952-0964

2015 / 228 pages — 35 €





Variations juridiques sur le thème du voyage – IFR - Actes de colloques n° 21

Le thème retenu par l'IFR droit "Mutation des normes juridiques" pourrait surprendre car assurément le voyage n'est pas une notion juridique. Mais tout aussi assurément il n'est guère de branches du droit qui ne contiennent de dispositions l'appréhendant.

Il serait par ailleurs vraisemblablement vain de chercher une définition universelle et intemporelle du voyage. Pourtant il ne fait aucun doute que depuis ses origines l'histoire de l'humanité n'a cessé d'avoir partie liée avec celle des voyages humains même après la domination des sédentaires sur les nomades. Ces voyages à caractère sacré, commercial, conquérant, savant, initiatique..., ont constitué un défi constamment renouvelé pour le droit des sociétés sédentarisées requis de traduire le délicat équilibre à réaliser entre leur fermeture et leur ouverture à l'inconnu, autrement dit entre une appréhension du voyage et des voyageurs comme une menace pour la préservation de l'ordre social et une appréhension du voyage et des voyageurs comme une promesse du renouveau indispensable de la société.

A la faveur de la révolution des transports l'essor du commerce international, l'avènement du voyage de loisirs au XIX^e siècle et la massification du tourisme occidental à partir du XX^e siècle ont marqué un tournant de l'histoire du voyage et donné naissance à un droit du marché du voyage.

Aujourd'hui, alors que toutes les destinations de notre monde semblent connues et que sont menacés de disparition les derniers peuples nomades sous les coups de la globalisation, un fossé se creuse entre le monde des riches néonomades de la mobilité mondiale qui se rient des frontières et le monde des sédentaires ou nomades de misère que les frontières enferment ou menacent. Le défi pour le droit de l'ouverture du monde offerte aux premiers et le défi pour le voyage de la clôture du monde imposée aux seconds invitent à réinventer le voyage et son droit de demain.

Sous la direction de **LYCETTE CONDÉ**

ISBN : 978-2-36170-108-6 – ISSN : 1952-0964
2015 / 414 pages — 35 €



La (dis)continuité en Droit IFR - Actes de colloques n° 20

Le thème de la (dis) continuité en Droit ne peut laisser indifférent nul juriste, nul historien ou théoricien du Droit. Les communications rassemblées dans cet ouvrage en témoignent par leur diversité disciplinaire.

Pour aborder un tel objet d'étude d'une redoutable ampleur, l'axe temporel et l'axe spatial ont été retenus. Sur l'axe du temps, la continuité se donne comme l'expression de la permanence des principes et des institutions résistant aux ruptures ; elle évoque une intangibilité rêvée. Face aux évolutions exigeant des abandons et des réformes, elle devient la résistance de l'existant, cédant difficilement par des réformes apparentes. Et quand l'abandon de l'ancien ne peut être évité, elle se transforme en transition qui ménage un pont au-dessus du fossé qui sépare (ou veut séparer) désormais le passé et le présent. Sur l'axe de l'espace, la continuité se manifeste dans les liaisons entre éléments d'un même ensemble processuel, normatif ou institutionnel. Elle préside encore à l'établissement de liens entre sphères d'activités ou d'intérêts connexes et entre territoires contigus.

Ainsi, la continuité est au cœur des impératifs de sécurité et de cohérence juridiques, de pacification et de cohésion sociales.

Sous la direction de **HÉLÈNE SIMONIAN-GINESTE**

ISBN : 978-2-36170-078-2 — ISSN : 1952-0964
2014 / 474 pages — 35 €



Tolérance & Droit – IFR Actes de colloques n° 19

Que reste-t-il à dire sur la tolérance ?

Panacée médiatique aux problèmes de société, elle est sommairement définie comme une "indulgence pour ce qu'on ne peut pas ou ne veut pas empêcher". De l'acception de la tolérance comme affaiblissement de la norme au comportement pragmatique de l'administration qui renonce à appliquer une sanction, en passant par la tolérance comme composante d'une société démocratique, le concept brille par son hétérogénéité.

Concept à la frontière du droit, de la science administrative, de la théorie du droit et parfois même de la philosophie du droit, il possède de très nombreuses applications sans avoir pour l'instant de définition strictement juridique.

Ces actes de la journée d'étude, organisée par l'Institut Maurice Hauriou en collaboration avec l'Institut fédératif de recherche, ont pour vocation de décliner ce concept en le confrontant à d'autres objets dans toutes les branches du droit public (droit administratif, droit fiscal, libertés publiques...).

Sous la direction de **XAVIER BIOY, BENJAMIN LAVERGNE ET MARC SZTULMAN**

ISBN : 978-2-36170-068-3 — ISSN : 1952-0964

2013 / 171 pages — 25 €



Egalité - Parité – Une nouvelle approche de la démocratie ? IFR Actes de colloques n° 18



De nos jours, l'ampleur du débat sur l'égalité et la parité est sans doute un symptôme de la mutation de la société française et du rôle symbolique qu'y joue la République. Si l'égalité définit la base conceptuelle d'une démocratie, la question de l'égalité des sexes est un référent pour l'agir. On assiste nettement à un renouveau des notions d'égalité et de parité, faisant office d'une sorte de brevet de modernité pour la démocratie.

L'idée de cet ouvrage est née du dixième anniversaire de la mise en œuvre de la loi française du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives (élections municipales et cantonales de mars 2001).

Cet ouvrage est construit selon une dynamique pluridisciplinaire qui permet d'appréhender ces concepts dans leur acception globale grâce à l'éclairage d'autres champs disciplinaires (la philosophie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la science politique et l'économie). Sont présentées les réflexions des principaux experts (universitaires, personnalités politiques, représentants de la société civile) permettant une appropriation par toute personne intéressée par la thématique de l'Egalité-Parité afin de saisir ses enjeux présents et futurs.

Sous la direction de **XAVIER BIOY ET MARIE-LAURE FAGES**

ISBN : 978-2-36170-062-1 – ISSN : 1952-0964 — 2013 / 271 pages — 28 €





Le don en droit public Actes de colloques n° 17

Si le don est avant tout une notion étudiée par les sociologues et les anthropologues, elle se trouve également présente en droit, principalement en droit privé mais aussi en droit public, où elle peut se rencontrer disséminée dans différentes branches du droit et sous des formes très variées. La recherche d'une définition du don à partir de la manière dont il se matérialise en droit ne sera ainsi qu'un préliminaire pour s'interroger sur une éventuelle spécificité du don en droit public. Il s'agira dès lors de se demander s'il existe un encadrement spécifique du don en droit public et s'il est possible notamment de déterminer cet encadrement en fonction des finalités que peut revêtir le don ? Comment se trouvent protégés tout à la fois le donateur et le bénéficiaire du don ?

Si la protection de la vulnérabilité est indéniable dans la réglementation du don qu'en est-il de la prise en compte de l'intérêt général dans la réglementation du don ? En quoi et pourquoi la situation du donateur diffère-t-elle selon qu'il s'agit d'une personne publique ou privée ? Le colloque a ainsi pour ambition de contribuer à mieux cerner comment le droit public a su appréhender le don, le réglementer et peut-être aussi le renouveler.

Sous la direction de **NATHALIE JACQUINOT**
ISBN : 978-2-36170-061-4

ISSN : 1952-0964

2013 / 273 pages — 25 €



Les patrimoines affectés – IFR - Actes de colloques n° 16

La théorie du patrimoine d'Aubry et Rau est depuis quelques années contournée par la pratique et parfois par le législateur afin de créer en droit français des patrimoines d'affectation. Répondant à un évident besoin de la pratique, l'affectation patrimoniale présente de multiples intérêts, que les réformes récentes, de la fiducie ou de l'EIRL, mettent de plus en plus en lumière. Elles offrent l'occasion de réfléchir à cette notion de patrimoine affecté, son ou ses usages, tant en droit français qu'à la lumière de droits étrangers, comme les droits anglo-saxons, québécois ou encore chinois.

Sous la direction de **JÉROME JULIEN & MURIEL REBOURG**

ISBN : 978-2-36170-059-1 — ISSN : 1952-0964

2013 / 154 pages — 25 €



Regards sur le droit au procès équitable

IFR Actes de colloques n° 15

Pierre angulaire de la Convention européenne des droits de l'Homme, le droit au procès équitable irrigue notre ordre juridique et a inspiré de nombreuses études et colloques. Ce droit fondamental est en effet à l'origine de nombreuses transformations du droit contemporain et manifeste avec éclat l'influence du droit européen sur notre système juridique. Le présent ouvrage se propose ainsi d'envisager le droit au procès équitable dans son hétérogénéité par la réception qu'en font les différentes branches du droit public et

du droit privé. Il rassemble les actes du colloque du 18 novembre 2010 organisé par la jeune doctrine toulousaine sous l'égide de l'Institut fédératif de recherche (IFR) « Mutation des normes juridiques » et de l'Ecole doctorale « Sciences juridiques et politiques » de l'Université Toulouse 1 Capitole. L'association des doctorants en droit et en science politique de l'Université Toulouse 1 Capitole (ADOC) a pour objet de valoriser et de diffuser les travaux des doctorants de l'Université par l'organisation de manifestations scientifiques.

Sous la direction de **BENJAMIN LAVERGNE** et **MEHDI MEZAGUER**

ISBN : 978-2-36170-047-8 — ISSN : 1952-0964

2012 / 214 pages — 20 €



La spécialisation des Juges

IFR Actes de colloques n° 14

La réforme de la carte judiciaire amorcée en 2008 devait inciter à une réflexion globale, non seulement sur l'organisation judiciaire, mais aussi sur la façon dont un contentieux est attribué à un juge ou à une juridiction. Perçue comme l'un des moyens de mettre en oeuvre une justice efficace et de qualité, la spécialisation des juges fait pourtant débat. Elle agite la doctrine, impose aux juges un très haut niveau de compétence et n'est pas sans influence sur les auxiliaires de justice. Les raisons qui justifient une spécialisation accrue ne manquent pourtant pas : la technicité, la complexité d'un contentieux notamment ou encore la rareté de certains d'entre eux, sont les plus classiques. Aussi, pour répondre à l'objectif d'une meilleure justice, plusieurs moyens sont utilisés. Il peut s'agir *a minima* de répartir les fonctions au sein d'une juridiction de droit commun, en créant des chambres spécialisées et des juges uniques aux fonctions particulières, de sorte que la spécialisation n'est pas l'apanage des juridictions d'exception, dites plus volontiers aujourd'hui, juridictions spécialisées. Par ailleurs, l'attribution d'une compétence matérielle précise peut aussi s'accompagner d'une extension de compétence territoriale, permettant le regroupement des contentieux au travers de pôles spécialisés.

Au-delà d'une compétence juridique spécifique acquise par une formation appropriée, la spécialisation des juges implique celle des assistants spécialisés et des auxiliaires de justice, d'autant plus nécessaire que la spécialisation va souvent de pair avec le caractère dérogatoire des procédures.

Ces travaux ont pour ambition de mieux comprendre les enjeux de la spécialisation des juges, de mesurer ses avantages et ses inconvénients, et de contribuer au débat à défaut de le clore.

Sous la direction de **CATHERINE GINESTET**

ISBN : 978-2-36170-036-2 — ISSN : 1952-0964

2012 / 248 pages — 22 €



La loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations... Dix ans après...

IFR - Actes de colloques n° 13

La loi du 12 avril 2000 constitue le dernier texte général consacré exclusivement à l'amélioration des relations entre les citoyens et les administrations et suscite toujours des avis partagés. Présentée comme la loi qui a permis de « moderniser l'administration », de « l'adapter aux attentes des usagers », un point de vue plus nuancé se dégage des Lettres d'information de la CADA et des derniers rapports annuels du Médiateur de la République. Constatant qu'il n'existait pas de travaux de synthèse sur l'application de la loi DCRA, les dix années écoulées permettent d'engager une réflexion plus globale à même de mesurer sa portée, la réalité de sa mise en oeuvre et remettre sur le chantier ce thème « immense » de l'amélioration de la relation administration - administré. Le présent ouvrage effectue un bilan de la loi du 12 avril 2000 mais dresse aussi des perspectives d'avenir en proposant des pistes d'améliorations envisageables. Les actes du colloque organisé par le TACIP à l'Université Toulouse 1 Capitole le 27 avril 2010 sont ainsi l'occasion de réfléchir aux enjeux théoriques qui accompagnent la transformation du système administratif en brassant les points de vue de la doctrine universitaire et des professionnels, démarche capitale à l'heure où l'idée d'un Code de l'administration apparaît délaissée, et qu'il est proposé de faire de la loi DCRA « un mini-code » des relations administrations/citoyens.

Sous la direction de **SÉBASTIEN SAUNIER**

ISBN : 978-2-36170-032-4 — ISSN : 1952-0964

2012 / 304 pages — 25 €





Image(s) & Environnement IFR - Actes de colloques n° 12

L'image, c'est ce qui ressemble, ce qui représente, ce qui se reflète dans un miroir. C'est aussi, au sens figuré, une idée de quelque chose. C'est encore, en entomologie, le nom de l'insecte qui a subi toutes ses métamorphoses...

Au rythme des attentes écologiques de notre société, l'environnement n'est-il pas aujourd'hui dans ce processus de métamorphoses ? L'objet de ce colloque est de porter des regards croisés sur ce potentiel « statut d'image » de l'environnement.

Il n'est pas nouveau de dire que l'environnement est un fournisseur d'images donnant à rêver à l'évocation du paradis perdu et à penser notre place dans cette Nature, à regarder la douceur des paysages mais aussi les décors apocalyptiques de quelques catastrophes naturelles ou pollutions industrielles...

Aujourd'hui l'image environnementale est devenue un enjeu de société : la protection de l'environnement est une des attentes les plus fortes des « parties prenantes », chaque citoyen est de plus en plus attentif à ce qui fait son « voisinage ». on s'interroge sur la réalité de l'état des ressources naturelles et de notre Planète... Qu'en est-il de l'image de et dans l'environnement ?

Les acteurs économiques ont compris l'intérêt de (re)dessiner l'image de leur entreprise et de leurs produits à l'aune de ce nouveau « risque réputation » : il faut alors se demander si cette image pour l'environnement n'est pas justement à vocation purement marchande... Vert comme une image ? oserait-on dire, pour ouvrir le débat sur l'évolution et la place des représentations de l'environnement, sous l'œil du Droit, associé en matière d'entreprise, à la focale managériale des Sciences de gestion.

Sous la direction de **MARIE-PIERRE BLIN-FRANCHOMME**
ISBN : 978-2-36170-034-8 – ISSN : 1952-0964
2012 / 315 pages — 25 €



Les métamorphoses de la marque IFR - Actes de colloques n° 11



La marque, signe distinctif traditionnel, est en pleine mutation. Identifiant des produits et services de l'entreprise, elle est aussi un instrument de conquête du marché. La marque fait vendre le produit ; elle fait désirer le service. Elle est un condensé de l'image de l'entreprise et reflète sa réputation de sérieux, de fiabilité, de compatibilité avec le développement durable, son aura de luxe,...

La prise en compte par le droit de cette puissance de la marque, jusque là principalement exploitée par le *marketing* et la publicité, ouvre des perspectives nouvelles. La marque, titre longtemps tenu pour inférieur car non associé comme le brevet ou le droit d'auteur à la créativité et à l'ingéniosité, pourrait désormais jouer un rôle de premier plan, non pas seulement comme indicateur d'origine, mais comme moyen de protection du *goodwill*, voire du savoir-faire de l'entreprise. Les juristes, économistes, spécialistes du *marketing*, universitaires ou praticiens, présentent ici leurs regards croisés sur ces phénomènes.

Sous la direction de **JACQUES LARRIEU**
ISBN : 978-2-36170-031-7 — ISSN : 1952-0964
2011 / 173 pages — 20 €



La pédagogie au service du droit IFR Actes de colloques n° 10

La pédagogie est traditionnellement œuvre de l'enseignant. D'autres acteurs s'efforcent désormais d'être tout aussi pédagogues afin de servir le droit. Deux phénomènes apparaissent en effet : l'un, en direction des citoyens en vue de rendre le droit plus clair et plus accessible ; l'autre, en direction des praticiens consistant en l'élaboration de véritables « modes d'emploi ». La complexité du droit, qui a entraîné ces diverses réactions, a modifié les rapports entre pédagogie et droit. Face à ces changements, quelle place l'enseignant peut-il prendre ? Comment les acteurs du droit prennent-ils en compte cette pédagogie ? Les praticiens, les administrés et les justiciables, perçoivent-ils cet effort ? Est-il suffisant et efficace ? Cet ouvrage collectif est dès lors construit autour de deux problématiques : l'une porte sur les acteurs de cette pédagogie, l'autre sur ses méthodes. La pédagogie n'est-elle qu'une adaptation à la transformation du droit ? Ces méthodes didactiques connaissent-elles une véritable mutation et dans quelle mesure ? De telles interrogations impliquent en définitive d'appréhender les motivations d'une telle pédagogie : un souci de sécurité juridique, la recherche d'une plus grande efficacité du droit, une exigence démocratique... C'est à cet ensemble de questions que le présent ouvrage, issu d'un colloque tenu les 28 et 29 janvier 2010 à l'UT1-Capitole, tente d'apporter un éclairage.

Sous la direction de **PHILIPPE RAIMBAULT**
ISBN : 978-2-36170-024-9 — ISSN : 1952-0964
2011 / 431 pages — 30 €



L'Identité du Droit Public IFR - Actes de colloques n° 9

Parler « d'identité du droit public » renvoie à la fois à l'identité propre des normes de l'action publique (caractère exorbitant, objet institutionnel, place de l'Etat, ...) et à la construction d'un ensemble de disciplines académiques ayant en commun l'étude de ces normes devenues le droit commun de « la chose publique ». Cet ouvrage mêle donc aspects disciplinaires et études de droit positif pour comprendre comment s'est construite la séparation entre droit public et droit privé et comment elle s'adapte aujourd'hui aux évolutions sociales. L'ouvrage comporte des analyses dans les champs constitutionnel, administratif, financier, européen, international... On y rend compte d'une double identification du droit public : par sa propre dynamique, ses objets, et par sa confrontation différentialiste avec le « droit commun ».

Sous la direction de **XAVIER BIOY**
ISBN : 978-2-36170-018-8 — ISSN : 1952-0964
2011 / 279 pages — 25 €
Épuisé en version imprimée





L'Accès aux soins — Principes et réalités

IFR - Actes de colloques n° 8

Il y a dix ans, l'OMS n'hésitait pas à qualifier notre système de meilleur du monde. Les avancées médicales spectaculaires du siècle écoulé, comme la coexistence de deux secteurs public et privé, garantie d'un efficace maillage du territoire, l'ensemble soutenu par un financement collectif et solidaire, semblaient faire de l'accès de tous à des soins de qualité et en tous points du pays, un objectif réaliste. Le droit aux soins, l'un de ces droits consacrés il y a plus de soixante ans comme paradigme des nouveaux rapports de l'Etat et des citoyens, pouvait être garanti sans remettre en cause la liberté de tous et de chacun, celle du patient comme celle du praticien. Toutefois, cet équilibre, déjà acrobatique dans une société en pleine expansion, ne pouvait qu'être affecté par la dégradation des conditions économiques et sociales conjuguée au vieillissement de la population et à l'augmentation continue des dépenses de santé. Aux lendemains de l'entrée en vigueur de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires, au coeur des différents débats sur la réforme de la psychiatrie, sur l'irréductibilité des inégalités, le coût réel de la santé et des questionnements sur la prise en charge future de la dépendance, il est apparu utile d'arrêter un moment le défilé d'images et de préconisations, pour interroger à nouveau ce thème, largement évoqué et jamais épuisé, de l'accès aux soins. En premier lieu sur le plan conceptuel et normatif, en en rappelant les origines historiques, les sources et manifestations textuelles, les liens consubstantiels avec le service public, autant de préalables à l'analyse de ses « traductions singulières », notamment au travers des « urgences populationnelles » (détenus, étrangers et migrants, malades mentaux,...). Dans un second temps, la mesure de l'effectivité de ce droit imposait de réfléchir à ses conditions concrètes, à l'accessibilité des soins, contrainte territoriale certes mais nécessité financière aussi. Toutes ces questions sont depuis longtemps débattues, elles sont loin d'être closes. La pertinence des réponses qui leur seront apportées, cela fut dit à de multiples reprises lors de nos travaux, s'appréciera dans la capacité des pouvoirs publics à ne jamais perdre de vue l'ultime référence, la finalité première : le soin, à tous égards, du patient.

Sous la direction de **ISABELLE POIROT-MAZÈRES**
ISBN : 978-2-36170-016-4 — ISSN : 1952-0964
2011 / 286 pages — 25 €



Juges et apparence(s)

IFR Actes de colloques n° 7

L'appréhension juridique de l'apparence s'avère complexe car il s'agit d'une notion polysémique qui est susceptible de revêtir différents visages : elle peut correspondre en tout point à la réalité juridique mais elle peut aussi n'être que vraisemblable voire tout simplement trompeuse. Il en résulte de multiples interrogations quant aux liens entre réalité juridique et apparence, qu'il appartient au juge de résoudre. De fait tout juge, quel qu'il soit, est en permanence confronté à la question de l'apparence ou des apparences à travers notamment l'examen des faits qui lui sont soumis. Selon les cas, il peut décider de s'en tenir aux apparences ou au contraire d'aller au-delà et voir ce qu'elles peuvent, volontairement ou involontairement, masquer. Le juge est d'ailleurs allé plus loin en faisant œuvre créatrice sur ce point avec l'élaboration d'une véritable théorie de l'apparence, présente tant dans la jurisprudence administrative que judiciaire. Quelle est ainsi la place accordée par le juge à l'apparence(s) et quel(s) rôle(s) ou fonction(s) peut-elle être amenée à jouer ? Les mêmes problématiques se retrouvent-elles chez le juge judiciaire et administratif ? Qu'est-ce qui explique ou justifie l'attitude du juge face à l'apparence ? La question de l'apparence(s) est ainsi essentielle dans le cadre de la fonction du juge et implique que celui-ci se positionne par rapport à elle et détermine à partir d'espèces concrètes quelle importance lui donner. Les contributions de cet ouvrage, à travers notamment l'analyse du champ d'application, du rôle et des limites de cette notion mais aussi de ses liens avec d'autres notions, s'attachent à apporter des réponses à ces différentes questions en dépassant pour cela les clivages entre les différentes branches du droit.

Sous la direction de **NATHALIE JACQUINOT**
ISBN : 978-2-36170-013-3 — ISSN : 1952-0964
2010 / 330 pages — 25 €



Solidarité(s)

Perspectives Juridiques

IFR Actes de colloques n° 6



Solidarité(é), le terme utilisé indifféremment au singulier ou au pluriel, est d'autant plus difficile à saisir qu'il relève de cette catégorie de notions dont la signification apparemment claire semble dispenser d'une analyse rigoureuse. Sans doute s'agit-il de l'une de ces évidences communes évoquées par Bachelard. On se rend rapidement compte qu'il s'agit d'un mot dont le contenu flou, évanescent, se prête à des interprétations ou manipulations diverses. La solidarité sert de support ou de justification à des stratégies politiques opportunistes dont le droit n'est que l'instrument, mais constitue aussi l'un des fondements du pacte républicain. La solidarité, notion complexe et délicate à définir, dépasse très largement les textes juridiques qui s'y réfèrent. Comment le droit, et plus particulièrement le droit public la saisit-il ? La solidarité est-elle finalement une notion juridique ?

Sous la direction de **MARYVONNE HECQUARD-THÉRON**
ISBN : 978-2-915699-82-1 — ISSN : 1952-0964
2009 / 416 pages — 25 €





Les influences de la construction européenne sur le droit français

IFR Actes de colloques n° 5

Les contributions à ce livre se signalent par leur variété et leur complémentarité. D'abord parce que les branches du droit sur lesquels elles portent sont multiples : le droit international, le droit constitutionnel, le droit des libertés publiques, le droit administratif, le droit pénal, le droit civil sont tour à tour abordés, sous forme soit d'études de « grand angle », soit de recherches focalisées sur tel aspect particulier. Ensuite parce que les diverses méthodes d'action du droit communautaire sur les droits nationaux sont successivement illustrées. Enfin, parce que les différents modes d'influence du droit de l'Union sur les droits de ses États membres, qui vont de la diffusion insensible à la remise en cause ouverte, se trouvent bien mis en évidence.

Sous la direction de **JOËL MOLINIER**
ISBN : 978-2-915699-45-6 — ISSN : 1952-0964
2007 / 289 pages — 25 €



Demain, la sixième République ?

IFR Actes de colloques n° 4

C'est dans le contexte actuel d'affaiblissement des institutions de la V^{ème} République, qu'une vingtaine d'universitaires français, venus de toute la France, ont confronté leur point de vue sur le thème : « Demain, la VI^{ème} République ? ». Cet échange a permis de dégager un certain nombre de convergences : une lecture très critique des institutions de la V^{ème} République, l'appel à un changement profond du régime et du système politiques à défaut de justifier le changement de numérotation de la

République, la nécessité de ramener le président de la République au strict rôle arbitral qu'il n'aurait jamais dû cesser d'exercer, enfin le constat que nul ne prétend changer la politique en changeant de constitution.

Sous la direction de **HENRY ROUSSILLON**, organisé par **STÉPHANE MOUTON**
ISBN : 978-2-915699-40-2 — ISSN : 1952-0964 — 2007 / 387 pages — 30 €

Épuisé en version imprimée



Journées Michel Despax “l'Emploi”

IFR - Actes de colloques n° 3

« L'emploi » constitue un problème dont la solution est justiciable d'une grande pluralité de solutions, politiques assurément mais également économiques et en s'efforçant d'accorder à chacune la place qui lui convient, sociale bien sûr, introduisant parfois même des éléments de sociologie, voire de psychologie sociale. Il convenait que, dans ce tintamarre d'analyses et de propositions, les juristes fassent entendre leur voix et proposent leurs propres réponses, partielles sans doute mais utiles à une construction d'ensemble.

Sous la direction de **JEAN PÉLISSIER ET ALBERT ARSEQUEL**
ISBN : 2-915699-27-5 — ISSN : 1952-0964
2006 / 128 pages — 25 €



Les décisions juridictionnelles atypiques

IFR Actes de colloques n° 2



Les décisions atypiques, en marge du « type » commun, participent à la construction du droit positif. Elles révèlent les limites de la taxinomie et traduisent souvent l'intrusion de considérations extra juridiques dans la sphère du droit. Révélée *a posteriori* par le temps, la décision atypique dérange les typologies jurisprudentielles administratives comme judiciaires et se laisse mal appréhender, tantôt singulière, tantôt annonciatrice de critères toujours évoqués par le juge mais jamais remplis. Une double interrogation est alors posée : celle de l'identification de l'atypie d'abord, celle de son interprétation ensuite.

Sous la direction de **MARYVONNE HECQUARD-THÉRON**

ISBN : 978-2-915699-22-4
ISSN : 1952-0964
2006 / 124 pages — 25 €



La liberté personnelle. Une autre conception de la liberté IFR Actes de colloques n°1



Fondée sur les articles 2 et 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la liberté personnelle est une notion développée par le Conseil constitutionnel depuis 1988. Distincte de la liberté individuelle au sens de l'article 66 de la Constitution, elle fonde désormais certaines des protections relevant de la liberté de l'individu et désignerait subsidiairement le « droit à ne pas subir de contraintes sociales excessives au regard de la personnalité ». S'appliquant dans les domaines du droit social (protection de la personnalité du salarié), du droit des étrangers (mariage, détention de documents d'identité), de la vie privée (protection des données personnelles), elle correspond parfois à la notion de “libre développement de la personnalité” que connaissent certains États européens ou que nourrit la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Le présent ouvrage, issu du colloque organisé sous l'égide du Centre d'Études et de Recherches Constitutionnelles et Politiques de l'Université de Toulouse le 17 mai 2005, se propose, sous forme de tables rondes, d'étudier la liberté personnelle en droit constitutionnel puis d'en mesurer les prolongements en droits administratif, pénal, civil et social pour enfin déboucher sur une approche comparatiste afin d'en dégager les développements possibles.

Préface de **XAVIER BIOY**
ISBN : 2-915699-93-7 — ISSN : 1952-0964
2006/ 156 pages — 25 €
Épuisé en version imprimée



Regards sur Le droit des étrangers Actes de colloque de l'ADOC du 24 octobre 2008



Le droit appréhende l'étranger de multiples manières. Objet d'un important contentieux, source de nombreux conflits idéologiques et politiques, nationaux et internationaux, l'étranger témoigne de la difficile confrontation du droit aux réalités humaines. Les actes de cet ouvrage, tirés du colloque organisé par l'ADOC le 24 octobre 2008 à l'Université Toulouse I, montrent que cette réalité est plurielle, car elle traverse toutes les branches du droit. L'association des doctorants en droit et en science politique de l'Université Toulouse 1 Capitole (ADOC) a pour objet de valoriser et diffuser les travaux des jeunes doctorants.

Préface de **XAVIER BIOY**

ISBN : 2-915699-93-7 – 2010 / 218 pages — 25 €



L'entreprise et l'intelligence artificielle

Les réponses du droit



Désormais omniprésente dans la vie des entreprises, l'Intelligence artificielle suscite de nombreux questionnements auxquels le Droit devra apporter des réponses qu'il s'agisse de l'organisation elle-même de la structure ou plus largement de son activité. Le colloque organisé à Toulouse les 4 et 5 novembre 2021 avait pour objet de procéder à la restitution de travaux rédigés dans le cadre de la parution de cet ouvrage : lors des deux journées du colloque, un panorama a été dressé dans divers champs juridiques des questions générées par l'IA et des solutions envisageables. Cette restitution a été l'occasion d'échanger sur les perspectives possibles ou souhaitables. Le colloque était co-organisé par l'Axe Epitoul de l'Institut Fédératif de Recherche en Droit, le Centre de Droit des affaires et la Faculté de Droit et Science Politique dans le cadre d'un Partenariat Hubert Curien (PHC SAKURA).

Sous la direction de **ALEXANDRA MENDOZA-CAMINADE**

ISBN : 978-2-36170-261-8

ISSN : 1771-9380

2022 / 577 pages — 40 €

Disponible sur OpenEdition en janvier 2023



Les professions (dé)réglementées – Bilans et perspectives juridiques – IFR /20



Les professions réglementées. La matière est dense, tant dans la multitude des professions concernées que dans la complexité de la réglementation. Mais c'est aussi la pluralité des enjeux entourant ces professions qui interpelle. Il suffit de constater les bouleversements qu'ont connus les professions réglementées ces dernières années.

Critiquées, elles ont donné lieu à la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques qui est venue apporter des modifications notables à leur réglementation. Comment ces professions ont-elles accueilli cette réforme ? Quelles sont les nouvelles problématiques rencontrées et quelles pistes d'amélioration peuvent être proposées ?

Déstabilisées, ces professions subissent l'activité croissante des plateformes numériques qui permettent à des entrepreneurs indépendants, voire à de simples particuliers, de proposer des prestations directement en concurrence avec les leurs, sans être soumises aux mêmes contraintes. Face à l'innovation technologique et à cette forme de distorsion de concurrence, le législateur a

déjà commencé à encadrer ces activités « disruptives ». Il est dès lors possible d'examiner de façon critique les solutions adoptées mais également d'envisager de nouvelles perspectives.

Globalisées et structurées, les professions réglementées doivent être envisagées tant en droit interne que dans leur déploiement à l'international et en particulier au sein de l'Union Européenne. C'est aussi l'observation de secteurs professionnels spécifiques qui est particulièrement propice à l'enrichissement de la réflexion.

Faire un point d'étape sur l'état actuel des professions réglementées, clarifier les questionnements et faire des propositions sur un mode prospectif, telles sont les ambitions de l'ouvrage.

Sous la direction de **HÉLÈNE SIMONIAN-GINESTE ET SARAH TORRICELLI-CHIRIF**

ISBN : 9782361701789 — ISSN : 1771-9380 — 2019 / 320 pages — 25 €



Être parents - Ser padres

IFR / 19



Cet ouvrage aborde la parenté, thème central du droit civil de la famille et éminemment d'actualité, en explorant ses trois dimensions fondamentales : qui est parent ? qu'est-ce que la fonction parentale ? qui exerce cette fonction ?

Menée par des universitaires français et espagnols, l'étude présente la particularité d'analyser parallèlement les droits espagnol, catalan et français. Chaque corpus juridique proposant des réponses sensiblement différentes aux difficultés nouvelles que soulèvent

la libéralisation des mœurs, les progrès scientifiques et l'internationalisation des rapports familiaux, la comparaison effectuée apporte un éclairage original sur ce que signifie "être parents" en ce début de xxième siècle.

Sous la direction de **MARYLINE BRUGGEMAN ET JUDITH SOLÉ-RESINA**

ISBN : 9782361701437 — ISSN : 1771-9380

2017 / 274 pages — 30 €



L'éthique en matière sportive IFR/18

Si la pratique du sport est un droit de l'homme, ainsi que l'énonce la Charte Olympique, elle implique également des devoirs. L'éthique appliquée au sport, au-delà du respect des règles du jeu, entend faire observer un certain nombre d'exigences toujours plus

nombreuses. Il s'agit non seulement de préserver l'esprit et les « valeurs du sport » souvent mis à mal (dopage, hooliganisme, tricherie...), mais aussi de promouvoir dans le sport des valeurs sociales contemporaines (principe de dignité, respect de l'égalité entre les hommes et les femmes, préservation de l'environnement...).

Dans cette perspective, les instances sportives nationales et internationales et le législateur français ont pris ces dernières années un certain nombre de mesures visant à la promotion d'un sport éthique.

Cet ouvrage - fruit d'une journée d'études qui a eu lieu au Centre universitaire Jean-François Champollion d'Albi le 11 décembre 2014 - se propose de définir les contours et les enjeux de l'éthique en matière sportive à travers quatre axes de réflexion : questions fondamentales ; éthique et travail du sportif ; prévention et répression des activités criminelles et à risque ; la promotion de valeurs.

A quoi sert l'éthique et quelle image renvoie-elle du sport ? S'agit-il de préserver la pureté intrinsèque du sport ou, au contraire, l'éthique serait-elle révélatrice des défauts inhérents au sport avec pour objectif de le rendre plus vertueux ?

Sous la direction de **LIONEL MINIATO**

ISBN : 978-2-36170-129-1

ISSN : 1771-9380

2016 / 110 pages — 30 €



Le vêtement saisi par le droit IFR /17



Le droit se désintéresse du vêtement, il ne lui consacre aucun texte d'importance, mais, paradoxalement, les litiges ayant le vêtement pour centre de gravité n'ont jamais été aussi nombreux. Comment expliquer ce décalage ? Après avoir été pendant plusieurs siècles instrument de domination d'une classe sociale le vêtement est devenu instrument de libération. Il participe à la construction de l'identité en dehors des composantes retenues par le droit. Par ailleurs la seconde moitié du XX^e siècle a été le témoin de profonds bouleversements : mondialisation des échanges - redécouverte du religieux - brouillage des identités sexuées. La loi étatique a perdu de son autorité concurrencée par d'autres normes venues d'ailleurs, qu'elles appartiennent à un autre ordre juridique ou qu'elles soient culturelles, sociales ou religieuses.

La futilité que matérialise le vêtement débouche sur un profond désordre juridique.

Sous la direction de **ALAIN POUSSON** - Préface de **SERGE REGOURD**

ISBN : 978-2-36170-111-6 — ISSN : 1771-9380

2015 - 258 pages — 30 €





La réorientation européenne de la TVA à la suite du renoncement au régime définitif IFR / 16

Le colloque international, qui s'est tenu le 19 octobre 2012 à l'Université Toulouse 1 Capitole, dont les actes sont repris dans cet ouvrage, poursuivait un double objectif. Cette manifestation scientifique voulait, d'abord, réunir un panel de spécialistes reconnus, français et étrangers, universitaires, magistrats et praticiens prêts à échanger leurs points de vue sur une imposition aussi importante que la TVA tant à l'échelle nationale qu'européenne. Elle prétendait, ensuite, dresser un état des lieux des nouvelles règles de territorialité en la matière et en expliquer, si tant est que cela soit possible, la logique. La conjonction de ces deux préoccupations transparaît dans une question fondamentale pouvant simplement être formulée en ces termes : dans quel pays doit être acquittée la TVA lorsqu'une transaction économique fait intervenir plusieurs opérateurs établis dans différents Etats de l'Union européenne ? Concrètement, c'est toute la discussion sur l'application du principe de la taxation dans le pays d'origine ou celui de la taxation dans le pays de destination qui porte le colloque.

Mais pourquoi une telle question et pourquoi en 2012 ? Le motif en est fourni par une communication de la Commission européenne, en date du 6 décembre 2011, visant à rendre le système de TVA plus simple, plus robuste, plus efficace et mieux adapté au marché unique européen. La Commission s'interroge, d'une part, sur les conditions de la transition entre le régime transitoire et le régime définitif de TVA et propose essentiellement, d'autre part, la consécration de la taxation dans le pays de destination.

Sous la direction de **FRANCIS QUÉROL**
ISBN : 978-2-36170-086-7 — ISSN : 1771-9380
2014 / 162 pages — 28 €



La décentralisation 30 ans après IFR / 15



Plus de trente ans se sont écoulés depuis la loi du 2 mars 1982 présentée comme "Acte I" de la décentralisation. Depuis lors, de nombreux textes se sont succédés, une révision constitutionnelle a été accomplie, un "Acte III" est en préparation. Peut-on tirer un bilan de ce "long fleuve tranquille" qui a modifié en profondeur les structures de l'administration territoriale française ? C'est la gageure proposée à une vingtaine d'universitaires et de professionnels des collectivités territoriales.

Ce travail est honoré de la préface de Monsieur Jean-Pierre Bel, Président du Sénat.
Sous la direction de **SERGE REGOURD, JOSEPH CARLES ET DIDIER GUIGNARD**

Préface de **JEAN-PIERRE BEL**, Président du Sénat
ISBN : 978-2-36170-067-6
ISSN : 1771-9380

2013 / 323 pages — 30 €

Épuisé en version imprimée



La personnalité juridique – IFR / 14



La personnalité juridique se compte au nombre de ces grands concepts sans lesquels le droit contemporain ne saurait fonctionner.

Chargée d'une histoire et d'une teneur théorique extraordinaires, elle connaît un constant renouvellement qui conduit à rediscuter de ses liens avec les notions de sujet de droit, de patrimoine, de corps, d'humanité, de collectivité. La personnalité, abstraction, si ce n'est fiction, fait entrer chacun et chaque groupe dans le jeu du droit. L'attribution de la personnalité, tout comme son retrait, et leurs effets, préoccupent toutes les branches du droit et de la doctrine. Au-delà de la notion de personnalité, ses nouvelles formes et son dépassement par d'autres techniques feront débat tant en droit des affaires que du point de vue de l'action publique.

Ce colloque de l'Institut fédératif de recherche "Mutation des normes juridiques" marque le rendez-vous annuel toulousain de tous les juristes, universitaires et praticiens, historiens, privatistes, publicistes, internationalistes et européenistes, revenant célébrer une idée commune et son actualité.

Sous la direction de **XAVIER BIOY**

ISBN : 978-2-36170-051-5 — ISSN : 1771-9380

2013 / 334 pages — 30 €

Épuisé en version imprimée



Crise(s) et Droit – IFR / 13



La « Règle d'or », présentée partout comme le remède à la crise économique et financière européenne, n'illustre-t-elle pas parfaitement la relation qui unit la crise et le droit ? La solution aux dérives budgétaires et aux imprudences de la finance se trouverait dans un renforcement de la gouvernance, dans plus de droit. Un droit, en quelque sorte présenté comme la cause (par son absence ou sa mollesse) et la solution (par sa musculation) de la catastrophe économique-financière.

Mais les crises ne sont pas que financières ou économiques. Il y a aussi des crises sociales, diplomatiques ou politiques, ... des crises familiales, des crises sanitaires, des crises agricoles, des crises institutionnelles... C'est de toutes ces crises que traite le présent ouvrage, en s'efforçant de dégager les constantes dans l'approche de la crise par le droit, de rechercher les points de convergence dans les méthodes et techniques du droit pour prévenir et gérer les situations paroxysmiques, quelle que soit la situation de crise, qu'elle touche la cellule familiale, l'entreprise, la population d'un pays ou la finance internationale.

Sous la direction de **JACQUES LARRIEU**

ISBN : 978-2-36170-043-0 — ISSN : 1771-9380

2012 / 300 pages — 25 €



Métamorphoses de l'Acte Juridique

IFR / 12



Il faut savoir gré à l'Institut fédératif de la recherche « Mutation des normes juridiques » et à l'Ecole doctorale « Sciences juridiques et politiques » d'avoir initié un débat sur les métamorphoses de l'acte juridique, au centre duquel se trouve l'idée de « Mutations ». Que devient l'acte juridique à la suite de sa mutation ? Quelle est l'influence de la mutation de l'acte juridique sur les autres « éléments » des obligations ou même du droit en général ? La métamorphose est, d'une part, celle de l'acte juridique lui-même, en droit interne, comparé comme en droit international. Sa figure emblématique est le contrat. Ces dernières années, il a subi d'importantes mutations, même si sur le plan des réformes, le droit français est un peu en retrait. La réforme du droit français des contrats est encore attendue. Elle va sans doute se faire sous l'influence du droit européen ou du droit international privé étant donné que les règles relatives au contrat changent dans le monde. La métamorphose de l'acte juridique est aussi, d'autre part, celle des autres composantes du droit des obligations et du droit en général, sous l'influence de la transformation de l'acte juridique. L'ouvrage de l'IFR n'est pas la première encore moins la dernière réflexion sur les métamorphoses. Il a toutefois le mérite d'être une bouteille jetée à la mer, celle des incertitudes inhérentes à toute métamorphose : monstre ou beauté, décadence ou renaissance. Les réflexions qui y sont menées ont pour ambition de susciter des questions, d'ouvrir une discussion plutôt que d'apporter des réponses. C'est au lecteur de juger si le pari est réussi, si le mutant qu'est l'acte juridique reste une « chenille » ou est devenu un « papillon ».

Sous la direction de **MARC NICOD**

ISBN : 978-2-36170-025-6 — ISSN : 1771-9380

2011 / 225 pages — 25 €



Qu'en est-il de la simplification du droit ?

IFR / 11

La notion de simplification est ancienne même si le terme est très récent. S'il est indéniable que la « simplification » des techniques juridiques est un thème récurrent dans les discours sur le droit, dans les cadres nationaux aussi bien que dans le cadre européen, la réalité de cette simplification soulève davantage de débats. De plus, si quelques travaux se sont déjà intéressés à des aspects limités de ce phénomène, c'est en l'étudiant dans le cadre national français, et dans une perspective le plus souvent strictement disciplinaire. Or l'idée de simplification, d'abord confinée aux formalités administratives, a envahi la totalité des branches juridiques et toute l'activité normative française, internationale, communautaire, ce qui n'a pas contribué à la purger de son « ambiguïté profonde, génératrice de nombreuses méprises. » Dans le cadre de ce colloque, on s'est efforcé d'aller au-delà de ces approches partielles, afin d'examiner ce phénomène dans une perspective interdisciplinaire. Le point de départ de cette réflexion a été un constat : les différentes disciplines juridiques ont connu des tentatives de simplification, mais qui ont été inégalement heureuses et abouties. On s'est donc proposé de mieux cerner l'idée de simplification et ses manifestations par le croisement de ces expériences, ainsi que le recours à des regards non-juridiques, afin de voir s'il ne serait pas dès lors possible de mieux « conceptualiser » la simplification du droit.

Sous la direction de **JACQUELINE POUSSON et FRÉDÉRIQUE RUEDA**

ISBN : 978-2-36170-005-8 — ISSN : 1771-9380

2010 / 359 pages — 25 €



De la volonté individuelle — IFR / 10

En droit, le pouvoir créateur de la volonté n'est pas, ou n'est plus, un objet de débat, mais une certitude. La volonté individuelle, sous ses diverses formes, est au cœur de l'activité juridique ; elle en constitue l'aiguillon dominant. Toutefois, sur ce terrain, l'intervention de l'homme doit être conciliée avec le respect de la norme qui l'encadre, et qui parfois l'entrave. Il appartient à la règle de droit de dire ce qui doit être ; par suite, il lui revient de fixer des bornes au pouvoir de la volonté. En dépit des soupçons qui pèsent communément sur lui, le droit n'est pas, pour autant, liberticide. Le couple formé par la loi et la liberté ne fait pas nécessairement mauvais ménage : la loi n'a pas pour vocation naturelle d'atténuer et encore moins d'éliminer la liberté humaine ; elle tend, au contraire, à la protéger et à la promouvoir afin d'en garantir l'efficacité technique. Dans la mesure où il est admis que la volonté d'un individu ou d'un groupe puisse modifier l'ordonnement juridique, il importe que cette volonté soit placée, par sa soumission au droit, à l'abri des critiques. C'est en quelque sorte le prix à payer pour la reconnaissance de sa souveraineté...

Sous la direction de **MARC NICOD**

ISBN : 978-2-915699-80-7

ISSN : 1771-9380

2009 / 303 pages — 30 €



Qu'en est-il du code de commerce 200 ans après ? — IFR / 8

Dans un premier temps, l'objectif poursuivi a été de resituer le code de commerce à son époque, en 1807, en montrant comment il s'est propagé dans les idées et dans l'espace. C'est "l'histoire du Code" qui appelle une première réflexion sur l'opportunité de la codification de l'activité commerciale. Dans un deuxième temps, il a semblé utile de rechercher si, au-delà d'un texte imparfait, l'esprit du code de commerce et, à travers lui du droit commercial, soucieux de rapidité et de sécurité, n'a pas pénétré les autres branches du Droit. Cette "influence du code" a été testée, bien sûr, au regard du droit civil, mais aussi du droit public, du droit du travail ou du jeune droit de l'environnement. Cette démarche a aussi conduit – et la question est très actuelle – à identifier la place du droit pénal dans la vie des affaires. Ce travail de retour sur le code effectué, la logique a conduit à le projeter dans l'espace en le confrontant aux systèmes étrangers. Cette projection a été envisagée, en quelque sorte de l'intérieur et à l'extérieur. De l'intérieur, en caractérisant la spécificité de certaines institutions commerciales nationales, par rapport à des solutions retenues par des droits étrangers afin, par cette approche comparatiste, de démontrer la modernité du code. A l'extérieur, en évaluant le rayonnement du code à l'étranger.

Sous la direction de **CORINNE SAINT-ALARY-HOUIN**

ISBN : 2-915699-71-5 — ISSN : 1771-9380

2009 / 416 pages — 30 €



Qu'en est-il du droit de la recherche ? — IFR / 9

L'économie se fonde de plus en plus sur l'immatériel, et l'innovation est au cœur de toutes les préoccupations. Chacun s'accorde pour dire que l'effort de recherche est une solution sans alternative pour la France et pour l'Europe confrontées à la concurrence et au dynamisme économique des pays émergents qui les dépossèdent de plus en plus de l'aspect manufacturier de la production. La recherche est créatrice des emplois de demain, entend-t-on dire souvent, et elle débouche sur des produits nouveaux, des médicaments plus efficaces, des services plus performants,... qui augmentent le bien-être social. Or, la valorisation de la recherche passe par le droit et ses outils (contrats, structures, collaborations). Le droit intervient aussi dans la définition du statut du chercheur, dans la garantie de la liberté de la recherche et dans la détermination de ses limites. Il fournit les éléments qui permettent de répartir les résultats entre employeurs et salariés. C'est aussi le droit qui propose, notamment au nom du principe de précaution, les moyens pour encadrer les pratiques des laboratoires.

Sous la direction de **JACQUES LARRIEU**

ISBN : 978-2-915699-79-1 — ISSN : 1771-9380 — 2009 / 422 pages — 40 €





Qu'en est-il de la sécurité des personnes et des biens ? IFR / 7

Qu'en est-il, en ce début de XXI^e siècle, de la sécurité des personnes et des biens ? Le constat est quasiment unanime, on observe, dans les différentes branches du droit, un double mouvement. D'une part, une extension considérable des domaines dans lesquels la sécurité des personnes et des biens est désormais prise en compte. À la vérité, elle semble être devenue une préoccupation inhérente à toute activité humaine. Chacun connaît, depuis longtemps, la sécurité sociale, la sécurité routière, la sécurité aérienne, la sécurité alimentaire, la sécurité médicale... À cette liste, déjà longue, s'ajoutent chaque jour de nouvelles conquêtes : la sécurité des jouets pour enfants, la sécurité des programmes informatiques, la sécurité des tunnels routiers... D'autre part, et dans le même temps, on constate un glissement de la sphère publique vers la sphère privée. L'État se désengage, ou plus exactement déplace la charge d'une exigence de sécurité omniprésente, donc financièrement insupportable. À première vue, cette montée en puissance de la sécurité des personnes et des biens, à travers une réglementation de plus en plus contraignante, n'apparaît pas sans danger. Elle pourrait bien affecter, dans nos sociétés développées, deux valeurs aussi fondamentales que la liberté individuelle et le progrès technique.

Sous la direction de **MARC NICOD**
ISBN : 2-915699-50-0
ISSN : 1771-9380
2008 / 298 pages — 30 €



Travaux de l'IFR



A propos de la sanction – IFR / 6

L'étude de la sanction dans le cadre de cet ouvrage a permis aux contributeurs d'aborder l'approche historique de la sanction tant du point de vue pénal - au travers du principe légaliste et par le biais de l'analyse du prononcé de la sanction - que civil dans le cadre de la sanction civile. L'histoire de la sanction conduit inéluctablement à s'interroger sur l'évolution de ses finalités, tant en droit pénal interne qu'en droit pénal international, au travers d'infractions particulières telles que le crime de génocide ou au regard de la nature de la peine prononcée. Abandonnant l'aspect pénal de la sanction, l'étude du droit civil ou du droit du travail nous donne dans un domaine commun - celui de la sanction en matière contractuelle - une illustration de la transformation de notre droit en considération des personnes protégées, car si la sanction a pour but de contraindre celui qui la subit, il ne faut pas oublier qu'elle a toujours un aspect réparateur pour la victime.

Sous la direction de **CORINNE MASCALA**
ISBN : 978-2-915699-49-4 — ISSN : 1771-9380
2007 / 202 pages — 30 €



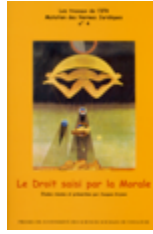
Qu'en est-il de la propriété ? – L'appropriation en débat – IFR / 5

Ce travail a permis de redécouvrir l'ambiguïté de notre droit des biens qui naît de l'idée que l'appropriation d'une chose se traduit par un droit sur un bien ou, encore, que le titulaire d'un droit peut prétendre à la propriété du droit. Mais le projet, bien qu'ambitieux, est réaliste car il permet de redécouvrir que les propriétés simultanées ne sont pas mortes et qu'une chose peut appartenir à plusieurs personnes qui en sont maîtres chacune de différentes manières. Au passage il consacre le triomphe d'une propriété corporelle exclusive de toute emprise réelle concurrente.

Sous la direction de **DANIEL TOMASIN**
ISBN : 978-2-915699-36-4 — ISSN : 1771-9380
2007 / 265 pages — 30 €



Travaux de l'IFR



Le droit saisi par la morale – IFR / 4

Classique, rigoureusement tracée au XIX^{ème} siècle, la séparation du droit et de la morale a chez nous subi son premier grand assaut avec la parution en 1926 de *La règle morale dans les obligations civiles*. Ce sont aujourd'hui de pures exigences morales que le droit absorbe ou promeut, *nolens volens*. C'est à quelques-uns des traits parmi les plus saillants ou révélateurs de ce phénomène jugé parfois irréversible que le présent ouvrage est consacré. Entre autre enseignement, il résulte que ce phénomène, souvent analysé comme la réponse d'une société moderne sécularisée et individualiste à l'affaïssement des autorités traditionnelles, des mœurs et des repères communs, n'est manifestement pas sans danger pour l'avenir du droit. La morale est-elle encore moins sûre que le droit ?

Sous la direction de **JACQUES KRYNEN**
ISBN : 978-2-915699-18-6 — ISSN : 1771-9380
2006 / 352 pages — 30 €



Regards critiques sur quelques (r)évolutions récentes du droit IFR / 2

Le présent ouvrage participe d'une série de travaux collectifs en cours ayant trait à quelques problématiques brûlantes. Rassemblant une cinquantaine de contributions, il témoigne, de manière en quelque sorte inaugurale, de la capacité de mobilisation des enseignants-juristes toulousains autour de l'analyse critique des causes, formes et effets de la chronique mutation du droit contemporain.

Sous la direction de **JACQUES KRYNEN** et **MARYVONNE HECQUARD-THÉRON**
ISBN : 978-2-915699-08-9 — ISSN : 1771-9380
2004 / 795 pages
(2 tomes) — 45 € T1



Les Facultés de droit inspiratrices du droit ? – IFR / 3



A cette interrogation, qui ne se veut nullement provocatrice, les réponses proposées ont été diverses et nuancées, à l'image de l'influence aléatoire ou diffuse des professeurs de droit sur la création du droit, en toutes ses branches. A la question récurrente du rôle de la doctrine sur la production normative, aux côtés des sources écrites et de la jurisprudence, la réponse donnée a été plus catégorique et plus critique à la fois. Plus catégorique, parce que les facultés de droit, dès leur création ont été pour l'essentiel, les interprètes du législateur et du juge ; plus critique parce qu'elles n'ont guère été les inspiratrices, tout au moins avouées.

Sous la direction de **MARYVONNE HECQUARD-THÉRON**
ISBN : 978-2-915699-17-8 - ISSN : 1771-9380 — 2006 / 234 pages-30€



La légitimité des juges — IFR / 1

Les modes de désignation et les statuts actuels des magistratures diverses peuvent donner à croire en la constitution d'une super technocratie juridictionnelle, forme moderne d'une cléricatisation de la justice. L'électivité des magistrats non-professionnels peut-elle servir d'exemple ? A la conception classique de la légitimation par le suffrage, peut-on substituer d'autres formes ou procédés de légitimation ? C'est autour de quelques exemples de justices que les participants à ce livre ont été invités à témoigner et à débattre. Aborder de front la question de leur légitimité, en apprécier l'opportunité, en bien cerner les termes est une démarche inhabituelle. Ce peut être un moyen de déjouer les incantatoires vitupérations contre un résurgent « gouvernement des juges ».

Sous la direction de **JACQUES KRYNEN** et **JACQUES RAIBAUT**
ISBN : 978-2-915699-00-3 — ISSN : 1771-9380
2004 / 224 pages — 35 €



L'ENFANT REFUSÉ

Collection des Thèses de l'IFR/Droit privé



À une époque où le désir d'enfant est au coeur du débat public et où l'enfant apparaît aux yeux de tous comme une source de bonheur et d'épanouissement, cette thèse se propose d'interroger l'adéquation de la législation à la situation où, à l'inverse, un parent refuserait son enfant. La relation parent-enfant est aujourd'hui conçue comme indissociable du sentiment affectif. A contrario, il s'agit ici d'étudier la place laissée par le législateur à la traduction juridique de l'absence de lien affectif tant dans le refus du statut de parent, que dans le refus de la fonction parentale.

Lorsque le statut de parent est refusé *ab initio*, la possibilité pour le parent de traduire juridiquement l'absence de lien affectif est assez importante. Ainsi, la volonté parentale, bien que son poids puisse varier selon le parent qui l'exprime, peut assez largement empêcher la naissance de l'enfant, aussi bien que l'établissement de sa filiation. En comparaison, lorsque le refus s'exprime alors que la filiation de l'enfant est déjà établie, la possibilité pour le parent de traduire juridiquement l'absence de lien affectif est très atténuée. La filiation reposant sur l'engendrement aussi bien que la filiation adoptive ne peut être rompue que lorsque des conditions strictes sont réunies.

La possibilité pour le parent dont la filiation est établie de se soustraire aux obligations qui en découlent est également très limitée. Ainsi, la possibilité pour le parent de se soustraire aux aspects objectifs de la fonction parentale, que sont la prise en charge financière de l'enfant et la transmission de son nom et de son patrimoine, est extrêmement encadrée. L'absence de lien affectif n'est prise en compte que dans des situations extrêmes où le comportement particulièrement répréhensible de l'enfant rendrait intenable le maintien des obligations parentales.

Le droit ignore, de manière plus criante encore, l'absence de lien affectif dans les aspects subjectifs de la fonction parentale. En effet, lorsque la prise en charge de l'enfant est assurée par l'un des parents, le droit se repose sur ce dernier et le laisse seul juge de l'opportunité de traduire juridiquement le refus de l'autre. Ce n'est que lorsqu'aucun des deux parents n'exerce l'autorité parentale que le droit sera forcé de prendre en compte l'absence de lien affectif et de pallier la carence parentale.

LÉA JUZAN

ISBN : 9782361702427

ISSN : 2269-2576

2021 / 630 pages - 45 €



LA GESTION DES RISQUES CONTRACTUELS PAR LE CONTRAT

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé



Si le contrat est un acte de prévision, il est également à l'origine de certains risques. Ces risques contractuels désignent l'éventualité d'un écart avec la réalisation de l'opération contractuelle. Lorsqu'ils sont pensés en corrélation avec la norme contractuelle, il est possible de classer les risques contractuels en trois catégories selon qu'il s'agit de risques sémantiques, opérationnels ou financiers. Avant d'observer la marge de manoeuvre des

parties pour gérer ces risques, il faut délimiter la répartition par défaut desdits risques.

Une telle répartition varie considérablement en fonction du type contractuel, de l'unilatéralisme du contrat-échange au partage dans le contrat-alliance en passant par l'équilibre des risques au sein des contrats-coopération. En droit anglais, au contraire, la répartition par défaut des risques est, de manière générale, plus équilibrée. La gestion des risques par les parties repose sur le principe de liberté contractuelle dont le sens et la portée varient en fonction du système juridique étudié, mais cette possibilité doit être plus ou moins encadrée selon la nature de la relation contractuelle. Par conséquent, il est possible de proposer un contrôle distinct pour les contrats d'adhésion et les contrats négociables. Les contrats d'adhésion doivent être plus encadrés, et à un degré supplémentaire qu'en droit anglais où la liberté contractuelle s'épanouit pleinement depuis le Consumer Rights Act.

Toutefois, même valides, les clauses de gestion des risques contractuels sont limitées au stade de leur application que ce soit en raison de l'extinction du contrat ou du comportement des parties. Ici, les particularités du droit français doivent être renforcées et permettent d'améliorer un système juridique qui, en dépit d'écarts contraires, est à la fois efficace et efficient.

ALEXIS DOWNE

ISBN : 9782361702212

ISSN : 2269-2576

2020 / 811 pages - 45 €



RESTRUCTURATIONS SOCIÉTAIRES ET RESPONSABILITÉ PÉNALE

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé



Au cours de son existence, la société peut être amenée à se restructurer pour répondre aux besoins de son évolution. Qu'elles soient le fruit d'une volonté d'adaptation, d'extension ou la conséquence de difficultés rencontrées, les opérations réalisées sont alors susceptibles d'altérer la structure sociétaire, et partant le sort de la responsabilité pénale. L'objet de cette thèse est ainsi de mettre en évidence l'influence réciproque des restructurations sociétaires et de la responsabilité pénale. Car, force est de reconnaître que ces deux considérations s'articulent difficilement. Il est alors primordial de s'intéresser au régime pénal auquel sera soumis le sujet des restructurations, la société, et d'envisager le processus in fine, c'est-à-dire l'évolution occasionnée, là encore sous l'angle de la responsabilité pénale. Le lien entre la responsabilité pénale et les composantes des restructurations sociétaires dès lors cerné, les incidences des restructurations sur l'engagement de la responsabilité pénale doivent être examinées. Si certaines opérations ne donnent pas lieu à remise en cause de la responsabilité pénale de la structure, d'autres peuvent au contraire se solder par son anéantissement. L'un des écueils majeurs du régime de la responsabilité pénale des personnes morales apparaît ici puisque la structure sociétaire peut échapper à la mise en œuvre de la responsabilité pénale en procédant à sa restructuration. L'ensemble de cette étude doit en conséquence conduire à des propositions pour remédier aux imperfections soulevées par les restructurations sociétaires dans la mise en œuvre de la responsabilité pénale.

ALIÉNOR BOULANGER

ISBN : 9782361701864

ISSN : 2269-2576

2019 / 606 pages - 45 €



LE DUALISME JURIDICTIONNEL EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Public



La construction jurisprudentielle réalisée par les juges au long des siècles, a permis de poser progressivement les critères de répartition que l'on connaît aujourd'hui. La systématisation de ces différentes strates jurisprudentielles montre le passage d'une répartition anarchique des compétences sous l'Ancien Régime, à une répartition basée sur un critère organique, pour enfin évoluer vers la finalité de l'action administrative au milieu du XIXe siècle. Le modèle actuel de répartition, qui répond peu ou prou à la distinction classique héritée du XIXe siècle, ne permet pas un partage harmonieux des compétences. Ainsi, la dualité domaniale ne saurait constituer le critère de répartition des compétences juridictionnelles. Les évolutions du droit positif attestent de la nécessité de dépasser la façon dont s'exprime le dualisme juridictionnel au sein de la propriété publique. La reconnaissance d'une propriété publique, distincte de la propriété privée, ouvre la voie à une réflexion d'ensemble. Les prérogatives du juge judiciaire sur le domaine privé constituent l'obstacle majeur à une potentielle unification. Aussi, une refonte de ce contentieux passe, nécessairement, par la remise en cause de l'assimilation du domaine privé à la propriété privée et le lien suranné entre la propriété et la compétence du juge judiciaire. Une définition organique de la propriété publique, qui fonderait le contentieux non plus sur l'affectation du bien mais sur la personnalité publique du propriétaire, impliquerait certes d'abandonner les catégories actuelles de répartition, mais permettrait de mettre fin à la dislocation des compétences.

ANTHONY FALGAS

ISBN : 9782361701871

ISSN : 2269-2576

2019 / 851 pages - 45 €



L'OBLIGATION DE PAIEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé



Le paiement – le remboursement du capital et le versement des intérêts – de la dette publique française est une problématique centrale en politique mais le sujet est moins fréquemment traité en droit. Pourtant, il soulève de nombreuses interrogations juridiques. D'abord, existe-t-il une telle obligation ? Si la réponse est affirmative, comment est-elle honorée ? Enfin, peut-elle être juridiquement remise en cause ? La formation de la dette publique au sens maastrichtien – étatique, locale et sociale – est valable dans la quasi-totalité des cas. Les administrations agissent sur la base de votes les autorisant à contracter des emprunts puis, elles respectent les règles du droit contractuel et du droit des marchés de capitaux. Alors, les paiements doivent être effectués. Pour l'instant, les personnes publiques françaises parviennent à s'exécuter. Toutefois, l'étude a permis de déceler des problèmes de type démocratique qui fragilisent le consentement à l'emprunt. Au stade de la formation de la dette publique, les politiques sont duplices donc les normes en découlant sont difficilement compréhensibles pour les citoyens. Au contraire, lors de l'exécution, les discours deviennent univoques. La priorité est accordée au paiement des dettes des administrations, quelles que soient la conjoncture économique et les autres prescriptions contenues dans la hiérarchie des normes. Les autres lectures possibles du droit ne sont que peu présentées. Ainsi, sans être pour autant « odieuse », la dette publique française est affaiblie à la fois par un manque de clarté et de pluralisme.

LILIANE ICHER

ISBN : 9782361701697

ISSN : 2269-2576

2018 / 840 pages - 45 €



LA COMPÉTENCE DU SALARIÉ

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé



Bien que la « compétence » soit un mot connu du vocabulaire juridique, le droit du travail l'utilise dans une autre perspective : celle de désigner l'habileté des salariés. Alors qu'avant 2008, le mot était quasiment absent du Code du travail, il y est aujourd'hui employé à près de 400 reprises. Paradoxalement, aucune définition n'a accompagné cette large diffusion de la compétence dans le droit du travail. Il s'agit alors de comprendre les causes de la diffusion de la compétence dans le droit du travail. L'étude de la compétence permet d'identifier comment et pourquoi ce concept d'origine managériale s'est diffusé en droit du travail. Elle invite à une réflexion sur les relations que le droit du travail entretient avec d'autres disciplines non juridiques, en particulier les sciences de gestion.

La recherche d'une alternative juridique au concept managérial de compétence conduit à explorer ses notions périphériques et notamment celle de capacité. Notion ancienne, la capacité juridique a prouvé sa solidité et il est possible de s'en inspirer pour traduire juridiquement la compétence. Sous un angle moderne et dynamique, est envisagée la création d'une nouvelle notion, celle de « capacité professionnelle ». Au-delà d'un simple remplacement terminologique du mot « compétence » par celui de « capacité », le développement de la notion juridique de capacité professionnelle ouvre de nouveaux horizons. En même temps qu'elle permet de sécuriser les risques liés à l'usage d'un concept aussi peu défini et délimité que celui de compétence, la capacité professionnelle contribue à replacer la personne au cœur du droit du travail.

SARAH THOMAS

ISBN : 9782361701680

ISSN : 2269-2576

2018 / 493 pages - 45 €



LA JUSTICE CRIMINELLE DES CAPITOULS DE TOULOUSE (1566 - 1789)

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé



La ville de Toulouse, occitane et indépendante au temps des comtes, vit sa renommée croître au XVI^e siècle, siècle d'or de la cité, par la réputation de son Université et de son parlement, grâce au commerce du pastel tout comme à la vigueur de l'institution municipale qui lui assurait son prestige dans le royaume.

A bien des égards, la municipalité toulousaine présentait des singularités. La volonté des magistrats municipaux de délaier le titre ordinaire de consul et de choisir celui de « capitoul », en était la première manifestation. Ensuite, leur attribution à juger, en première instance, des procès criminels et de simple police leur offrait une indépendance dans le royaume. Ce pouvoir, parce qu'il était le fruit d'une cession des comtes de Toulouse et non de la royauté, fut considéré de tout temps par les capitouls comme patrimonial. La justice, qui était perçue comme la première de toutes les vertus et la principale de leurs fonctions, servait leur légitimité face à ce pouvoir royal de plus en plus. Enfin, la dernière singularité résultait du pouvoir que s'octroyaient les magistrats municipaux, juges de rigueur : juger en équité, et en se faisant les détenteurs de l'arbitrium judicis.

Ces particularités ouvraient le champ de la recherche autour, finalement, d'une seule question : comment la justice criminelle était-elle rendue par les capitouls et en quoi servait-elle les intérêts de la municipalité ?

CLAIRE FAURE
ISBN : 9782361701406
ISSN : 2269-2576
2017 / 619 pages - 45 €



LES DÉFINITIONS EN DROIT PRIVÉ

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé

Omnis definitio in iure cixili periculosa est : toute définition est périlleuse en droit. L'avertissement lancé par Javolenus, jurisconsulte romain du I^{er} siècle, habite la conscience collective des juristes contemporains. Suspectes d'introduire en droit un excès de rigidité, il conviendrait de les cantonner à la sphère doctrinale dont elles ont émergé. Pourtant, du Code civil de 1804 aux projets de réformes les plus récents, l'engouement du législateur pour les définitions ne s'est jamais démenti. Le juge définit également, nonobstant les limites du cas, et les clauses de définitions sont désormais usuelles dans de nombreux contrats. Les autorités administratives, la pratique et les petites sources du droit ont également recours à la définition. Phénomène transversal, les définitions sont un langage commun à l'ensemble des acteurs juridiques : cette universalité appelait une étude d'ensemble des définitions en droit privé. Les juristes définissent, donc. Doivent-ils, pour autant, s'y adonner sans réserve ? N'y a-t-il aucun péril ? Dans quelle mesure les définitions répondent-elles aux attentes qu'elles suscitent ?

Afin d'apprécier la pertinence de leur usage en droit privé, il convient de les appréhender sous l'angle de leur émergence, de leur contribution à la réalisation du droit et de leur normativité, sans omettre la relation privilégiée qu'elles entretiennent avec la doctrine, auteur séculaire de définitions. Oscillant entre stabilité et mouvement, la réalité des définitions en droit privé est contrastée, à la mesure de leurs limites et de leurs interactions.

LOUIS-MARIE SCHMIT
ISBN : 9782361701444
ISSN : 2269-2576
2017 / 707 pages - 45 €

Épuisé en version imprimée



LA RÉPARATION EN NATURE

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé



Dans le silence de la loi, la réparation du préjudice prend, le plus souvent, la forme d'une réparation pécuniaire. Pourtant, la jurisprudence accepte depuis longtemps d'ordonner la réparation en nature. La doctrine encourage fortement cette orientation et en déduit parfois sa prééminence, voyant dans ce procédé l'émanation de la restitutio in integrum qui fonde le droit de la responsabilité civile. Or, ce postulat est nuancé à l'aune d'une étude approfondie de la notion de réparation en nature et de sa mise en œuvre. Positivement perçue comme une notion compréhensive, la réparation en nature attire à elle d'autres sanctions en nature voisines mais d'une essence juridique différente, telles que l'exécution forcée et la cessation de l'illicite, avec lesquelles elle est le plus souvent confondue. Aussi, une définition stricte et claire de la réparation en nature, mise en exergue par un travail de distinction, doit permettre de cerner son contenu propre. L'étude de la réparation en nature conduit, ensuite, à dégager les conditions présidant à son prononcé, tant en termes de possibilité que d'opportunité.

Elle mène également à confronter la teneur du pouvoir du juge au regard de ce même prononcé, lorsque sa souveraineté se heurte à l'intérêt prépondérant de la victime ou à un certain type de dommage tel que le dommage écologique.

BRUNEHILDE BARRY
ISBN : 9782361701208
ISSN : 2269-2576
2016 / 629 pages - 45 €



L'EFFET CORROBORATIF DE LA JURISPRUDENCE

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Public



Dans un contexte d'enchevêtrement des systèmes normatifs et de pluralisme juridictionnel, la question de l'autorité de la jurisprudence est centrale. Tantôt abordée comme un instrument normatif, tantôt comme une donnée purement factuelle, elle est toujours une variable inconstante. Entre la thèse de « l'autorité de la chose interprétée » et le concept de « dialogue des juges », il est difficile de parvenir à une conception unanime de l'influence que produit la jurisprudence. La thèse défendue systématise cet effet en limitant l'analyse à ce que prescrivent les énoncés normatifs en vigueur. Partant du principe de déterminisme textuel, les juridictions sont prioritairement contraintes par les énoncés dispositionnels dont elles doivent faire application. Une part d'indétermination résulte néanmoins des spécificités de chaque contentieux, attachées aux questions litigieuses dont les juridictions sont saisies. La systématisation de l'effet que produit la jurisprudence repose sur deux critères essentiels : les normes et leurs modalités d'application. Sur ces fondements, la thèse propose de démontrer que la jurisprudence a valeur de preuve. La présence des deux critères susmentionnés conditionne les relations que les juridictions entretiennent. La jurisprudence produit ainsi un effet corroboratif. Ce dernier désigne le processus factuel par lequel l'interprétation délivrée par une juridiction est utilisée à des fins probatoires par une autre juridiction, en raison de l'analogie qu'elle établit. Le critère de l'analogie, entendu comme la « ressemblance de rapports » normatifs et factuels existant entre deux ou plusieurs litiges, constitue le lien essentiel à la réalisation des relations jurisprudentielles.

L'étude s'attache à illustrer ce processus dans les rapports d'influence interprétative qu'entretiennent cinq juridictions : la Cour de justice, la Cour européenne des droits de l'homme, le Conseil constitutionnel français, la Cour de cassation et le Conseil d'État. L'effet corroboratif de la jurisprudence fournit une grille de lecture des relations jurisprudentielles, excluant toutes considérations extra-juridiques..

CHARLOTTE ARNAUD
ISBN : 9782379280535
ISSN : 2269-2576
2016 / 593 pages - 45 €



EMPLOI PUBLIC ET FINANCES PUBLIQUES

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE JURIDIQUE DE LA GESTION DE L'ÉTAT

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Public



L'emploi public, notion plus englobante que celle de fonction publique, soulève de multiples questionnements concernant sa définition, son régime juridique et ses relations avec les finances publiques. Il occupe une place cardinale en droit public notamment en raison de ses implications financières. Il est indéniable que l'emploi public peut être compris comme générateur de dépenses publiques : les mécanismes de gestion des personnels publics prévus par les textes comme les choix politiques effectués depuis plusieurs décennies peuvent ainsi être étudiés à travers le prisme financier. On constate indéniablement que les réformes les plus contemporaines prennent en considération les enjeux financiers de l'emploi public puisqu'elles visent à maîtriser l'ampleur des dépenses de personnel, à améliorer le fonctionnement interne de l'État et à optimiser la gestion des personnels publics. Il est donc possible de procéder à une lecture financière de ces réformes afin d'en apprécier l'ampleur et la portée.

L'emploi public et les finances publiques sont donc profondément liés : leur mise en perspective dans cette étude doit permettre de révéler la nature et les ambiguïtés de cette relation.

ROMAIN BOURREL

ISBN : 978-2-36170-099-7

ISSN : 2269-2576

2015 / 833 pages - 45 €

Épuisé en version imprimée



L'ÉTAT ROYAL

Normes, justice et gouvernement dans l'œuvre de Pierre Rebuffe (1487-1557)

Collection des Thèses de l'IFR/Histoire du Droit



Pierre Rebuffe fut l'un des plus grands juristes de son temps, un canoniste de premier plan qui ne négligea cependant pas le droit civil et un auteur très prolifique soucieux de produire des textes utiles tant aux étudiants qu'aux *pragmatici*.

Son œuvre, évoluant entre le bartolisme tardif et l'humanisme juridique, est très largement consacrée à l'étude des matières qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leur pratique quotidienne du droit : procédure, modes de preuve des normes applicables. Mais, rédigée sous les règnes autoritaires de François 1er et d'Henri II, elle est sous-tendue par une vision juridique et politique globale de l'État royal fondé sur et structuré autour de la personne du prince : roi législateur, roi justicier, et, de plus en plus, roi administrateur. Ses écrits prennent spécialement la mesure, à travers d'imposants recueils et commentaires de la législation royale, de l'apparition d'un droit national fortement dominé par une action normative monarchique toujours croissante.

À la fois partisan de l'absolutisme et défenseur des prérogatives parlementaires, patriote français et chantre de la Chrétienté, Rebuffe témoigne des contradictions du premier XVI^e siècle, entre héritage médiéval et Renaissance humaniste.

PHILIPPE FABRY

ISBN : 978-2-36170-101-7

ISSN : 2269-2576

2015 / 557 pages - 45 €

Épuisé en version imprimée





L'OBLIGATION DES SOINS EN DROIT PRIVÉ

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé

Partout présente et pourtant si peu unifiée, l'obligation de soins prend d'abord le visage de la diversité. Loin d'être l'apanage de la relation médicale, l'analyse de ses manifestations a révélé que de nombreux rapports de droit privé connaissent cette obligation, tantôt comme l'expression d'une créance de prestation, tantôt comme la manifestation d'une dette de comportement. Si cette dualité de perspectives embrasse la grande variété des obligations de soins, elle vient également l'exacerber car, au sein même de cette division, les obligations de soins se distinguent en fonction de leur origine et de leur contenu.

Ce n'est qu'au terme d'une démarche réaliste fédérant les éléments structurants de droit positif que l'écueil de sa diversité a pu être surmonté.

Les traits caractéristiques de l'obligation de soins ont alors pu être esquissés si bien qu'elle s'apparente à un lien de droit par lequel le créancier peut exiger du débiteur, à titre principal ou accessoire, une activité d'ordre intellectuel ou matériel nécessitant le déploiement d'efforts personnels d'un degré raisonnable et révélant la qualité du comportement ainsi mis en oeuvre, en vue de la réalisation d'une prestation dont l'issue heureuse reste incertaine.

La conceptualisation permet de rattacher cette obligation au droit commun tout en tenant compte de sa singularité. Pétrie de considérations comportementales à l'image d'une règle de conduite dont elle épouse le moule, la vision unitaire de l'obligation de soins est riche d'influences théoriques.

A cet égard, on ne peut que constater que le défaut de soins caractérise l'incurie et justifie la mise en oeuvre de la responsabilité contractuelle pour faute prouvée. Riche d'influences pratiques, l'obligation de soins est érigée en élément de valorisation du débiteur et également traitée comme un instrument de prévention des risques.

ANNE LAURE FABAS SERLOOTEN

ISBN : 978-2-36170-098-0

ISSN : 2269-2576

2015 / 659 pages - 45 €



L'ABSTENTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE ET LA GARANTIE DES DROITS FONDAMENTAUX

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Public

L'abstention de la puissance publique entretient un lien étroit avec les droits fondamentaux. En effet, la fonction première des droits fondamentaux a historiquement été d'imposer des obligations d'abstention à la charge de la puissance publique. À cette fonction initiale, s'est peu à peu ajoutée une dimension positive. Ainsi, la puissance publique doit aujourd'hui, non seulement s'abstenir de porter atteinte aux droits fondamentaux, mais également s'abstenir de ne pas les garantir.

Cet ouvrage a pour objet la construction d'un concept théorique d'abstention permettant d'apporter un nouvel éclairage pratique sur le droit positif en revisitant des thématiques classiques comme les droits sociaux, le principe de précaution, l'incompétence négative du législateur, ou encore la théorie des obligations positives.

L'abstention apparaît ainsi comme un véritable mode d'action entre les mains des pouvoirs publics. Elle se distingue alors de l'inaction, qui désigne l'absence de toute action. Cette distinction fondamentale entre abstention et inaction emporte de nombreuses conséquences pratiques.

Par la mise en lumière d'un élément volontaire, l'abstention donne prise à la reconnaissance d'une faute de la puissance publique. Elle rend également possible la mise en oeuvre d'un véritable contrôle de proportionnalité, le juge pouvant s'appuyer ici sur un élément véritablement positif. Enfin, cette distinction entre abstention et inaction permet de justifier l'essor de régimes objectifs de responsabilité pour inaction de la puissance publique.

Prix Bazille 2013 de l'Académie de Législation

DAMIEN FALLON

ISBN : 978-2-36170-075-1

ISSN : 2269-2576

2014 / 548 pages - 45 €

Épuisé en version imprimée



L'ORGANISATION JUDICIAIRE EN INDOCHINE FRANÇAISE 1858-1945

Collection des Thèses de l'IFR/Histoire du Droit



Tome I : Le temps de la construction 1858-1898



Tome II : Le temps de la gestion 1898-1945



Au-delà de la mise en valeur économique, la colonisation vise à transformer les sociétés colonisées, à les guider vers l'idée du progrès telle que définie par les colonisateurs. L'instrument de régulation sociale qu'est la justice ne peut sortir inchangé d'une telle entreprise. Qu'il s'agisse de la justice des colonisateurs ou de celle des colonisés, la colonisation impose une transformation des organisations judiciaires afin de rendre possible la réalisation du projet colonial, tout en assurant la domination française.

L'étude de l'organisation judiciaire en Indochine vise à montrer dans quelle mesure, le projet colonial de transformation des sociétés a été accompli par le biais de la justice. Cela renvoie à se questionner sur les choix qui ont été faits et à déterminer leur origine, qu'il s'agisse des contingences imposées par le contexte colonial ou des lignes directrices de la politique coloniale définie en métropole, tout en tenant compte des spécificités propres à chaque possession et, sans oublier, la question des moyens disponibles et mis en œuvre.

Le temps de la construction, objet de ce premier tome, c'est celui des quarante premières années de la colonisation française en Indochine, pendant lesquelles est mise en place une justice coloniale française bien particulière, coexistant avec les organisations judiciaires des colonisés.

Le temps de la gestion, objet de ce second tome, ce sont les années qui voient apparaître l'Indochine française comme entité politique avec un grand service judiciaire unifié sur tout le territoire. La gestion de cette organisation judiciaire et des organisations indigènes, ne peut alors passer que par des tentatives de rationalisation et d'adaptation, qu'il s'agisse de s'inspirer du lointain exemple métropolitain ou d'approfondir les spécificités coloniales, héritées du temps de la construction.

Adrien Blazy est docteur en histoire du droit de l'Université Toulouse I Capitole. Ses thèmes de recherche sont la justice et le droit colonial, français et étrangers, pendant les XIX^e et XX^e siècles.

ADRIEN BLAZY

Tome I : ISBN : 978-2-36170-076-8 — 2014 / 816 pages - 30 €

Tome II : ISBN : 978-2-36170-079-9 — 2014 / 585 pages - 25 € *Épuisés en version imprimée*

ISSN : 2269-2576

LES CHERCHEURS SAISIS PAR LA NORME. CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DES DROITS ET DEVOIRS DES CHERCHEURS

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé



L'objet de cette thèse est de déterminer quels sont les droits et devoirs des chercheurs. Plus précisément, il s'agit d'examiner comment la norme se saisit des chercheurs dans leur diversité tant dans le processus de recherche – c'est-à-dire pendant la phase du choix des sujets de recherche et celle de la conduite des investigations – qu'après l'obtention d'un résultat scientifique.

Il en résulte que, durant le processus de recherche, les chercheurs doivent bénéficier d'une liberté hors du commun afin que puissent librement s'exprimer leurs qualités inventives. Néanmoins, en tant qu'activité humaine œuvrant pour le bien commun et puissant moteur des économies modernes, la recherche doit être orientée et encadrée par les pouvoirs publics.

Une fois le résultat scientifique obtenu, un arbitrage entre différents impératifs opposés – ceux de l'économie et ceux de la recherche – doit être réalisé. Le droit doit, à la fois, inciter à la recherche et à l'innovation, permettre une large et rapide diffusion des résultats ainsi que leur valorisation économique pour que la recherche puisse continuer à progresser. Les droits et devoirs des chercheurs ont, à ce stade, vocation à répondre à ces objectifs.

Amélie Maurel est titulaire d'un Master 1 (Carrières judiciaires) obtenu avec mention à l'Université de Limoges et d'un Master 2 Droit privé fondamental obtenu à l'Université Toulouse 1 Capitole également avec mention. Elle est actuellement en post-doc à l'UT1 Capitole.

AMÉLIE MAUREL

ISBN : 978-2-36170-074-4

ISSN : 2269-2576

2014 / 722 pages - 45 €





RECHERCHE SUR LA *SOFT LAW* EN DROIT PUBLIC FRANÇAIS

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Public

La *soft law* est un concept doctrinal issu du droit international public. Conçue à l'origine comme un ensemble d'énoncés à la force obligatoire atténuée ou inexistante, elle se conçoit désormais comme un concept englobant à même de rassembler tous les phénomènes éloignés d'une certaine idée du droit, fait d'un système de normes obligatoires et sanctionnées par l'Etat. Technique particulière de formulation des énoncés concrétisée dans des actes informels, la *soft law* recommande un modèle de comportement à ses destinataires. En ce sens, elle s'éloigne

considérablement de la norme juridique.

Pourtant, la technique recommandatoire renoue des liens avec cette dernière à l'aune des fonctions qu'elle assure : instrument de l'effectivité de la norme juridique, la *soft law* s'entend comme une technique accessoire et subsidiaire au droit. Cette continuation du droit par d'autres moyens ne peut-elle alors s'intégrer totalement à l'ordre juridique ? Celui-ci en fait une réception graduée qui oscille entre l'absence de prise en considération et l'acceptation ponctuelle de ses effets. Globalement exclue du contentieux de l'excès de pouvoir du fait de sa nature non prescriptive, mais envisagée comme une source de responsabilité de l'Etat dans le cadre du contentieux de pleine juridiction, la *soft law* fait l'objet d'un contrôle juridictionnel qui traduit l'ambivalence de l'ordre juridique. Le principe de sécurité juridique tend ainsi à l'exclure de ce dernier, alors que dans le même mouvement, on constate une volonté intégratrice du juge qui voit de plus en plus souvent dans la technique une norme impérative. Une norme juridique en somme.

Benjamin Lavergne est docteur en droit de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Il est actuellement maître de conférences en droit public à l'Université François Rabelais de Tours où il enseigne notamment le droit administratif.

Il est membre du Laboratoire d'étude et de recherche sur l'action publique (LERAP).

BENJAMIN LAVERGNE

Préface de **NATHALIE JACQUINOT**

ISBN : 978-2-36170-054-6

ISSN : 2269-2576

2013 / 612 pages - 40 €

Épuisé en version imprimée



L'OEUVRE CANONIQUE D'ANTOINE DADINE D'AUTESERRE (1602-1682). L'ÉRUDITION AU SERVICE DE LA JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE

Collection des Thèses de l'IFR/Histoire du Droit

Antoine Dadine d'Auteserre (1602-1682) est un grand juriste méconnu. Professeur de droit à l'Université de Toulouse, il a laissé une oeuvre remarquable. Ami du chancelier Séguier, protégé de Colbert, introduit dans la République des Lettres, il maîtrise l'histoire et le droit de façon érudite. Réputé de son vivant, en France et en Europe, il fut réédité longtemps

après sa mort, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Ses oeuvres de droit romain (des leçons sur le Code et le Digeste, un commentaire des Institutes) sont typiques d'un jurisconsulte tenant le *ius civile* pour le droit commun.

Il rédige en outre un *Traité des fictions de droit*, le premier du genre. Ses oeuvres de droit canonique sont plus originales. A travers ses Dissertations de droit canonique, ses *Commentaires sur les décrétales d'Innocent III et sur les Clémentines*, et son *Traité de Défense de la juridiction ecclésiastique*, il se démarque fortement du gallicanisme. Luttant tour à tour contre les entreprises des juges séculiers (appels comme d'abus, cas royaux et privilégiés) et les prétentions régaliennes, il se fait le héraut d'un droit pontifical médiéval immédiatement applicable. Par sa grande connaissance de l'Antiquité et des Pères de l'Eglise, il développe un contre-modèle historique, opposé aux libertés gallicanes. De fait, il dote le souverain pontife d'une *plenitudo potestatis* sur l'Eglise et dans l'Eglise, le rendant maître absolu de la juridiction ecclésiastique.

Cyrille Dounot, docteur en droit (Université Toulouse 1 Capitole) et licencié en droit canonique (Institut Catholique de Toulouse), est professeur à l'Université de Saint-Etienne.

Prix Jacques CUJAS 2012

Prix Ourliac de l'Académie de Législation

CYRILLE DOUNOT

Préface de **JACQUES KRYNEN**

ISBN : 978-2-36170-055-3

ISSN : 2269-2576

2013 / 756 pages - 40 €





ESSAI ET ENJEUX D'UNE DÉFINITION JURIDIQUE DU TRAVAIL

Collection des Thèses de l'IFR/Droit Privé

Le travail s'apparente à un vocable familier que chacun d'entre nous connaît, manie, utilise. Cette notion, issue de la langue courante, est régulièrement mobilisée par la discipline juridique. Pour autant, constat troublant, tout en étant de nombreuses fois usitée, cette notion ne semble jamais définie précisément et en tant que telle. Le droit positif l'envisage essentiellement au regard de certaines de ses formes particulières : le travail salarié ou le travail indépendant.

Il semble dès lors nécessaire d'élaborer une définition juridique du travail, indépendamment des adjectifs qui lui sont habituellement associés. Cette étape est essentielle, dans la mesure où c'est le droit qui permet de tisser le lien entre « l'accomplissement d'un travail » et « la protection de la personne du fait de son travail ». La question de la protection du travailleur innervait en second plan celle du travail et justifie d'autant plus l'intérêt d'en dessiner précisément les contours juridiques.

Ce qui manque ce n'est pas tant le travail, entendu dans son sens le plus large. Il est au contraire visible partout où l'homme se trouve, sur des territoires insoupçonnés. Ce qui fait en réalité défaut, c'est le travail qui protège, celui qui permet à l'homme d'être digne, en toute situation de travail.

Il convient par conséquent de proposer une définition juridique du travail suffisamment large pour embrasser ses différentes formes : salariée, indépendante, gratuite.

L'enjeu principal est que chaque personne puisse avoir accès à une protection suffisante du fait de son travail, quelle qu'en soit la forme.

Dans cette perspective, cette recherche envisage la construction d'un statut général du « travail », au regard de la définition juridique proposée, et trace des voies pour une meilleure protection de la personne au travail, au-delà du travail salarié ou rémunéré.

Prix Gabriel Marty 2012

Delphine Gardes est docteur en droit et a préparé sa thèse à l'Université Toulouse 1 Capitole. Elle est maître de conférences en droit privé au Centre Universitaire Jean-François Champollion à Albi, et membre de l'Institut de Droit Privé (IDP).

DELPHINE GARDES

Préface de **LISE CASAUX-LABRUNÉE**

ISBN : 978-2-36170-053-9

ISSN : 2269-2576

2013/ 670 pages - 40 €



Histoire du chapitre de la cathédrale d'Albi

2ème édition



« Ses chanoines vermeils et brillants de santé
S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté ; Sans
sortir de leurs lits plus doux que des hermines. Ces
pieux fainéants faisaient chanter matines, Veillaient
à bien dîner, et laissaient en leur lieu A des chantres
gagés le soin de louer Dieu ».

Nicolas Boileau, Le lutrin, chant premier (1672).

C'est dans ces termes que Nicolas Boileau décrit les chanoines de la Sainte Chapelle de Paris. Son jugement reflète un sentiment communément partagé sur les chanoines, lequel dessine en même temps pour des siècles à venir, l'image négative de

ces religieux des cathédrales.

Pourtant, limiter l'œuvre de ces hommes à la passivité et l'inaction est bien réducteur. Si l'on peut contempler aujourd'hui Sainte-Cécile telle qu'elle est, c'est en grande partie en raison de l'action protectrice qu'ils ont conduite des siècles durant. Érudits, les chanoines du scriptorium ont aussi contribué au rayonnement liturgique de la cathédrale d'Albi. Enfin, hommes de prières, ils ont progressivement pris une place grandissante auprès de l'évêque dans le gouvernement du diocèse avant de disparaître dans une indifférence silencieuse.

Qui sont ces chanoines de la cathédrale Sainte-Cécile ? À quoi ont-ils servi ? Qu'ont-ils fait dans les cathédrales d'Albi pendant plus d'un millénaire ? Autant de questions qui appellent autant de réponses... ce qui valait bien qu'on leur consacrait une étude !

Olivier Cabayé est agrégé et docteur en histoire, professeur au lycée Lapérouse d'Albi.

Philippe Nélidoff est professeur d'histoire du droit et des institutions à l'Université Toulouse 1 Capitole et doyen de la faculté de droit et science politique.

Sous la direction de **OLIVIER CABAYÉ** et **PHILIPPE NÉLIDOFF**

ISBN : 978-2-36170-151-2

2019/ 664 pages — 18 €

[Table des matières :](#)



Répertoire géographique des étudiants du Midi de la

France (1561 -1793)

Tome VII - Toulouse et son diocèse

Avec un corpus complémentaire des 6 précédents volumes



Patrick Ferté aura ici rassemblé plus de 46 000 étudiants méridionaux (catholiques ou protestants) des 4 facultés (droits, théologie, arts et médecine), saisis sur l'essentiel des campus fréquentés (Toulouse, Cahors, Avignon, Montpellier, Perpignan, Aix, Orange, Valence, Poitiers, Genève et Paris), entre 1561 et la Révolution.

C'est cette envergure pluri-universitaire qui donne tout son prix à ce corpus géant puisqu'elle seule permet d'aboutir à un recensement quasi exhaustif pour chaque diocèse et chaque lieu. Les cursus sont reconstitués et offrent un matériau unique pour une analyse fine des stratégies éducatives et de la fonction du diplôme dans la société d'Ancien Régime.

Une prosopographie est également amorcée : systématisée et enrichie par l'interactivité, elle débouche sur une histoire sociale des populations étudiantes, objectif majeur des plus captivants.

Enfin, comme l'université était un carrefour où se côtoyaient les « héritiers » et la petite et moyenne bourgeoisie « montante », ce sont toutes les élites de la société d'Ancien Régime, actuelles ou en devenir, qui sont ainsi capturées aux filets de l'Alma mater et dont on peut scruter, sur 2 siècles et demi, les ressorts d'ascension et de reproduction.

Le présent tome 7 rassemble environ 6 400 étudiants natifs de Toulouse et de son diocèse, tant prêtres que juristes ou médecins, du 16e au 18e siècle, clôturant ainsi la série des anciens diocèses du Midi languedocien au sens large. Un corpus additionnel d'un gros millier d'étudiants, glanés au cours d'ultimes dépouillements, a été joint pour compléter les volumes précédents, particulièrement le tome V audois et héraultais, et parachever l'effort d'exhaustivité.

PATRICK FERTÉ

ISBN : 978-2-36170-106-2

2015 / 540 pages — 30 €





Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France (1561-1793)
Tome VI - Gascogne Gersoise et Agenaise
Anciens Diocèses d'Agen, d'Auch, de Condom, de Lectoure et de Lombez)

Le présent tome 6 répertorie près de 7 000 étudiants natifs de la Gascogne gersoise et de l'Agenais, soit des actuels départements du Gers, du Lot-et-Garonne et de portions de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et des Hautes-Pyrénées, tant prêtres que juristes ou médecins, du 16e au 18e siècle. Il en reconstitue et analyse les parcours universitaires et, pour plusieurs cenaines, l'origine sociale et/ou la carrière judiciaire ou sacerdotale.

PATRICK FERTÉ
ISBN : 978-2-36170-072-0
2013 / 483 pages — 30 €



Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France (1561-1793)
Tome V - Bas Languedoc et Roussillon

« il ne fait guère de doute que les historiens de toutes sortes puiseront à foison dans cet instrument polyvalent qui offre si généreusement un matériau ordonné » (Dominique Julia). Fruit d'un dépouillement systématique de toutes les archives universitaires disponibles, ce Répertoire des étudiants du Midi de la France constituera pour bien des chercheurs modernistes un outil inégalé en France, et sans doute inégalable. Patrick Ferté rassemble ici plus de 40.000 étudiants méridionaux (catholiques ou protestants) des 4 facultés (droits, théologie, arts et médecine), saisis sur l'essentiel des campus fréquentés (Toulouse, Cahors, Avignon, Montpellier, Perpignan, Aix, Orange, Valence, Genève et Paris) de 1561 à la Révolution. C'est cette envergure pluri-universitaire qui donne tout son prix à ce corpus géant puisqu'elle seule permet d'aboutir à un recensement quasi-exhaustif pour chaque diocèse et chaque lieu. Les cursus sont reconstitués et offrent un matériau unique pour une analyse fine des stratégies éducatives et de la fonction du diplôme dans la société d'Ancien Régime. Une prosopographie est également amorcée : systématisée et enrichie par l'interactivité, elle débouche sur une histoire sociale des populations étudiantes, objectif majeur des plus captivants. Enfin, comme l'université était un carrefour où se côtoyaient les « héritiers » et la petite et moyenne bourgeoisie « montante », ce sont toutes les élites de la société d'Ancien Régime, actuelles ou en devenir, qui sont ainsi capturées aux filets de l'Alma mater et dont on peut scruter, sur 2 siècles et demi, les ressorts d'ascension et de reproduction. Ce Tome V concerne le Bas Languedoc et le Roussillon.

PATRICK FERTÉ
ISBN : 978-2-36170-014-0
2011 / 473 pages — 30 €



Le Chapitre Saint-Géraud d'Aurillac (mai 1561- décembre 1790)

C'est à une connaissance approfondie et nuancée d'un pan d'histoire important pour la ville d'Aurillac que Béatrice Fourniel convie non seulement les spécialistes de l'histoire des institutions religieuses, mais

aussi un large public cultivé.
Béatrice FOURNIEL
ISBN : 978-2-36170-015-7
2010/ 297 pages — 25 €



Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France (1561-1793)
Tome 4 : Diocèses Pyrénéens

Cet ouvrage constitue le quatrième volume d'une série de six programmés. La présentation générale de la série figure à propos du Tome 1 ci-dessous. Ce Tome 4 embrasse les diocèses des Pyrénées.

Par **PATRICK FERTÉ**
ISBN : 978-2-915699-70-8
2008, 471 pages — 30 €

Epuisé en version imprimée



Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France (1561-1793)
Tome 3 : Rouergue — Diocèses de Rodez et de Vabre

Cet ouvrage constitue le troisième volume d'une série de six programmés. La présentation générale de la série figure à propos du tome 1, ci-dessous. Ce tome 3 embrasse les anciens diocèses de Rodez et de Vabre.

Par **PATRICK FERTÉ**
ISBN : 978-2-915699-30-5 – 2008 / 486 pages — 30 €

Epuisé en version imprimée

Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France (1561-1793) – Tome 2 : Diocèses de Cahors

Ce tome 2 embrasse l'ancien diocèse de Cahors, soit l'actuel département du Lot, une partie du Tarn-et-Garonne et quelques communes du Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

Par **PATRICK FERTÉ**
ISBN : 978-2-909-628-93-0 — 2004 / 410 pages — 25 €



Etudiants d'ailleurs

Russes, Bulgares, Américains, Egyptiens, Chinois, Annamites, ou Martiniquais... la faculté de droit de Toulouse a accueilli dans ses amphithéâtres des cohortes d'étudiants d'ailleurs, des débuts du XIXe siècle à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Etudiants étrangers ou étudiantes étrangères, étudiants coloniaux ou français de l'étranger, étudiants-soldats ou étudiants révolutionnaires, étudiants en exil ou étudiants du Grand Tour... les figures de la migration universitaire internationale sont multiples. Tous ces jeunes gens ont bénéficié d'un

enseignement juridique précocement rénové et d'une véritable culture de l'accueil qui caractérise un corps professoral pleinement inscrit dans la politique de rayonnement de la France à l'étranger.
Par **CAROLINE BARRERA**
ISBN : 978-2-915699-51-7
2007 / 240 pages — 25 €



L'envol. Souvenirs d'enfance et de jeunesse. Un peu de tout, beaucoup de riens

Ce livre, dans les contradictions qu'il propose, sort de l'ordinaire. L'homme est dérangent. Il écrit : « On ne peint point les hommes quand on les peint sans faiblesse, on doit aux morts ce que l'on doit aux vivants : la vérité et la justice ». Henri Grimal prend le contre-pied de plusieurs mythes « confortables » mais la matière est encore d'une incroyable richesse. Elle témoignera, elle heurtera parfois, elle fera débat, elle ne laissera pas indifférent.

HENRI GRIMAL

ISBN : 978-2-915699-06-2– 2005 / 354 pages — 25 €

Lacordaire et quelques « autres »... Religion et politique

En ce XIXe siècle où la France voit se succéder toutes les formes du pouvoir, Lacordaire, prédicateur de Notre-Dame, restaurateur de l'ordre dominicain en France, député, académicien, directeur enfin de l'École de Sorèze, est sans doute pour ses contemporains, le représentant de la prédication mais il est surtout le grand apôtre de la liberté. Lacordaire, le novateur du catholicisme moderne, est précurseur en bien des domaines.

Sous la direction de **MARIE-ODILE MUNIER**

ISBN : 2-909628-884– 2003 / 240 pages — 30 €



Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France (1561-1793) Tome 1 : Diocèses d'Albi, Castres, Lavaur et Montauban

Fruit d'un dépouillement systématique de toutes les archives universitaires disponibles, ce Répertoire constitue un outil inégalé en France et peut-être inégalable. Au fil des volumes dont le premier tome est présenté ici, P. Ferté rassemblera plus de 40 000 étudiants méridionaux des quatre Facultés d'Ancien régime (droits, théologie, arts et médecine), saisis de 1561 à la Révolution sur la plupart des campus existant alors : Cahors, Toulouse, Avignon, Montpellier, Perpignan, Aix, Orange, Genève, et Paris pour le XVIIIe siècle. Ce volume, le premier d'une série de six, embrasse les anciens diocèses d'Albi, Castres, Lavaur et Montauban, soit à peu près les actuels départements du Tarn et de Tarn-et-Garonne.

– **PATRICK FERTÉ**

ISBN : 2-909628-93-0– 2002 / 398 pages — 25 €



Christianisme et politique dans le Tarn sous la Troisième République

D'un côté, la majorité des catholiques tarnais de la fin du XIXe siècle, habituée à associer défense catholique et résistance à la République laïque, n'a pas manqué d'être déçue des « ralliements épiscopaux », inquiète de l'esprit nouveau des « prêtres démocrates », ulcérée de l'évolution des grands notables vers la démocratie chrétienne, les Solages, les Reille-Soult. De l'autre, ceux qui, comme Birot, mettant leurs espoirs dans une nouvelle pastorale, accueillante à toutes les nouveautés, plus soucieuse d'élan et d'action que d'orthodoxie doctrinale, ont été profondément déçus par le pontificat de Pie X, par son refus des associations cultuelles, par le sursaut d'orthodoxie défiante face à la vague moderniste.

Textes réunis par **PHILIPPE NÉLIDOFF et OLIVIER DEVAUX**

ISBN : 2-909628-59-0 – 2000 / 336 pages — 22,87 €



Politique, économie et société, dans l'Albigeois et le département du Tarn (XIXe-XXe siècles)

Le premier thème traité porte, à travers la publication et le commentaire d'une correspondance privée, sur la façon dont les Albigeois ont vécu au quotidien la première guerre mondiale, qu'ils aient été au front ou qu'ils soient restés dans leur ville. Suit un travail très documenté sur l'apparition de l'industrie à Albi à partir de 1800 et sous ses diverses formes : textile, moulins, chapellerie... Enfin, une présentation de la communauté réformée dans le Tarn permet d'apprécier les éléments de tradition hérités de l'histoire mais aussi les facteurs d'innovation et de progrès que cette communauté puise dans son dynamisme propre.

Textes réunis par **OLIVIER DEVAUX**

ISBN : 2-909628-53-1– 2000 / 384 pages — 22,87 €



Pouvoirs et société en pays Albigeois

Chaque article, par la quantité des faits qui y sont rassemblés et qui se déploient dans une trame facile, concourt à donner l'image d'une société équilibrée et active. Le goût de la culture est général, il apparaît dans le succès qu'a connu jusqu'à la guerre, la littérature orale occitane, dans les efforts que font les municipalités et les églises pour les écoles et plus modestement pour les bibliothèques, plus encore dans le souci de conserver les monuments du passé, pauvre église des Causses ou splendeur de l'orfèvrerie et des peintures du palais de la Berbie.

Textes réunis par **PHILIPPE NÉLIDOFF et OLIVIER DEVAUX**

ISBN : 2-909628-31-0

1997 / 504 pages — 38,11 €

Société albigeoise et préparation des États généraux de 1789



Cet ouvrage présente un tableau très complet de la ville d'Albi à la veille du grand bouleversement révolutionnaire : aspect démographique, place de l'agriculture et de l'industrie, voies de communications, vie intellectuelle, rôle des autorités municipales, attentes des diverses composantes de la population. Les préoccupations dont les cahiers de doléances se font l'écho montrent l'attachement des Albigeois à leur tradition d'autonomie locale.

PHILIPPE NÉLIDOFF

ISBN : 2-909628--19-1– 1996 / 254 pages — 16,82 €



TITRES ÉPUISÉS

Disponibilité d'ouvrages complémentaires
à l'Université J.-F. Champollion
[Accéder au formulaire](#)

Sept siècles d'histoire du diocèse de Montauban D'une cité épiscopale vers le monde. 1317-2017

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 15



Sept cents ans après sa fondation par la bulle Salvator noster, le 25 juin 1317, l'Église diocésaine de Montauban, quoique tard venue dans la géographie ecclésiastique des Gaules et de la France, et quoique réduite en superficie, porte le témoignage d'une riche expérience pastorale. Trop souvent marquée au cours de son histoire par les guerres et leurs cortèges de souffrances et de destructions, elle a trouvé cependant – et ce, grâce à d'authentiques capacités de reconstruction et de réconciliation – la force de renaître et de renouveler sa mission. Son riche patrimoine en est le signe tangible, dans la ville comme dans les campagnes, semées d'un exceptionnel ensemble d'églises de fondation parfois fort ancienne, et sans oublier les ensembles d'exception que représentent et, au-delà des étroites frontières tracées en 1317, la collégiale Saint-Martin de Montpezat, l'église Notre-Dame de Saux, l'abbaye Saint-Pierre de Moissac, le site et le pèlerinage de Livron ou encore le doyenné de Varen.

Les contributions rassemblées dans ce volume invitent plus d'une fois à redécouvrir ces lieux de culte remarquables, mais elles signalent également un rayonnement géographique parfois surprenant, par-delà les mers et les océans. Tout incite donc à parcourir ces sept siècles d'histoire et de vie chrétienne.

Sous la direction de **CHRISTINE MENGÈS-LE PAPE**

ISBN : 978-2-36170-248-9

Format 16 x 24 cm

2022 / 355 pages — 30 €



La loi de solidarité, vers une fraternisation selon la théologie et le droit

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 14

Lors des journées montalbanaïses de l'été 2017, les théologiens ont rappelé aux juristes combien la formule « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux » emporte la *mutua benevolentia* qui veut le bien de l'autre comme l'on souhaite le sien propre. En septembre 2019, l'intention du colloque était d'étudier la loi de solidarité, c'était aller plus loin vers un principe de juste partage – restaurer la part de chacun – qui devient une nécessité de bien commun. Dans la tradition judéo-chrétienne, la communauté d'origine a donné le socle de la solidarité, on y perçoit – à travers la profusion d'une riche diversité – l'égalité

première des hommes qui pouvaient fraterniser. Plus tard, la doctrine sociale a assemblé la solidarité à la responsabilité de tous et pour tous. Ailleurs l'orthodoxie a livré le terme de *sobornost* qui s'élargira. Par la communion fraternelle, liberté et unité pouvaient donc s'accorder, « ils n'avaient qu'un cœur et mettaient tout en commun ». En islam, on trouve une exigence proche, avec une solidarité entre fidèles qui les rend frères. Magnifié dans l'hexameron, l'élan solidaire peut se révéler d'une ampleur infinie. Et l'on saisit cette charité étendue, illustrée par le *Cantico di frate Sole* qui entraîne vers le respect des lois de la création. Jaillit ici la sollicitude de l'humanité pour « les autres créatures ». Les juristes montrent pareillement ce double mouvement des liens juridiques lorsqu'ils définissent la notion à la fois comme « l'union des personnes par une obligation » et comme « un rapport d'interdépendance entre les choses ».

La solidarité apparaît ainsi relationnelle jusqu'à se rendre amicale. À la suite d'Aristote que reprend le droit romain dans l'amitié civique, puis la doctrine médiévale, on y voit l'*amicus amico amicus*. Mais là peuvent surgir des crises qui perturbent les relations jusqu'à les abîmer tant la confiance est atteinte, et diriger vers le *bellum omnium contra omnes*, ou le « chacun contre tous » et le « tous contre chacun ». Liées aux désordres particularistes, ces ruptures doivent alerter, car elles déforment la solidarité – surtout en temps d'insécurité – jusqu'à en faire un délit, ou parfois engager vers des réflexes de complaisance qu'entraînent les fausses ressemblances. Heureusement, les embarras des temps peuvent toujours redevenir lieu d'harmonie et de partage, ils « rendent au droit sa fonction de rectifier les faits ». Contre les tendances individualistes ou au contraire trop impersonnelles des normes, reste à exhorter aux devoirs envers les autres, dans une solidarité reliée à la subsidiarité que théologiens et juristes fondent sur le principe de fraternité.

Sous la direction de **CHRISTINE MENGÈS-LE PAPE**

ISBN : 978-2-36170-247-2

Format 16 x 24 cm

2022, 819 pages — 40 €



La réciprocité : dimensions théologiques, juridiques et autres

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 12

Après avoir interrogé - lors du colloque 2015 - le principe de justice distributive, une suite peut être donnée, celle de la réciprocité qui trouve ses origines à la fois dans les traditions religieuses mais également chez les philosophes et les juristes depuis l'Antiquité.

Pour se faire proportionnelle, la justice ne semble pouvoir aller sans la réciprocité. Selon les théologiens et les juristes, la notion contient le principe de l'équivalence des échanges et du respect mutuel des conventions, elle dirige vers la *philia*. Il y a ici l'idée d'un retour d'amitié qui pourrait embrasser les relations entre États, religions et particuliers. Dans cette vision qui rapproche de la responsabilité et mène jusqu'à la réparation, voire la solidarité, on peut voir la part des sources sacrées : le Livre de Jérémie invite à pratiquer « la justice envers les uns et les autres, ... ». C'est ensuite le verset évangélique devenu règle d'or : « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux, car c'est la loi et les prophètes ». La tradition islamique propose aussi une réciprocité entre frères. De leurs côtés, les juristes ont emprunté aux Grecs les accords réciproques, les *synallagma*, assortis à la notion de *bona fides*. La réciprocité semble pouvoir recouvrir toutes les relations inégales ou égales. On se rappelle ici des Homélies sur la richesse de Basile le Grand, « Dieu doit-il être accusé d'injustice pour avoir inégalement réparti les biens? Tu es dans l'abondance, ton voisin est réduit à mendier, pourquoi cela? Pour que tous les deux vous acquériez des mérites ». Au début du XI^e siècle, une image proche est donnée par l'évêque Gérard de Cambrai pour expliquer la tripartition : « chacun des trois est réchauffé à droite et à gauche par les deux autres ». Plus tard, le Dictionnaire de Furetières rappela combien « la société des hommes est établie pour se donner un secours réciproque. Il y a des devoirs réciproques entre le Roi et les sujets, le père et les enfants, le mari et la femme. [...] Notre propre raison nous engage à plusieurs devoirs réciproques ».

À travers l'histoire fut ainsi livrée la formule « qui donne, reçoit ». On la trouve appliquée au Prince dans la fable Des membres et de l'estomac. En temps de crise, lorsque les ruptures menacent, ces relations réciproques ont pu paraître abîmées par l'individualisme et le matérialisme ambiants qui ont imprégné les conceptions spirituelles, juridiques, économiques et autres. La réciprocité d'amitié a pu se faire exception. Dès lors, face aux éloignements de cet ordre naturel qui porte normalement vers les autres, peut s'ouvrir un dialogue situé entre donner et recevoir, vers la gratuité et l'asymétrie. Sous la direction de **CHRISTINE MENGÈS-LE PAPE**

ISBN : 978-2-36170-189-5

2019 / 658 pages — 40 €



La justice entre théologie et droit

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 11

Poser la question de la justice distributive que contient la formule *unicuique suum* - à chacun le sien - peut sembler surprenant en ce début de XXI^e siècle où l'on a formé l'opinion à attendre une égalité arithmétique, sans aspérité.

En savoir plus :



Sous la direction de **CHRISTINE MENGÈS-LE PAPE**

ISBN : 978-2-36170-135-2

2016 / 702 pages — 40 €



Enseigner la guerre ? Ecrire la paix ? - Hier et aujourd'hui - Ici ou ailleurs

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 10



Les enjeux du colloque qui est à l'origine de ce livre, à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, sont très nets, c'est d'étudier à travers une actualité de plus en plus inquiétante ce qui - dans le passé - était regardé comme le pire des maux qui pouvait troubler le monde.

Or, si l'histoire d'une mondialisation de la guerre semble s'ouvrir au début de l'été 1914, son passé n'a pas vraiment de commencement. Il semble d'ailleurs ne pas avoir de fin, devenu total et illimité dans le temps et l'espace. Les conflits guerriers ont parcouru l'histoire, ils ont ravagé le XX^e siècle, et se poursuivent encore. Par son thème, Enseigner la guerre, ce livre nous conduit aux confins du droit, vers les frontières de la violence extrême, vers l'ampleur des douleurs humaines que la politique et le droit ont du mal à saisir. Des sujets très vastes ont été traités : ils vont de la violence guerrière aux recherches de la paix,

en parcourant les tentatives de la réconciliation des Français au début de la première guerre mondiale. Cet affrontement de la guerre et de la paix est étudié à travers la philosophie politique, la doctrine et les traités juridiques, mais aussi l'opéra, les chansons populaires, les illustrations, celles des affiches et de l'art guerrier. Après les nombreuses divisions des débuts du XX^e siècle, les Français doivent se réconcilier, se retrouver dans les malheurs, aidés par les instituteurs et les prêtres. L'union sacrée vient - pour un temps - célébrer cet accord de la République laïque et de l'Église. Comme pour toute guerre, la période est aussi riche en paradoxes, ceux de la neutralité, avec le modèle suisse, ceux de l'objection de conscience toujours à la recherche de sa définition. Avec ce livre, nous comprenons les peurs des populations qui se replièrent dans des réactions identitaires souvent déplorées, mais l'on peut aussi comprendre la frayeur que provoque la brutalité ennemie devenue soudain si proche.

Sous la direction de **CHRISTINE MENGÈS-LE PAPE**

ISBN : 978-2-36170-125-3 — Format 16 x 24 cm

2016, 264 pages — 20 €

La dette, les religions, le droit ?

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 9



L'idée de ce livre est d'associer -autour du thème particulièrement ample de la dette- les religions et le droit. Depuis les crises des millésimes 1980, nombreux sont les travaux préparés autour de ce sujet ; en les traversant, on peut saisir l'évolution de la pensée et la généralisation des malaises. Désormais, face aux démesures de la dette, la rigueur d'une telle morale qui jette l'opprobre sur les seuls débiteurs et jamais sur les créanciers ne saurait servir de conclusion. L'autre enjeu, c'était peut-être de chahuter la tentation souvent séduisante de séparer les théories et le quotidien. Dans l'embarras des crises, les doctrines juridiques et économiques, mais aussi la théologie, ne peuvent échapper à cette confrontation avec les souffrances de l'ordinaire ; les alarmes obligent à une proximité qui doit entamer les distances créées par les perceptions de surplomb et de totalisation... celles établies « entre un riche qui festoie et un pauvre nommé Lazare ». Sous la direction de **CHRISTINE MENGÈS-LE PAPE**
ISBN : 978-2-36170- 092-8
2014 / 630 pages — 40 €

Le sexisme dans le livre jeunesse

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 8



Le livre pour la jeunesse, secteur prolifique du marché de l'édition, laisse aussi prospérer le sexisme ordinaire à travers les systèmes de valeurs et les modèles d'identification qu'il véhicule. De la construction du récit jusqu'à la promotion d'une littérature de jeunesse égalitaire, les auteurs, libraires, bibliothécaires, chercheurs et étudiantes du Master 2 Edition imprimée & électronique de l'Université Toulouse II - Le Mirail ont mené une réflexion sur les représentations du féminin & du masculin lors de la journée d'études du 16 janvier 2012 au Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne. Sous la direction de **FANNY MAZZONE ET CLARISSE BARTHE-GAY**
ISBN : 978-2-36170-048-5
2012 / 91 pages — 12 €

Face à une économie “sans Foi ni Loi” - Les religions et le droit - Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 7



Depuis les débuts de la crise des subprimes, l'oubli des valeurs fondamentales a été souvent constaté. On a répété que la crise économique qui s'ouvrait alors, était plutôt une crise de conscience. On s'est inquiété de l'oubli de l'homme dans la démesure des forces matérielles. Or face aux alarmes, doit être posé le bien-fondé de la formule « sans foi ni loi » d'ailleurs mise entre guillemets dans l'intitulé pour provoquer les réactions. N'y a-t-il pas une réputation forcée dans cette dénonciation du « sans foi ni loi » qui ne date pas d'aujourd'hui, et qui rassemble le religieux et le juridique dans un même refus d'une économie émancipée de la morale ? Lors des troubles passés et présents, les religions ont crié à l'embarras des richesses qu'elles expliquent par une perte du sens à donner. Mais elles n'ont pas été les seules à montrer ces périls successifs et à réclamer des limites, les juristes se sont inquiétés de ces confusions de l'argent qu'eux aussi font découler d'une crise structurelle bien plus large, celle du droit et de la société de leur temps. Chez les théologiens et les juristes exercés depuis longtemps au dialogue, l'idée l'emporte que l'agir économique ne doit pas être abandonné aux seules envies de posséder. Il doit être réformé - selon le sens traditionnel du terme - au risque de laisser le trop de consommation s'enraciner plus encore dans le politiquement et socialement correct. Dans cet air du temps qui se charge - ici l'histoire se répète - des démesures de l'argent, beaucoup de questions sont suscitées par la confrontation de l'éthique et d'un capitalisme financier déréglementé. Le profit immédiat, purement et simplement dépensé, semble être devenu la finalité des marchés qui ne peuvent servir le bien commun et au contraire le chahutent. Une erreur est donc à éviter, c'est d'isoler la part des religions et du droit, même si leur implication est gênée par le scepticisme ambiant envers les valeurs et les normes perçues comme inhibitrices. Sous la direction de **CHRISTINE MENGÈS LE PAPE**
ISBN : 978-2-36170-042-3 — 2012 / 669 pages — 40 €

De la spécificité d'une infraction particulière : Le crime contre l'humanité

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 6



Issu des décombres de la Seconde Guerre mondiale et soumis pour la première fois au Tribunal militaire international de Nuremberg, lors du jugement des grands criminels de guerre, le crime contre l'humanité a connu, par la suite, "un développement que son commencement modeste ne laissait pas prévoir", notait en 1947 le professeur H. Donnedieu de Vabres : mais il ne faisait allusion, alors, qu'à l'intense intérêt doctrinal éveillé, dans l'immédiate après-guerre, autour de ce thème. Ces paroles tiendraient-elles de la prophétie ? On ne peut qu'être tenté de le croire, lorsqu'on connaît le riche périple suivi par l'infraction, sur le double terrain répressif international et interne. Quelque vingt ans plus tard et en dépit des difficultés et réticences que sa reconnaissance avait dû surmonter en 1945, le crime contre l'humanité est devenu un crime international intégré à l'ordre juridique français, une infraction dotée du régime de l'imprescriptibilité et, par la grâce de cette dernière, un concept appliqué, à partir de 1975, par les juridictions répressives internes. C'est ainsi que Klaus Barbie a pu être condamné comme auteur de crimes contre l'humanité commis en France entre 1942 et 1945, tandis que Paul Touvier et Maurice Papon l'étaient, ensuite, en tant que complices de ce même crime. Ce petit ouvrage ne prétend pas à l'exhaustivité, eu égard à l'ampleur du sujet. Il se contente d'exposer les circonstances de la naissance du crime contre l'humanité en tant qu'infraction internationale, puis d'en analyser les tenants et les aboutissants sur le terrain de la science juridique. Il s'efforce enfin de définir le crime contre l'humanité, après avoir tracé l'évolution de son contenu en droit positif français. Sous la direction de **CATHERINE GRYNFOGEL**
ISBN : 978-2-36170-039-3- ISSN : 2111-7446
2012 /134 pages — 20 €

Le livre numérique Quels enjeux, quels acteurs ?

Actes de la journée d'études du 21 février 2011

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne **n° 5**



Le livre numérique s'impose peu à peu aux côtés du livre papier. Dans un cadre économique et juridique incertain, le développement du livre numérique conduit les différents acteurs de la chaîne du livre à reconsidérer leurs pratiques. Comment les auteurs se saisissent-ils du numérique ? Pourquoi les éditeurs semblent-ils réservés à l'égard de cette nouvelle forme de livre ? Les libraires et les bibliothécaires peuvent-ils trouver leur place dans l'univers des lecteurs ? C'est à ces questions qu'ont tenté de répondre les professionnels du monde du livre, les universitaires et les étudiants du Master 2 Edition imprimée et électronique de l'Université de Toulouse II - Le Mirail réunis lors de la journée d'études du 21 février 2011 au Centre universitaire de Montauban.

Sous la direction de **FANNY MAZZONE** et **CLARISSE BARTHE-GAY**

ISBN : 978-2-36170-023-2- ISSN : 2111-7446

2011 / 134 pages — 10 €

Laïcité et république

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne **n° 4**



Au terme d'une longue histoire conflictuelle, il semble que les deux notions, la République et la laïcité, soient acceptées en France et fassent l'objet d'un consensus. Cependant, ce dernier ne porte que sur des acceptations minimales, la République comme régime dans lequel la dévolution du pouvoir n'est pas héréditaire, la laïcité comme principe garantissant la liberté de conscience. Un tel consensus ne peut satisfaire la recherche de la signification de la laïcité. Etant affirmée, au même titre que la trilogie : liberté, égalité, fraternité, comme l'un des principes fondateurs de l'Etat, la laïcité est une valeur républicaine. Si les oppositions se sont aujourd'hui estompées, la compréhension du principe de laïcité reste tributaire de l'histoire. Mais cette histoire est aussi celle de la République, élément d'identification de la laïcité. Saisir les rapports, complexes, entre République et laïcité afin de mieux cerner la signification juridique de cette dernière, appelle une double analyse, celle de la nature laïque de la République et celle de la nature républicaine de la laïcité.

Textes réunis par **FRÉDÉRIQUE DE LA MORENA**

ISBN : 978-2-36170-028-7

1997 / 206 pages — 20 €

La langue occitane du Tarn-et-Garonne au début du XIX^e siècle

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne **n° 3**



L'occitan est non seulement la langue de notre histoire et de notre littérature troubadouresque, baroque, félibréenne ou occitaniste, mais aussi la langue vivante de nombreux locuteurs qui sont nés sur cette terre ou qui l'ont adoptée, à une époque pas très lointaine où l'occitan était encore la langue du quotidien pour le plus grand nombre. Cette langue a conservé une vitalité certaine dont témoignent le succès et le dynamisme des écoles bilingues occitan-français et la généralisation des actions d'initiation dans les écoles primaires. La défense et la promotion des langues et des cultures régionales de la République sont autre chose qu'un quelconque repli identitaire destiné à conjurer les angoisses suscitées par une mondialisation galopante. Nous y voyons plutôt une sorte de laboratoire où s'invente chaque jour une mondialisation ouverte et généreuse, respectueuse de l'extraordinaire richesse et de la diversité du patrimoine linguistique et culturel de l'humanité. C'est dans cet esprit de responsabilité et d'ouverture sur l'avenir que le Conseil général de Tarn-et-Garonne entend poursuivre et développer ses actions en faveur de la langue et de la culture occitanes. A travers la Parole du fils prodigue, cette enquête linguistique menée sous Napoléon 1er dans le tout jeune département de Tarn-et-Garonne, on perçoit toute la richesse et la finesse de notre patrimoine culturel et linguistique.

Textes réunis par **STÉPHANE BOURDONCLE**

ISBN : 978-2-36170-002-7- 2010 / 144 pages — 15 €

L'enseignement des religions

Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne **n° 2**



L'objet de ce livre, c'est de mettre en lien cultures et religions. Pourquoi établir un tel dialogue ? Car la vertu du principe politique de séparation, qui a des origines bibliques, n'est pas d'opposer, ni d'éloigner, mais de mettre en relation des entités distinctes et libres, de favoriser leur réciprocité. Il n'y a ici ni volonté de fusion, ni de rejet. Toutefois pour éviter tout malentendu, il faut bien distinguer ces deux domaines pédagogiques : l'enseignement sur les religions qui est de nature laïque et l'instruction religieuse qui a un caractère confessionnel ; cette distinction est très nette en France, alors qu'ailleurs elle peut l'être beaucoup moins. Désormais, il devient nécessaire de mettre en relation ces deux formes d'enseignement, d'abord pour une question de simple bon sens, car les religions sont concernées par la culture délivrée ; ensuite parce que ces enseignements peuvent s'enrichir par des échanges sur leurs principes respectifs, leurs méthodes, leurs expériences qui méritent d'être étudiés, à travers les évolutions de la notion de laïcité, à travers aussi la diversité des modèles, celui de la France, ceux des autres Etats. Il y a une autre justification à cette mise en relation de ces approches laïques et religieuses, c'est le déclin des connaissances qui affecte les deux formes d'enseignements et qui peut s'expliquer par la sécularisation de la société. Se pose en France comme ailleurs un problème essentiel de mémoire et de transmission des savoirs religieux ; ne pas retenir cette part spirituelle, c'est s'exposer à perdre l'intelligence de l'histoire et des identités, c'est prendre le risque de déplacer la laïcité, de la confondre avec le rejet de la religion et de ses libertés. De laisser une telle place à l'inculture, c'est aussi créer un vide qui devient l'espace laissé libre à toutes les déformations.

Sous la direction de **CHRISTINE MENGÈS-LE-PAPE**

ISBN : 978-2-36170-004-1- ISSN : 2111-7446

2010 / 378 pages — 25 €



Bicentenaire du département de Tarn-et-Garonne
Genèse, formation, permanence d’une trame administrative



Publication du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne n° 1

En 1808, la venue de Napoléon à Montauban marque la fin d’une longue période d’incertitude pour les Montalbanais. Le département de Tarn-et-Garonne est créé après dix-huit années de tractations puisque Montauban, reléguée jusque-là au rang de chef-lieu de district du département du Lot, voit enfin son voeu collectif réalisé en devenant chef-lieu de département. Façonné par des morceaux de territoires du Lot, de la Haute-Garonne, de l’Aveyron et du Gers, ce nouveau département a eu à se créer une identité commune. L’enjeu était de taille car la ville de Montauban, centre imposé, se devait de fédérer et d’être reconnue comme centre névralgique par des populations diverses ayant pour habitude le rattachement à tel ou tel autre département. Faire prendre conscience à des populations différenciées par des modes de vie, par des pratiques sociales, par des nuances de la langue occitane qu’elles appartenaient désormais à une même entité, fut la difficile mission du Conseil général de Tarn-et-Garonne. D’abord assemblée modeste, elle acquiert davantage de prérogatives et une autonomie propre en 1982 et 2004 avec les lois de décentralisation. L’opportunité nous est donnée d’envisager l’évolution du rôle des départements, et du nôtre en particulier. Vers quel destin se dirige-t-on d’ici cinq, dix, vingt ans ? Que seront demain nos responsabilités, nos moyens d’action, nos axes de travail ? Voilà une occasion exceptionnelle d’échanger entre experts sur un thème qui intéresse au plus près la vie de nos concitoyens et d’où sortent des éléments qui nous permettent de nourrir notre propre réflexion.

Sous la direction de **PHILIPPE DELVIT**
ISBN : 978-2-915699-69-2
2008, 517 pages — 30 €



1^{ères} doctoriales de l’IRDEIC
Réflexions prospectives sur la “question principale de conventionalité”
et quelques varia sur “les cumuls répressifs”
Cahiers de l’IRDEIC n°9//2018

Le 16 octobre 2018, la Cour européenne des droits de l’homme a reçu une demande d’avis consultatif soumise par la Cour de cassation française. Il s’agit de la première demande d’avis consultatif reçue par la Cour depuis l’entrée en vigueur, le 1er août 2018, du Protocole n° 16 à la Convention européenne des droits de l’homme. Ce Protocole n° 16 permet à de hautes juridictions désignées par les Etats membres ayant ratifié ledit Protocole d’adresser à la Cour des demandes d’avis consultatifs sur des questions de principe relatives à l’interprétation ou à l’application des droits et libertés définis par la Convention ou ses protocoles. L’apport de ce nouveau mécanisme consultatif dont l’objectif est de renforcer le dialogue entre la Cour et les systèmes judiciaires nationaux a fait l’objet des premières doctoriales de l’IRDEIC organisées à Toulouse le 3 juin 2016. Cette première édition, dédiée au professeur Frédéric Sudre pour rendre hommage au rôle décisif qu’il a joué en faveur du développement du droit international et européen des droits de l’homme, avait conduit nos doctorants à traiter de deux types de questions relatives à ce que le dédicatoire du présent numéro des Cahiers de l’IRDEIC a appelé la « Question principale de conventionnalité » (Qpc). D’une part et d’un point de vue substantiel, il s’agissait d’envisager en quoi l’avènement d’une procédure d’avis était susceptible d’améliorer la protection des droits et libertés garantis par la Convention. A ce titre, Il fallait donc envisager de manière prospective l’effet du mécanisme prévu quand au fond de la protection que dans matières clairement identifiées dans la jurisprudence de la Cour, notamment le droit pénal conventionnel. D’autre part et d’un point de vue procédural, il s’agissait de s’intéresser à la fois à l’objet et à la nature de la « question principale de conventionnalité ». A cet égard, il convenait de répondre aux interrogations suivantes : qu’est-ce qu’une « question de principe » au sens de l’article 1er du Protocole n° 16? Le mécanismes institué par ledit protocole est-il, au sens strict du terme, une question préjudicielle? Ou n’est-ce qu’une simple procédure de demande d’avis? Les doctorants ayant participé à cette première édition des Doctoriales de l’IRDEIC ont tenté de répondre à ces différentes questions devant un panel de « grands contradicteurs » composé de Madame Nicole Belloubet, ancienne rectrice, ancien membre du Conseil constitutionnel et aujourd’hui Garde des sceaux et Ministre de la justice, M. Jean-François de Montgolfier, maître des requêtes au Conseil d’Etat, M. Baptiste Bonnet, professeur à l’Université de Saint-Etienne, doyen de la Faculté de droit. Ce numéro comprend également deux contributions des membres de l’IRDEIC à la journée d’étude des Master 2 Bordeaux-Toulouse portant sur « Les cumuls répressifs » qui a eu lieu à Bordeaux le 15 avril 2016.

ISBN : 978-2-36170-188-8 ISSN 1961-1862
2018 / 163 pages - 26 €



Ateliers doctoraux de l'école européenne de droit. Les principes généraux du droit

Cahiers de l'IRDEIC n°8//2017

Les principes généraux du droit : théorie et pratique au sein des ordres nationaux.

Quels sont les juges qui « dégagent » de tels principes ? Pour quelles raisons ?

S'agit-il de combler des lacunes du droit ? Cette création est-elle le fruit d'une politique jurisprudentielle spécifique ? Quelle est la dimension théorique de ces principes : sont-ils inspirés du droit naturel ? La création des principes généraux a-t-elle un sens pour des normativistes ?

Les principes généraux du droit commun aux droits des Etats membres de l'Union.

A partir de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne sur les principes généraux du droit, il fallait répondre à un ensemble de questions sur l'identification de tels principes des Etats membres, sur leur statut (ont-ils une valeur constitutionnelle ?) et sur leur portée (ces principes généraux du droit sont-ils invocables ?)

Au cours de ces ateliers, les étudiants sélectionnés par un comité scientifique ont présenté en langue française ou anglaise leur travail en atelier et

la restitution générale des travaux s'est faite en présence de grands témoins.

ISBN : 978-2-36170-147-5 — ISSN : 1961-1862 — 2017 / 249 pages - 26 €



Jeune doctrine de droit européen

Cahiers de l'IRDEIC n°7//2016

la CEDECE a toujours mis un accent particulier sur le soutien aux jeunes chercheurs, l'Association apportant son aide à l'organisation d'ateliers doctoraux ou autres concours de plaidoirie. Le Prix Pierre-Henri Teitgen, récompensant la meilleure thèse de droit européen en langue française de l'année, est devenu depuis longtemps une référence et porte aussi la marque de cet intérêt majeur pour les jeunes chercheurs.

Pour son cinquantenaire, la CEDECE a organisé les 1er et 2 octobre 2015 un Congrès à la Cour de cassation qui a notamment appréhendé les études européennes dans leur relation à la pratique, avec des témoignages de Professeurs ayant eu une « double vie », au sein des institutions européennes, d'une autorité de concurrence, d'une assemblée parlementaire ou d'une juridiction suprême. Le témoignage du Professeur Daniel Fasquelle, député, illustre ce volet de la manifestation et constitue un Avant-Propos des présents Cahiers.

S'ouvrant sur l'évocation des premiers pas du droit communautaire en France, le Congrès s'est achevé par un « atelier jeune doctrine » animé par des jeunes universitaires dans leur première année de carrière.

Cette livraison des Cahiers est consacrée aux travaux de cette jeune doctrine, qui, on le verra, s'intéresse à tous les pans du droit de l'Union européenne, qu'il s'agisse de la politique de défense (Anne Hamonic) ou de l'espace judiciaire européen (Marie-Cécile Lasserre), de finances publiques (Audrey Rosa), de droit administratif européen (Mathias Amilhat), de politiques de la concurrence (Mehdi Mezaguer) et du marché intérieur (Olivier Peiffert), ou des défis liés à la crise des migrants (Lydia Lebon).

Cet ouvrage, coordonné spécialement par Lydia Lebon, Mehdi Mezaguer et Olivier Peiffert, marque le premier pas d'un « projet Jeune doctrine » ayant vocation à s'inscrire durablement dans les activités et la structure de la CEDECE.

Sous la direction de **LYDIA LEBON**, **MEHDI MEZAGUER** et **OLIVIER PEIFFERT**

ISBN : 978-2-36170-071-3 — ISSN 1961-1862

2017 / 249 pages - 26 €



La transformation du droit du travail et la crise : approches comparées en Europe

Etudes de l'IRDEIC XII/2015

A l'occasion de la crise économique, un débat s'est instauré dans les pays européens sur la remise en cause des modèles sociaux et l'assouplissement des règles relatives au droit du travail.

L'idée s'est répandue que le droit du travail serait devenu trop complexe et constituerait un frein au développement des entreprises et en conséquence à l'emploi, et que la rénovation des relations sociales et la relance de la croissance passerait par une simplification du code du travail et une limitation des contraintes pesant sur les entreprises notamment pour la gestion de leurs effectifs.

Ces prises de position interpellent les différents acteurs de la justice du travail.

Comment, pour le législateur, concilier l'idée de permanence de la règle de droit, la cohérence et la lisibilité du code du travail et la nécessité d'adapter le système de relations juridiques aux évolutions des données économiques ou sociales ?

Quelles règles doivent guider les partenaires sociaux pour parvenir à conclure des accords équilibrés acceptables par le plus grand nombre tout en réduisant l'important contentieux que suscite actuellement l'interprétation de tels accords ?

Le juge, qu'il soit lié par la lettre des textes ou qu'il doive en combler les lacunes, est lui aussi confronté à de nouveaux défis dans l'élaboration d'une doctrine jurisprudentielle cohérente, tout en anticipant les conséquences économiques et sociales de ses décisions.

Comme le souligne M. le Président Lacabarats, « ce n'est pas d'ailleurs le moindre des paradoxes de voir « L'Europe » envisager comme remède à la crise la remise en cause des législations sociales nationales, alors qu'elle se trouve liée par des textes et une jurisprudence européenne encore favorables aux droits sociaux, en particulier dans le domaine de la santé des travailleurs et du temps de travail ».

C'est à toutes ces questions que les contributions de cet ouvrage souhaitent apporter leur éclairage.

Etudes coordonnées par **THÉRÈSE AUBERT-MONPEYSSEN**

ISBN : 978-2-36170-119-2 — ISSN : 2256-8476 — 2015 / 457 pages — 26 €

De quelques aspects de l'Union économique monétaire européenne

Etudes de l'IRDEIC XI/2015

Le présent ouvrage publie certains actes des « XI jornadas internacionales de política económica » qui se sont tenues en mai 2013 à Bilbao. Cette manifestation internationale, organisée par le « departamento de economía aplicada de la universidad del País Vasco » avait pour thème central l'Union économique et monétaire (UEM)... Quatre thèmes sont successivement développés dans la présente publication : UEM et aires monétaires, UEM et déséquilibres économiques, orientation de l'UEM et gestion de l'UEM. Nul doute que l'approche multidisciplinaire retenue (économique et juridique) ainsi que la diversité des points de vue exprimés par les auteurs permettront à chacun (simple citoyen, chercheur, étudiant...) de forger sa propre conviction sur les réussites et les difficultés de la monnaie unique européenne. Plus largement cet

ouvrage invite à s'interroger sur l'intégration européenne au prisme de l'UEM.

Etudes coordonnées par **FRANCIS QUÉROL**

ISBN : 978-2-36170-107-9 — ISSN : 2256-8476

2015 / 298 pages — 26 €





La sécurité des produits de santé dans l'Union Européenne Etudes de l'IRDEIC X/2014

C'est dans un contexte marqué à la fois, depuis quelques années, par le « paquet pharmaceutique », le renouvellement des législations sur les médicaments et les dispositifs médicaux ou le renforcement des mécanismes de surveillance du marché, en tant qu'action clé de « l'Acte pour le marché unique », ainsi que par des « affaires » sanitaires ou alimentaires (Médiateur, prothèses IPP, viande de cheval...) qu'a été organisé, en février 2013, un colloque portant sur le thème de la Sécurité des produits de santé dans l'Union. Professeurs de droit de l'Union européenne, de droit pharmaceutique, docteurs et doctorants chercheurs à l'Inserm se sont saisis de questions qui relèvent tant des « actions clés » de l'Union pour garantir la sécurité des produits et la confiance des consommateurs que des priorités du prochain programme pluri-annuel pour la santé publique (2014-2020) dont la sécurité des patients apparaît comme l'un des 4 axes. Les mécanismes actuels de surveillance du marché sont-ils suffisants pour protéger le consommateur/patient ? Comment la qualité et la sécurité des médicaments, des produits à base de plantes, ou la sécurité des cellules humaines (de plus en plus utilisées à des fins thérapeutiques) sont-elles garanties ? Comment les risques liés aux produits de santé innovants sont-ils gérés ? Faut-il envisager un régime de responsabilité en cas de dommages causés par des produits de santé ? Voilà quelques-uns des thèmes abordés dans le cadre de ce colloque.

Sous la direction de **NATHALIE DE GROVE-VALDEYRON**

ISBN : 978-2-36170-091-1

2014 / 187 pages — 26 €



Le droit comparé à l'épreuve du pluralisme juridique et de la mondialisation Etudes de l'IRDEIC IX/2013

Le présent ouvrage étudie les mutations qu'a subies le droit comparé sous l'influence de la mondialisation et du pluralisme juridique. Le point de départ en est le constat que l'augmentation impressionnante des champs de régulation autonome dans l'environnement mondialisé contemporain n'a pas seulement modifié la nature de l'Etat et du droit. Elle a également affecté l'objet, la structure et les fonctions de la comparaison en droit. Ainsi, d'outil de comparaison entre droits d'origine étatique, qui opèrent sur le plan horizontal, le droit comparé est transformé en un outil complexe, quant à son champ et sa structure, qui étudie des systèmes étatiques et extraétatiques de règles juridiques qui opèrent sur le plan national, international et supranational. Par ailleurs, les objectifs du droit comparé sont significativement élargis. Ainsi, l'objectif primaire poursuivi par cette branche ne consiste pas uniquement en l'amélioration et en la meilleure compréhension du droit national ou l'harmonisation des droits qui relèvent de la même culture juridique. Son objectif consiste également à amenuiser les contradictions auxquelles donnent lieu l'interdépendance et les différences entre les systèmes juridiques étatiques et extra-étatiques mais aussi la coexistence de cultures juridiques différentes. Cependant, alors que cette évolution tend à faire du droit comparé un outil qui permet d'atténuer les conflits juridiques et culturels, la question se pose de savoir si l'orientation « occcidento-centrique » de cette branche offre à celui qui est appelé à appliquer le droit cette réflexion et ces outils-là qui lui permettront de comprendre et de respecter la pluralité des droits et le caractère différent des traditions juridiques culturelles.

Le présent ouvrage tente de répondre à cette question en l'abordant d'un point de vue non seulement théorique mais aussi pratique.

Etudes coordonnées par **CHRISTINA DELIYANNI-DIMITRAKOU**

ISBN : 978-2-36170-070-6

2013 / 286 pages — 26 €



Pluralité des sources et dialogue des juges en droit social– Etudes de l'IRDEIC VIII/2013

Outre les nombreuses QPC dont elle fait l'objet, la loi interne est de plus en plus fréquemment invalidée par le juge qui en vérifie la conventionalité.

Le juge interne doit aujourd'hui appliquer non seulement des normes pyramidales, mais également des normes en réseaux, régissant des secteurs qui peuvent se recouper. Ces normes obéissent parfois à des logiques différentes, voire concurrentes (normes sociales et normes de marché) comme c'est le cas pour les normes de l'Union européenne, et pour celles du Conseil de l'Europe ou du BIT.

L'affaire du CNE a montré que l'on aboutit à des solutions différentes selon que l'on mobilise les normes communautaires ou celle de l'OIT. Le droit de grève a fait l'objet de traitements différents par la Cour de Strasbourg et par celle de Luxembourg. La question du temps de travail a été l'un des terrains d'élection pour ces conflits de sources, et cela au détriment de la sécurité juridique.

Dès 1978, à propos des relations entre le juge communautaire et le juge national, M. Bruno Genevois, futur président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, dans des conclusions remarquées, appelait à un « dialogue des juges ».

Nous avons voulu donner la parole à d'éminents universitaires, spécialistes de ces questions, ainsi qu'à des juges de la Cour de cassation, à des juges européens et à des experts afin qu'ils nous éclairent sur la façon d'articuler ces normes inscrites dans des logiques différentes, et sur la façon dont on peut envisager ce « dialogue » très particulier.

Etudes coordonnées par **THÉRÈSE AUBERT-MONPEYSEN**

ISBN : 978-2-36170-069-0 — 2013 / 173 pages — 26 €



Contributions de droit européen – Cahiers de l'IRDEIC n°6/2013

Les Cahiers de l'IRDEIC répondent à la vocation des Centres de recherche de soutenir la formation des doctorants et plus largement valoriser l'activité des jeunes chercheurs. A ce titre, la présente livraison comporte une gamme très diversifiée de travaux représentatifs de ce type de production scientifique. C'est d'abord un excellent mémoire de Master 2 qui est proposé, puis un article publié dans la version électronique de la *Revue trimestrielle de droit européen*, celle-ci ayant aimablement autorisé la reprise dans une version « papier ». La troisième contribution correspond à un exercice original, un doctorant ayant souhaité rendre compte de façon synthétique des travaux d'un colloque organisé par l'IRDEIC et qui fera l'objet d'une publication prochaine. C'est enfin un article porté par la fougue de la jeunesse et adoptant une forme très imagée qui clôture ce volume.

Du point de vue des thématiques, ces « contributions » couvrent nombre d'aspects du droit de l'Union européenne. L'étude sur « Droits sociaux fondamentaux et marché unique : le juge et la construction de l'Europe sociale » proposée par Myriam Castel permet de mettre en évidence une double réalité : le « déficit social » de l'Union européenne est sans doute en cours de résorption, notamment par le travail opiniâtre du juge, et le droit social, dans les Etats membres, peut être considéré comme faisant l'objet d'une reconstruction pour laquelle la dimension européenne est essentielle. L'étude de François Caulet analyse « Le principe d'effectivité comme pivot de répartition des compétences procédurales entre les Etats membres et l'Union européenne » : il s'agit d'une tentative de présentation novatrice, et donc scientifiquement risquée, d'un principe majeur du droit institutionnel et général de l'Union européenne. La portée politique de l'intégration européenne est, quant à elle, pleinement illustrée par le texte d'Olivier Borel, rendant compte des débats du colloque consacré à « La citoyenneté européenne en mouvement ». C'est, pour finir, le droit matériel qui est exploré, sur un mode original, par Alioune Gueye, qui tente de mettre en évidence certains problèmes particuliers qui affecteraient le présent et l'avenir proche du droit du marché intérieur.

Sous la direction de **MARC BLANQUET - M. CASTEL - F. CAULET - O. BOREL**– ISBN : 978-2-36170-071-3 — 2008 / 258 pages - 26 €



Les finances communautaires à l'aube des perspectives financières 2007/2013

Etudes de l'IRDEIC VII/2011



Les études présentées ici reprennent les actes d'un colloque qui s'est tenu à l'Université de Toulouse en mai 2007. Consacrées à l'étude des finances communautaires, elles gardent toute leur actualité si l'on observe l'actuelle crise budgétaire. Il ressort de ces

travaux précieux une analyse fine d'un domaine souvent délaissé par la doctrine. Si le budget européen n'est pas très important en volume, il pose aux observateurs mais aussi aux citoyens européens que nous sommes, de nombreuses questions fondamentales telles que la nécessité d'un impôt européen, le financement de la politique agricole commune ou encore le fonctionnement financier des aides régionales. Les principales questions du droit financier communautaire ont donc pu être abordées lors de ce colloque. On en trouvera ici toute la richesse.

Etudes coordonnées par **VINCENT DUSSART**
Avant-propos de **JEAN-CLAUDE GAUDRON**
ISBN : 978-2-36170-008-9

2011 / 403 pages — 25 €



Variations sur le thème de l'équité fiscale Recueil d'études en l'honneur du Professeur Gérard TOURNIÉ Etudes de l'IRDEIC VI/2010

Ce livre réunit les contributions de plusieurs auteurs représentant la doctrine française, européenne et étrangère (argentine, tunisienne, uruguayenne). Une double ligne directrice se dégage. D'une part, un consensus se forme autour de l'idée qu'une reconnaissance de très haut niveau (constitutionnelle ?) s'avère nécessaire

afin de lui garantir un degré de protection élevé. D'autre part, bien qu'adossée aux principes d'égalité et de justice fiscale avec lesquels elle entretient des liens indéfectibles, l'équité fiscale s'en démarque néanmoins et demeure un principe autonome, assez difficilement identifiable, même aux yeux des juges.

Etudes coordonnées par **FRANCIS QUÉROL**

ISBN : 978-2-36170-008-9 — 2010 / 401 pages — 26 €



Etudes de droit communautaire de la santé et du médicament - Etudes de l'IRDEIC V/2009

Cette cinquième livraison des Etudes de l'IRDEIC, la première depuis que cet Institut a pris la suite de l'IREDE en 2007, réunit des textes relevant de ce que l'on pourrait appeler le droit communautaire de la santé et du médicament, qu'il s'agisse d'aborder directement des sujets de droit communautaire ou de présenter des approches nationales pour lesquelles l'incidence du droit communautaire est réelle. Le domaine de la santé publique n'était pas forcément prévu dans l'agenda ouvert par le traité de Rome en 1957. Pour autant, la mécanique, le « spill over » communautaire ont désormais conduit, selon des voies distinctes mais convergentes, à ce que la dimension communautaire soit réelle voire essentielle dans le secteur sanitaire et pharmaceutique des Etats membres, cette conjugaison étant souvent délicate voire ambiguë, avec une action de la Communauté en matière de santé publique n'étant pas censée remettre en cause la maîtrise des Etats membres sur leurs systèmes de santé, et une législation européenne pharmaceutique mêlant constamment les objectifs sanitaires et économiques.

Etudes coordonnées par **MARC BLANQUET** et **NATHALIE DE GROVE-VALDEYRON**

ISBN : 978-2-915699-84-5 – 2009 / 297 pages — 30 €



Le couple mixte franco-maghrébin, aspects de droit comparé et de droit international privé

Cahiers de l'IREDE n°5/2009

Ce livre s'interroge sur le thème du couple mixte franco-maghrébin et toutes les interrogations qu'il peut soulever quant à la formation, la vie, la rupture du couple mixte, l'enfant issu de ce couple. Le problème du couple mixte est en effet un sujet d'actualité qui cristallise toutes les tensions et difficultés posées en matière transdisciplinaire.

Sous la direction de **J. POUSSON, ME PICARD et F. PENAVAYRE**
ISBN : 978-2-915699-85-2 — ISSN : 1961-1862 — 2009 / 164

pages — 25 €



Sécurité alimentaire et OGM



Vis-à-vis des OGM semble se dessiner une fracture entre un nouveau monde nord-américain jouant sans complexe la carte des nouvelles bio-technologies et une « vieille Europe » beaucoup plus réservée, voire réticente. Cet ouvrage livre l'état de la question dans ses dimensions de droit canadien, communautaire

et international et permet, par l'analyse des régimes juridiques actuels, d'éclairer les débats qui sont, n'en doutons pas, encore à venir...

Sous la direction de **RICHARD OUELLET**

Etudes coordonnées par **MARC BLANQUET** et

NATHALIE DE GROVE-VALDEYRON

ISBN : 978-2-915699-39-5 – 2007 / 269 pages — 26 €



Contributions de droit européen Cahiers de l'IREDE n°4/2008

Les études de ces *Cahiers* s'articulent autour de trois thèmes sous trois formes. D'abord un compte rendu détaillé du colloque organisé à Toulouse à l'occasion des cinquante ans du traité de Rome, avec des points de vue différents, ceux des historiens, des juristes, des sociologues... Ensuite une étude sur le « droit du commerce équitable », donc cherchant un terrain d'entente entre deux termes pas

toujours convergents. Enfin, un article en anglais sur la directive européenne de 2004 sur les marchés d'instruments financiers en vue de promouvoir l'équité, la transparence, l'efficacité et l'intégration des marchés financiers.

Sous la direction de **MARC BLANQUET**

ISBN : 978-2-915699-65-4 — ISSN : 1961-1862 — 2008 / 343 pages - 30 €

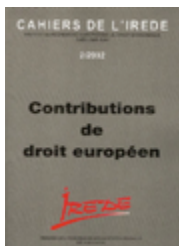
Contributions de droit européen Cahiers de l'IREDE n° 3

Cette troisième livraison des *Cahiers de l'IREDE* comporte, comme les deux précédentes, deux parties. En premier lieu, une étude complète d'une dimension originale de la récente charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, celle concernant le statut des ressortissants des pays tiers au regard de ce texte, qui découle de la reconnaissance par celle-ci de la dualité de bénéficiaires des droits fondamentaux en dehors de ceux expressément réservés aux citoyens de l'Union. En second lieu, un ensemble de travaux coordonnés qui portent sur le thème de l'impact de l'union économique et monétaire sur les collectivités locales françaises.

ISBN : 978-2-915699-82-5

2003 / 220 pages — 26 €





Contributions de droit européen Cahiers de l'IREDE n°2

Les études de ces *Cahiers* s'articulent autour de deux thèmes et prennent deux formes. D'une part, une étude doctrinale porte sur le principe de (ou le droit à une) bonne administration, dont on sait l'écho qu'il rencontre en droit interne. D'autre part, un recueil de communications porte sur le thème d'actualité de la libéralisation du marché local des télécommunications.

ISBN : 2-909628-78-7
2002 / 332 pages — 26 €

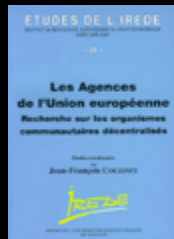


Contribution de droit européen Cahiers de l'IREDE n°1

Trois thèmes sont traités. Le premier, sur la codification du droit communautaire, forme une sorte de préalable : la connaissance, et donc la bonne application du droit communautaire suppose que soit améliorée l'accessibilité des règles communautaires. Le deuxième thème réunit quatre études sur l'influence de certains mécanismes financiers communautaires sur les politiques financières françaises. Le troisième thème, enfin, intéresse l'influence communautaire sur les diverses politiques publiques locales.

ISBN : 2-909628-56-6
2000 / 304 pages — 25,92 €

Les agence de l'Union Européenne. Recherche sur les organismes communautaires spécialisés



Ces Agences ont en commun d'être dotées de la personnalité morale et ainsi de se distinguer juridiquement de la Communauté européenne autour de laquelle elles gravitent. Elles présentent de sensibles différences quant au champ de leurs activités, à leur mode d'organisation ou à leurs formes d'intervention. La principale difficulté, mais aussi tout l'enjeu de la recherche effectuée, consistait à réaliser une synthèse de cette réalité éparse. C'est pourquoi, parallèlement à une analyse des caractéristiques de chaque Agence, sous forme de monographies rassemblées dans la deuxième partie de cet ouvrage, il convenait d'entreprendre une série d'études transversales, dont le résultat constitue la première partie.

Etudes coordonnées par **Jean-FRANÇOIS COUZINET**
ISBN : 2-909628-71-X
2002 / 308 pages — 26 €

Les finances publiques : instruments des poli- tiques publiques

Les expériences françaises et tunisiennes



Le choix des politiques publiques étudiées a été guidé par l'utilisation des différents instruments de droit financier, qu'ils soient normatifs, allocataires ou gestionnaires. Ainsi furent sélectionnées des politiques, aussi bien globales que sectorielles, qui impliquent soit la redistribution des richesses, soit la réorganisation des modes de gestion des services ou entreprises publics.

Sous la direction de **LAZHAR BOUONY et GÉRARD TOURNIÉ**
ISBN : 2-909628-42-6
1998 / 272 pages — 22,87 €



La création de l'autorité européenne de sécurité des aliments enjeux et perspectives Etude de l'IREDE n° 4

Cet ouvrage présente les actes du colloque sur « la création de l'Autorité européenne de sécurité des aliments » qui s'est tenu à Toulouse le 26 mars 2004 et qui constituait la 2^{ème} journée Guy Isaac.

Etudes coordonnées par :
MARC BLANQUET et NATHALIE DE GROVE-VALDEYRON
ISBN : 2-915699-12-7
2005/195 pages - 26 €



La dimension externe du marché unique européen

L'esquisse de bilan dressé dans ce livre permet de déceler une tendance déjà perceptible à l'époque. L'opération marché unique s'est développée, de bout en bout, dans un

climat de libéralisme selon lequel la concurrence ne se divise pas, si bien que l'effort de la Communauté pour résister au « mondialisme » n'a pas eu beaucoup de succès.

Sous la direction de **JOËL MOLINIER**
ISBN : 2-909628-06-X
1994 / 190 pages - 16,01 €



Ateliers doctoraux 2021 à Toulouse, organisés par l'ESL cahier Jean Monnet 14

18 doctorants en droit ont été sélectionnés et programmés pour les ateliers de 2021. Les étudiants poursuivent leur doctorat à l'UT1, ainsi que dans nos universités partenaires à Milan, à Barcelone ou encore les universités de Perpignan et Montpellier.

Parmi les sujets proposés, et abordant différents aspects de la compliance :

La compliance une nouvelle branche du droit ?

Crise d'identité de la compliance : La compliance, un concept international ?

La convention judiciaire d'intérêt public ou l'infusion de la compliance au sein des mécanismes transactionnels répressifs.

Compliance et protection des consommateurs.

How tax compliance and gamification affect tax duty. The example of the Italian "Lotteria degli scontrini".

Sous la direction de JULIEN THÉRON et LUKAS RASS-MASSON

ISBN : 978-2-36170-245-8 — ISSN : 2677-4666

2022, 350 PAGES — 26 €

Les dynamiques pénales du sentiment d'injustice Cahier Jean Monnet 13, CEEC

De toutes les justices, la justice pénale est sans doute celle dont on attend le plus qu'elle réponde au sentiment d'injustice.

Non seulement l'infraction constitue un trouble à l'harmonie sociale, mais en outre, la peine a-t-elle vocation à y répondre, en restaurant les équilibres rompus. Reconnaître le mal causé à la société et aux victimes, le rendre symboliquement à l'auteur de l'infraction tout en préservant la collectivité de maux futurs, telle est l'œuvre de la justice pénale indéfectiblement vouée à l'apaisement des cœurs et des esprits.

La justice rendue n'est cependant pas toujours celle qu'on attend. Il y a bien sûr les faits restés impunis, en raison de leur méconnaissance, leur ancienneté, le manque de preuves. Mais il y a également les vérités qui lui échappent, même si elles en sont dérivées ; celles dont on a besoin pour comprendre, se reconstruire, se réconcilier ; celles dont on veut se saisir comme une alerte pour les générations futures. Ces carences ou impossibilités nourrissent le sentiment d'injustice, d'autant plus fortement que le rapport aux institutions est en pleine mutation. Parce qu'on la veut « démocratique », la justice pénale devrait en effet entendre ces revendications, si ce n'est en les intégrant à son fonctionnement, du moins en organisant leur cohabitation.

Sous la direction de AMANE GOGORZA

ISBN : 978-2-36170-241-0 — ISSN : 2677-4666

2022, 162 pages — 20 €



Les concepts fondateurs et les principes directeurs du droit administratif européen cahier Jean Monnet 12

Le présent ouvrage est organisé autour de trois parties qui ambitionnent d'éclairer le droit administratif européen par des perspectives et des regards nouveaux. Dans un premier temps, il s'agit d'interroger les concepts fondateurs du droit administratif européen en tant que critères d'identification de ce droit. La puissance publique, le service public, mais également la distinction entre le droit et l'application du droit sont envisagés comme révélateurs du droit administratif européen. Les deux autres parties de l'ouvrage laissent de côté cette question des critères pour s'intéresser au contenu matériel du droit administratif européen. Ce

sont d'abord les principes directeurs qui sont interrogés : les principes de bonne administration, d'administration indirecte, d'ouverture et de sécurité juridique sont ainsi abordés. Ensuite, l'ouvrage revient sur certaines fonctions ou modes d'expression du droit administratif européen. Il apparaît alors à la fois comme un outil au service d'objectifs et comme une grille de lecture pertinente pour comprendre les droits administratifs nationaux et le droit de l'Union.

Sous la direction de MATHIAS AMILHAT

ISBN : 978-2-36170-240-3 — ISSN 2677-4666

2022, 536 pages - 26 €



Regards croisés sur le droit Russe d'aujourd'hui Cahier Jean Monnet 11, CEEC

Malgré les tensions politiques qui animent régulièrement les rapports de la Fédération de Russie avec la France, on aurait tort de croire que l'activité scientifique entre ces deux pays en pâtit.

L'organisation, à Toulouse, en 2018, d'un colloque ayant pour thème le droit russe le démontre puisque tous les juristes russes qui ont été invités ont accepté d'y participer.

Ce colloque qui a également fait intervenir des chercheurs français, spécialistes de la Russie et/ou du droit russe, a ainsi permis de croiser les regards sur la relation entre la Russie et les États européens ainsi que sur le droit russe, encore jeune mais déjà très dense. Face à la richesse de ces échanges, tant sur le plan juridique qu'historique ou géopolitique, on ne pouvait se résigner à ne pas les partager à travers une publication. C'est désormais chose faite grâce aux Cahiers Jean Monnet. Et, même si Jean Monnet était

d'avantage tourné du côté ouest que du côté est de l'Europe, il aurait très certainement accueilli avec bienveillance ces échanges au cours desquels des questions importantes et contemporaines ont été abordées telles que la place du principe de laïcité, le rôle de la bioéthique, les positions de la Cour constitutionnelle face au pouvoir politique ou à la Cour européenne des droits de l'homme, l'équilibre recherché entre droit public et droit civil en raison du développement de l'économie de marché, la corruption de la justice, l'ouverture au numérique, etc.

Sous la direction de ESTELLE FOHRER-DEDEURWAERDER

ISBN : 978-2-36170-237-3 — ISSN : 2677-4666

2022, 220 pages — 26 €



Réflexions comparées autour de la Constitution de Weimar (1919-2021)

Cahier Jean Monnet 10



L'ouvrage collectif se propose de prolonger les réflexions suscitées par le centenaire de la Constitution de Weimar de 1919, texte majeur de l'histoire constitutionnelle allemande et

européenne. L'orientation résolument comparative, dans l'espace et dans le temps, permet de se pencher sur sa réception immédiate, dans les années 1920-1930, en Europe - en Italie et en France notamment - et en Amérique du Sud ; elle permet en outre de s'interroger sur certaines problématiques du constitutionnalisme des XXe et XXIe siècles, à partir de l'exemple weimarien. Cet ouvrage est le fruit d'une association originale entre enseignants-chercheurs titulaires et doctorants, réunis autour d'une réflexion commune sur Weimar et le droit constitutionnel comparé.

Sous la direction de **AUORE GAILLET**
ISBN : 978-2-36170-235-9
ISSN : 2677-4666

2021, 190 pages — 22 €



Cohérence et pluralité du contentieux administratif européen

Cahier Jean Monnet 9

Le droit public de l'Union européenne connaît, depuis des années, de nouvelles déclinaisons telles que le droit constitutionnel de l'Union ou le droit administratif de l'Union. Dans le cadre de ce dernier, il semble important d'ouvrir le volet contentieux, ce contentieux européen, à l'image du droit administratif européen, devant être considéré dans une perspective multilevel. Il faut comprendre que ce contentieux, qui trouve sa cohérence dans le rattachement à la logique, aux instruments, et aux problématiques de droit administratif classique, doit être vu aussi dans sa pluralité car il est formé à la fois par l'action du juge administratif national, dans son office de juge européen, et par celle du juge européen, dans son rôle de juge administratif.

Sous la direction de **MARC BLANQUET** et **JULIE TEYSSÈDRE**

ISBN : 978-2-36170-234-2

ISSN : 2677-4666

2021, 170 pages - 22 €



Innovation et analyse des risques dans le domaine de la santé et des produits de santé dans l'Union européenne

Regards croisés

Cahier Jean Monnet 8

Qu'elle soit incrémentale ou radicale, qu'elle résulte d'un transfert de technologie ou du développement de nouveaux concepts, l'innovation en santé présente la particularité d'être à la croisée de la science et de la médecine. Elle suscite autant d'espoir que de craintes, notamment quand il est recouru à certaines techniques (I.A., séquençage du génome, essais in silico, recours aux données en vie réelle etc.) et pose la question de sa «régulation» par le droit. L'innovation appelle aussi à s'intéresser à la question des risques qu'elle peut comporter, à la perception qu'en a le citoyen mais aussi au rôle, devenu essentiel, de la science dans l'évaluation des risques et dans la communication sur ceux-ci. C'est sur ces différents thèmes, aussi divers que riches, rassemblés autour de l'innovation et des risques en santé que les contributeurs ont croisés leur regard, chacun offrant sa vision, compte tenu de sa discipline et de sa spécialité, de l'innovation en santé.

Sous la direction de **NATHALIE DE GROVE-VALDEYRON**

ISBN : 978-2-36170-223-6

ISSN : 2677-4666

2021, 408 pages — 26 €



Le rôle des juges face aux crises migratoire, sécuritaire et économique en France et en Italie

Cahier Jean Monnet

7

Cette publication recueille les contributions aux Ateliers doctoraux qui se sont tenus à Toulouse les 21 et 22 novembre 2019 sur le thème : « Le rôle des juges face aux crises migratoire, sécuritaire et économique en France et en Italie ». Les Ateliers ont été organisés dans le cadre et avec le soutien du programme de recherche PHC Galilée 2019 par deux équipes de recherche, l'une de l'Université Toulouse 1 Capitole et l'autre de l'Université de Vérone. Ils constituent la première phase d'un projet de recherche de plus longue haleine qui se poursuivra par l'organisation d'un colloque à l'Université de Vérone. Les doctorants et jeunes docteurs ont été invités à se pencher sur le rôle des juges face aux crises migratoire, sécuritaire et économique. La question est de savoir s'il existe un juge de la crise ou plus précisément une politique jurisprudentielle de crise. Projet de recherche bi-national, les contributions sont écrites en français, en italien et en anglais.

Sous la direction de **STEFANO CATALANO** et **NICOLETTA PERLO**

ISBN : 978-2-36170-222-9

ISSN : 2677-4666

2020, 382 pages — 26 €



Ateliers doctoraux 2019 - L'État de droit de l'Université Degli Studi Di Milano et de la European School Of Law Toulouse

Cahier Jean Monnet 6, CEEC

La réflexion, encadrée et animée par des enseignants chercheurs de l'université de Milan, s'est axée sur quatre domaines dans lesquels le concept d'État de droit apparaît crucial, et en évolution : droit constitutionnel et comparé, droit administratif, droit fiscal, droit international et européen.

ISBN : 978-2-36170-216-8

ISSN : 2677-4666

2020, 770 pages — 26 €



Télémédecine et intelligence artificielle en santé : quels enjeux pour l'Union européenne et les États membres ?

Cahier Jean Monnet 5, CEEC

les contributions rassemblées dans cet ouvrage soulignent les progrès accomplis et les défis à relever pour permettre le déploiement effectif de la télémédecine non seulement au niveau national mais aussi dans un contexte transfrontalier, dans le respect de la protection des données personnelles.

Ces mouvements en cours ne peuvent être pensés indépendamment d'une réflexion sur le recours à l'intelligence artificielle, qu'il importe de mettre au service des acteurs du système de santé. Elle est en effet l'une des voies vers le développement d'une médecine dite aux « 4P » (plus précise, plus personnalisée, plus prédictive, plus préventive) et, par sa capacité de « deep learning », ouvre des perspectives vertigineuses. Encore se doit-elle de demeurer techniquement sous contrôle humain, éthiquement dans l'ombre portée des valeurs de nos sociétés humaines et juridiquement dans le cadre pérenne des grands principes structurants de nos systèmes de droit.

Sous la direction de **NATHALIE DE GROVE-VALDEYRON**, **ISABELLE POIROT-MAZÈRES**

ISBN : 978-2-36170-210-6

ISSN : 2677-4666

2020, 270 pages — 26 €





La codification de la procédure administrative non contentieuse de l'Union européenne

Cahier Jean Monnet 4, CEEC

Cet ouvrage reprend les actes du colloque organisé par le Centre d'Excellence Jean Monnet Europe Capitole les 20 et 21 juin 2019.

La codification de la procédure administrative non contentieuse de l'Union européenne est un thème qui illustre d'abord un phénomène rare, à savoir l'apparition d'une nouvelle discipline : le droit administratif européen.

Sous la direction de **MARC BLANQUET, GRÉGORIE KALFLÈCHE**
ISBN : 978-2-36170-206-9
ISSN : 2677-4666
2020, 262 pages — 26 €



Union européenne et intelligence artificielle
Cahier Jean Monnet 3, CEEC

L'intelligence artificielle est déjà présente dans la politique de l'Union européenne. La Commission européenne a ainsi adopté en avril 2018 une

Communication sur « l'intelligence artificielle pour l'Europe » dont l'objectif est d'augmenter les investissements publics et privés, de manière à ce qu'ils atteignent au moins 20 milliards d'euros par an au cours de la prochaine décennie.

Sous la direction de **CÉLINE CASTETS-RENARD**
ISBN : 978-2-36170-205-2
ISSN : 2677-4666
2019, 227 pages — 26 €



E-santé dans l'Union européenne : regards sur la télémédecine
Cahier Jean Monnet 2, CEEC
Études comparées

Les études regroupées ici ont été réalisées par des docteurs en droit ou des doctorants spécialistes en droit de l'Union européenne et/ou en numérique appliqué à la santé. L'ouvrage a pour objectif de donner au lecteur une vision de la mise en oeuvre de l'e-santé par les États membres, en portant un regard plus précis sur la télémédecine et son encadrement juridique.

Sous la direction de **NATHALIE DE GROVE-VALDEYRON**
ISBN : 978-2-36170-202-1
ISSN : 2677-4666
2020, 534 pages - 26 €



Ateliers doctoraux PHD WORKSHOP, La citoyenneté - Citizenship, Européen
School of Law, BANGOR 2018
Cahier Jean Monnet 1, CEEC

Le 1er ouvrage de la nouvelle collection Cahiers Jean Monnet est dédié à la restitution des travaux de recherche qui se sont déroulés dans le cadre des ateliers doctoraux de Bangor sur le thème de la citoyenneté en Europe. 3ème édition des ateliers doctoraux de l'École Européenne de Droit, Centre d'Excellence Europe Capitole.

ISBN : 978-2-36170-190-9
ISSN : 2677-4666
2019, 219 pages - 26 €



Santé, minorités, précarité. Approche comparative France-USA des inégalités sociales de santé

Les systèmes de santé américain et français présentent des différences de structure si importantes qu'elles paraissent infranchissables.

Il a donc été convenu, entre les auteurs ayant contribué à cet ouvrage, de s'en tenir à ce qui était comparable, à savoir les points limités de l'accès aux soins et l'existence de « laissés-pour-compte » dans chacune de ces organisations.

Sous la direction de **MARIE-HÉLÈNE DOUCHEZ** et **JEAN-PIERRE THÉRON**
ISBN : 2-915699-04-6
2005 / 230 pages — 15 €



L'acte médical et les droits du malade

Les médecins, les juristes et les psychanalystes ont, à travers leurs articles, fait apparaître et imposé l'être humain confronté à la maladie et à la mort. Un dénominateur commun s'est affirmé, l'humanité, qui donne aux études présentées une autre dimension.

Sous la direction de **CLAIRE NEIRINCK**
ISBN : 2-909628-17-5
1996 / 180 pages — 13,72 €



Maladies sexuellement transmissibles et adolescents mineurs

Ce thème constitue l'une des questions qui, par l'horreur de la maladie et la jeunesse des malades, suscitent le plus d'émotion. Les auteurs ont traité ce problème avec le sérieux et la volonté d'objectivité qu'exige une démarche scientifique s'appuyant sur un abondant travail d'enquête à partir d'échantillons très variés.

Sous la direction de **CLAUDE GOUR ET JACQUES BAZEX**
ISBN : 2-909628-03-5
1993 / 220 pages — 14,48 €



Maladies sexuellement transmissibles
L'Etat et la société

Est décrite et discutée la répartition complexe des responsabilités entre interlocuteurs publics, entre l'État et les autres collectivités territoriales, entre les hôpitaux publics, les centres de dépistage et les dispensaires antivenériens.

Sous la direction de **CLAUDE GOUR ET JACQUES BAZEX**
ISBN : 2-903847-45-7
1992 / 198 pages — 13,72 €



Les fondements historiques du droit européen des affaires

N° 29/2021

Le droit européen des affaires est aujourd'hui appréhendé essentiellement dans sa dimension économique et fiscale au travers notamment de l'union douanière. Il s'identifie en principe au marché unique sur lequel repose quatre libertés fondamentales : la liberté de circulation des biens, des services, des capitaux, et des personnes. Il s'agit là cependant d'une construction récente puisqu'elle apparaît au lendemain du second conflit mondial. Elle est ainsi historiquement datée et politiquement marquée par son inspiration libérale.

Les contributions réunies dans le présent volume sortent de cette espèce de « carcan » institutionnel et remontent à dessein plus avant dans le temps afin de retracer le fil de cette aventure commune, faite de heurs et malheurs, dont les origines ne se limitent pas au temps présent. Pour ce faire, les thématiques abordées sont diverses (monnaie, sociétés, effets de commerce, transport de marchandise, propriété industrielle, codification...) et étudiées à partir de sources elles aussi variées, à la fois manuscrites et imprimées (contrats, conventions et traités internationaux, doctrine...).

Sous la direction de **ALEXIS MAGES**

ISSN : 1276-3837 — ISBN 978-2-36170-244-1

2021 / 287 pages — 20 €

Épuisé en version imprimée



« La loi à la main »



**Militantisme juridique et défense religieuse au temps
de l'affirmation de la République - L'action du comité
de jurisconsultes des congrégations (1880-1905)**

N° 28/2021

« Milice multicolore et sans patrie » selon les mots de Gambetta, les congrégations religieuses qui ont su se reconstituer après la tempête révolutionnaire, sont perçues, en cette fin de XIX^e siècle, comme un obstacle

à l'enracinement de la Troisième République. En digne fille de la Révolution, celle-ci entend bien faire taire les ambitions de l'Église et de ses soldats congréganistes.

C'est par la force de la loi que les républicains espèrent parvenir à cet objectif. Ce programme, débuté dès 1879, va rapidement trouver ses opposants. Parmi eux, des juristes catholiques vont se grouper pour diriger la défense sur le terrain du droit : c'est ainsi que naît, en 1880, le « Comité de jurisconsultes des congrégations ». Réunissant praticiens et universitaires, ce Comité, dirigé par le baron Armand de Mackau, figure emblématique de la droite, se tiendra aux côtés des congrégations pendant près de vingt-cinq ans, luttant « la loi à la main » pour leur offrir, à l'échelle nationale, un extraordinaire service d'assistance juridique, qui s'avèrera en réalité être bien plus que cela. Droit civil, pénal, administratif, fiscal, ou encore droit des sociétés, peu de domaines échappent à son examen. Prétendant à une expertise neutre, dégagée de toute considération politique, ce Comité constitue un observatoire intéressant pour analyser l'enchevêtrement du juridique et du politique.

Si le conflit entre les congrégations et la République demeure bien souvent examiné exclusivement sous un prisme politico-religieux, la découverte du fonds d'archives du « Comité Mackau » ouvrait dès lors une porte nouvelle sur la résistance juridique à laquelle cette bataille a donné lieu. À partir de là, s'imposait donc de repenser le problème sous un angle nouveau : celui d'un militantisme juridique catholique. Cette étude tend donc à examiner la manière dont ces juristes catholiques se sont emparés du droit comme arme de revendication, comme instrument de défense d'une cause et comme mode de protestation contre la politique anticongréganiste menée de 1880 à 1905. Cette histoire est ainsi celle d'un combat mené « avec foi et loi » par des hommes déterminés à mettre la science du droit au service de la cause religieuse.

Sous la direction de **ROMY SUTRA**

ISSN : 1276-3837 — ISBN 978-2-36170-227-4 — 2021 / 599 pages-35 € 115



**Pour une histoire européenne
du droit des affaires :
comparaisons méthodologiques
et bilans historiographiques**

N°27/2020

Le projet « PHEDRA – Pour une Histoire Européenne du Droit des Affaires » entend s'interroger sur la construction du droit des affaires dans le cadre européen conçu comme un « écosystème juridique » à part entière. Pour dépasser la pure approche comparative, il fallait nécessairement dresser un bilan de celle-ci : c'est l'objet du présent ouvrage. Ce premier volume d'une série destinée à concrétiser le projet PHEDRA, s'appuie encore – pour mieux l'abandonner dans les ouvrages suivants – sur une division de l'Europe par aires géographiques, permettant à la fois de dégager des lignes méthodologiques communes aux recherches européennes en histoire du droit des affaires et de constituer une base de travail partagée entre les chercheurs réunis au sein du projet. Pour cela, les meilleurs spécialistes européens de la question livrent leur lecture des principaux travaux consacrés à l'histoire juridique du commerce pour l'Allemagne, le Benelux, l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.

Sous la direction de **LUISA BRUNORI, OLIVIER DESCAMPS**
et **XAVIER PRÉVOST**

ISSN : 1276-3837

ISBN 978-2-36170-218-2

2020 / 236 pages — 20 €





Sur le front du droit. Juristes en guerre et guerre des juristes
Drame (moderne) de la théologie et de la philosophie chrétiennes (XIIIe-XXe siècle)

N° 26/2019

Cet ouvrage rassemble sept contributions d'un cycle de conférences organisé à l'occasion de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale par le Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques en collaboration avec le Collège supérieur de droit et l'École Européenne de droit de l'Université Toulouse Capitole. Trois temporalités sont présentées et analysées, elles intéressent les juristes en guerre et la guerre des juristes. Tout d'abord l'action, la réflexion et la pratique au quotidien de juristes plongés dans ce conflit sont mises à jour. La Grande Guerre a aussi été un temps particulier d'adaptation et d'application du droit pour répondre aux circonstances exceptionnelles. Enfin, la guerre prend place dans un mouvement long de renforcement du rôle de l'État.

Sous la direction de **FLORENT GARNIER**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-3617-0203-8

2020 / 140 pages — 15 €



Tables générales (1997-2017)

N° 25/2018

Au fil des 24 numéros, 219 auteurs ont contribué à enrichir cette collection avec des thèses, des actes de colloques nationaux et internationaux, des monographies ou encore des mélanges.

Ces Tables générales (1997-2017) sont un instrument de recherche en proposant une table alphabétique des auteurs, des index géographique, onomastique et thématique. Elles rendent aussi compte d'une partie de la production scientifique liée aux activités du CTHDIP depuis 1995. Les 479 contributions réunies au cours de ces 20 dernières années témoignent des domaines de la recherche que l'équipe toulousaine a contribué à animer (histoire de l'enseignement juridique et des Facultés de droit, histoire des idées politiques et histoire de la justice). D'autres voies ont été suivies, des droits de l'Antiquité au patrimoine culturel, matériel et immatériel, de l'histoire du droit de Toulouse et sa région à divers espaces en Europe et

pour d'autres continents. Ainsi nombre de travaux sont réunis au sein des EHDIP qui intéressent coutume et droit romain, science juridique et université, avocat et juge, institutions et juridictions du Moyen-Age au XIXe siècle. D'autres études interrogent la légitimité et les manifestations du pouvoir, les formes et le contenu du discours politique ou encore la place et l'influence du sacré.

Sous la direction de **FLORENT GARNIER**

ISSN 1276-3837- ISBN 978-2-36170-167-3

2018 / 98 pages- 10 €



Ceux de la faculté

Des juristes toulousains dans la Grande Guerre

N° 24/2017

Du début du xixe siècle au mitan du xxe siècle, la Faculté de droit de Toulouse devient progressivement une faculté de province dont la formation pédagogique, la professionnalisation ou encore le rayonnement scientifique et l'ouverture internationale se développent et sont

sources d'enjeux pour affirmer sa place dans son environnement tant local que national et européen.

La Faculté de droit, à la veille de la Grande Guerre, s'inscrit dans un long héritage d'enseignement juridique. Cette institution confrontée à la guerre est contrainte de s'adapter. En proposant la transcription et l'édition critique des séances du Conseil et de l'assemblée de la Faculté de droit entre le 15 novembre 1911 et le 24 juin 1919, les auteurs mettent en lumière le quotidien de cette institution, les prises de position et les actions de ses enseignants dont les allocutions prononcées chaque année par le doyen Hauriou engage dans la « guerre du droit ».

Cette étude livre aussi, à partir des rapports annuels du doyen de la Faculté de droit au Conseil de l'Université et du Livre d'or de la Faculté, la situation des étudiants restés à Toulouse ou partis au combat. Ils éclairent alors la fabrique d'une mémoire institutionnelle avec, par exemple, la constitution d'une « liste funèbre et glorieuse » des étudiants morts pour la France mais aussi l'accueil de 167 étudiants américains démobilisés qui Suivent des cours de droit entre avril et juin 1919. Les étudiants toulousains revenus, « le personnel s'étant retrouvé au complet, la vie de la Faculté a repris son cours normal et tous les enseignements ont pu y être donnés de façon régulière » (M. Hariou).

Sous la direction de **OLIVIER DEVAUX** et **FLORENT GARNIER**

ISBN : 978-2-36170-152-9 — ISSN : 1276-3837

2017 / 572 pages — 30 €



Les décisionnaires et la coutume

N°23/2017



S'inscrivant dans le cadre d'un renouvellement historiographique important, pour la coutume comme pour l'arrestographie, cet ouvrage porte un intérêt particulier à divers auteurs et œuvres essentiels à notre connaissance de l'histoire du droit français. Réunissant les actes d'un colloque tenu à l'Université de Toulouse 1 Capitole les 9 et 10 juin 2016, il s'attache ainsi à étudier les liens existants entre précédent judiciaire et coutume, du Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Il interroge, pour différents espaces, coutumiers et sources du droit d'Ancien Régime ainsi que la nécessaire distinction entre des us et coutumes liés à des pratiques sociales et un droit coutumier produit par la science du droit et notamment par la jurisprudence.

Sous la direction de **GÉRALDINE CAZALS**

et **FLORENT GARNIER**

ISSN : 1276-3837

ISBN : 978-2-36170-146-8

2017 / 500 pages — 25 €



La mystique déracinée

Drame (moderne) de la théologie et de la philosophie chrétiennes (XIII^e-XX^e siècle) - N° 22/2016



Aujourd’hui, y compris pour les croyants, la mystique chrétienne a rejoint les parages de la Fable. Ce livre retrace par quelle lente métamorphose, quel drame interne, la foi chrétienne a pu être vidée de sa mystique. Il montre que l’idéologie théologique depuis les derniers siècles du Moyen Age a marginalisé la Sagesse de la Croix du Christ, préparé sa dissolution à la fin du XVII^{ème} dans le quietisme, facilité son aliénation rationaliste puis sa subversion finale par l’idéologie athée et le scientisme

Dans le sillage des Maritain, Congar, Chenu, Gilson, de Lubac, l’auteur entend montrer que la division actuelle du monde, perceptible au plan des idéologies, est en réalité théologique. En mettant à jour le rigoureux parallélisme entre les phases du déclin de la spiritualité mystique et les étapes du déploiement des idéologies, il propose non seulement des vues complètement nouvelles sur saint Thomas, Luther, saint Ignace, saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, mais innove encore par rapport à ce qui a été écrit sur l’affrontement de Pascal avec Descartes, sur la religion de Kant, sur le socialisme scientifique de Marx et sur l’héritage de l’idéologie -surtout hégélienne- dans la pensée actuelle. Il suggère tout au long en filigrane, puis plaide ouvertement en conclusion la renaissance d’une religion plus conforme aux ressources humaines et divines de l’Evangile et de l’Esprit.

Ce livre constitue l’aboutissement des recherches de l’auteur (1915-2000) sur l’histoire de la pensée théologique occidentale et ses rapports avec la philosophie. Il a été rédigé entre 1980 et 1990.

JEAN KRYNEN
ISBN : 978-2-36170-114-7 – ISSN : 1276-3837 — 2016 / 493 pages — 30 €



Des patrimoines et des normes
(formation, pratique et perspectives) - N° 21/2015



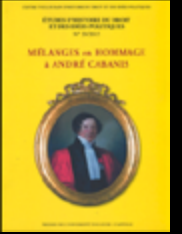
Le patrimoine culturel revêt aujourd’hui des formes variées. Sa conception a évolué ajoutant à sa dimension matérielle une approche immatérielle. Pour protéger et préserver ces patrimoines, des normes ont été élaborées tant au niveau national qu’international. Dans un contexte de forte production normative depuis ces trente dernières années n’assiste-t-on pas dans le domaine patrimonial à une inflation normative ? Une analyse rétrospective et actuelle des relations entre patrimoines et normes invite à envisager et formuler quelques pistes de réflexion sur un futur normatif patrimonial au moment où s’engagent les débats sur le projet de loi sur la « Liberté de la création, patrimoine et architecture » en France.

Dépassant la simple approche française, cet ouvrage réunit 19 contributions qui intéressent d’autres législations (Chine, Taïwan, Espagne) ainsi que le droit international pour questionner les rapports entre normes. Un dialogue a ainsi été noué entre passé, présent et futur de la norme patrimoniale, en particulier pour les patrimoines archéologique, architectural, immatériel, naturel, numérique, subaquatique et de manière nouvelle aussi pour le patrimoine scientifique. Au delà de la diversité de ces champs, « s’esquisse l’idée d’un changement de paradigme dans le traitement patrimonial » (M. Cornu).

Sous la direction de **FLORENT GARNIER ET PHILIPPE DELVIT**
ISSN : 1276-3837 - ISBN : 978-2-36170-109-3
2015 / 330 pages — 25 €



Mélanges en hommage à André Cabanis
N° 20/2015



ISSN : 1276-3837
ISBN : 978-2-36170-110-9 – 2015 / 651 pages — 60 €
Épuisé en version imprimée



La justice dans les cités épiscopales du Moyen
Âge à la fin de l’Ancien Régime
N°19/2014



Cet ouvrage propose une étude comparée de l’administration de la justice dans le territoire spécifique des cités épiscopales de plusieurs villes européennes de l’époque médiévale à la fin de l’Ancien Régime.

L’organisation et le fonctionnement des juridictions des évêques -spirituelles autant que temporelles- et le partage de leurs compétences avec les tribunaux laïcs cohabitant dans le même espace laissent tansparaître de fréquentes luttes de pouvoir. Pour autant, le micocosme des gens de justice de ces centres urbains sait aussi faire preuve de solidarité. Des stratégies d’alliances professionnelles et familiales voient alors le jour. Plus d’une trentaine de chercheurs européens ont ainsi mis en lumière la richesse d’un sujet qui ne semble pas encore épuisé.

Sous la direction de **BÉATRICE FOURNIEL**
ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-084-3 – 2012 / 544 pages — 30 €
Épuisé en version imprimée



Opéra, politique et droit
N° 18/2013



L’idée première d’une étude politique des opéras est née, au début des années 1970, de mon exaspération (qui n’a guère eu l’occasion de diminuer, au contraire !) devant les « explications historiques » d’un metteur en scène qui visiblement ignorait l’histoire comme l’opéra ; Carmen se passait alors dans l’Espagne de Franco, on n’a jamais compris pourquoi, et le malheureux Don José, affublé d’un uniforme de guardia civil et étranglé par sa jugulaire était obligé pour chanter de se décoiffer et de rester empêtré de son casque, ce qui lui donnait l’air encore plus sot que ne l’exige le rôle (l’ignorance de l’histoire ayant augmenté depuis lors, j’ai pu lire récemment dans un programme, à propos de la Caecilia de Charpentier, que sainte Cécile était un sujet emprunté à l’Ancien Testament et que son histoire se situait vers le III^e siècle avant Jésus-Christ, heureusement il s’agissait d’une version de concert et le commentateur n’avait pas tenté d’interprétation politique...).

MARIE-BERNADETTE BRUGUIÈRE
ISSN : 1276-3837
ISBN : 978-2-36170-046-1
2013 / 560 pages — 30 €





Les désunions de la Magistrature (XIX-XX^e siècle) N°17/2013

La magistrature et la justice avec elle, génère depuis plusieurs années une littérature abondante. De la presse quotidienne aux essais les plus savants, les difficultés de l'institution judiciaire, autant que ses défauts, nourrissent une interrogation où la magistrature, comme objet d'étude, occupe une bonne place. On s'inquiète de sa responsabilité : on veut connaître ses opinions. On suppose son pouvoir, ou on déplore qu'elle n'en ait aucun. Chaque fois, le singulier s'impose et désigne un "corps de magistrats" doté, par la magie évocatrice de l'unité supposée, d'une puissance et d'une majesté que la justice entretient visiblement jusque dans ses temples et ses atours. Un singulier qui résonne plus fort encore lorsqu'il s'agit de l'opposer, tels deux blocs antagonistes, au pouvoir politique. Monde judiciaire, ordre judiciaire, autorité ou pouvoir judiciaire : la conflictualité qui marque les rapports entre "le" pouvoir juridictionnel et "le" politique s'embarrasse rarement des nuances constitutives du corps divers de la magistrature.

Pourtant, l'unité doit-elle suivre ce singulier d'usage ? A l'image d'un monde complexe, la magistrature est bien traversée de divisions sociales et d'une pluralité de représentations et d'habitudes mentales. La variété des statuts de ses membres, les blocages hiérarchiques – propres au moins à tout système administratif – les résistances entre magistrats supérieurs et inférieurs, les conflits de compétence ou de juridiction, les rivalités entre "le" siège et "le" parquet, l'éclatement des ordres juridictionnels, le pluralisme syndical, les parcours politiques individuels : tout invite à se méfier d'un singulier forcément trompeur, porteur de représentations conventionnelles, et à explorer, en complément, les diversités de la magistrature.

Dans un contexte marqué par le regain de tensions entre les politique et "le" juge, l'historien peut alors proposer une interrogation sur les formes et le contenu de ces conflits à partir de l'hypothèse des désunions internes d'un corps excessivement présenté dans sa capacité d'union. A partir du cas de la France et de l'Italie, où l'histoire de la justice autant que son actualité sont marquées par des conflits ouverts et assumés par les deux pouvoirs, avec les exemples de l'Espagne et de la Suisse également, le livre explore la piste des désunions de la magistrature comme élément éclairant d'une conflictualité ancienne aux formes et acteurs très variés.

Sous la direction de **JEAN-CHRISTOPHE GAVEN** ET **JACQUES KRYNEN**
ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-056-0 – 2013 / 551 pages — 50 €



Les Facultés de droit de province aux XIX^e et XX^e siècles - Les conquêtes universitaires (tome 3) N°16/2012

Les contributions qui composent cet ouvrage portent l'attention sur la vie deux fois séculaire des Facultés de droit de province, et plus précisément sur les efforts ou les choix qui ont contribué aux évolutions, aux adaptations de ces dernières. Elles pouvaient être étudiées comme des entités institutionnelles, un corps vivant - d'enseignants mais aussi d'enseignements - comme des lieux de dynamiques sociales et politiques ou comme des espaces de production scientifique. Finalement c'est l'idée de conquêtes qui se dégage assez naturellement. Conquêtes universitaires, donc. Ou facultaires. Rien de martial dans ce mouvement. Rien d'uniforme non plus. Mais seulement la signification de réalités restituées par la diversité des sujets traités : jamais l'Université n'a cessé d'être un lieu de débat tourné vers ses objectifs, ses missions et ses méthodes. Jamais non plus, il ne semble qu'elle ait considéré une situation acquise comme indépassable, rendant douteuse l'image d'une institution absolument hermétique et/ou prisonnière d'elle-même. S'imposer parmi plusieurs territoires, administratifs ou symboliques ? Gagner le cœur des étudiants ou de leurs parents ? Etoffer les enseignements ? Adapter la recherche ? Les Facultés de droit semblent bien confrontées depuis leur rétablissement à ces questions vitales. Et si elles n'ont cessé de se réformer, malgré leurs résistances naturelles, elles l'ont fait en s'inscrivant à la fois dans le champ des objectifs assignés par l'autorité publique, extérieure, et dans celui de leur propre culture.

Sous la direction de **JEAN-CHRISTOPHE GAVEN** ET **FRÉDÉRIC AUDREN**
ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-035-5 – 2012 / 460 pages — 25 €



Les Facultés de droit de province au XIX^e siècle — Bilan et perspectives de la recherche (tome 2) N°15/2011

En novembre 2008, le Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques a organisé à la Faculté de droit de Toulouse une première rencontre sur l'histoire des Facultés de droit de province depuis 1804. Les actes de cette première rencontre ont fait l'objet d'un premier volume en 2009, rassemblant une bonne partie des communications. Mais tout n'a pu être publié compte tenu de l'ampleur de la matière. Nous avons donc décidé de proposer un second volume destiné à compléter le précédent et de l'enrichir en demandant à des collègues qui n'avaient pu intervenir à Toulouse ainsi qu'à de jeunes docteurs liés à notre centre de recherches de nous proposer de nouveaux textes. D'autres collègues ont bien voulu également nous faire part de leurs recherches actuelles. Par souci d'homogénéité avec le premier volume, nous avons conservé le plan en trois parties. Une première partie présente donc l'état des sources et de la bibliographie pour les Facultés de droit de Dijon, Grenoble, Nancy, Poitiers et Rennes qui viennent compléter la présentation faite dans le premier volume pour Aix, Bordeaux, Caen, Douai et Lille, Lyon, Montpellier, Strasbourg et Toulouse. Une deuxième partie est centrée sur la Faculté de droit de Toulouse et une troisième et dernière partie regroupe quatre contributions particulières concernant la Faculté de Grenoble sous la Restauration, les questions protocolaires et des questions plus doctrinales autour de Georges Ripert et Carl Schmitt.

Sous la direction de **PHILIPPE NÉLIDOFF**
ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-36170-019-5 – 2011 / 297 pages — 25 €





Du bailliage des montagnes d'Auvergne au siège présidial d'Aurillac N°14/2009

L'historiographie des institutions judiciaires de l'Ancien Régime a fait l'objet au cours des vingt dernières années d'un remarquable essor. C'est dans ce contexte scientifique que Béatrice Fourniel a choisi d'apporter sa propre contribution au chantier en consacrant sa thèse de doctorat à l'installation et au développement de la justice

royale en haute Auvergne, du bas Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime.

Dès la première partie : "Naissance et évolution d'une justice royale", on trouve un tableau saisissant de cet enchevêtrement des compétences qui fait le charme épineux des institutions judiciaires de l'ancienne France. Le bailliage d'Aurillac pourrait même être cité comme un cas d'école. Par ailleurs, la présentation des "acteurs de la scène judiciaire" offre une vision dynamique du déploiement de la juridiction aurillacoise. Le tour est fait des différentes fonctions depuis le bailli des origines jusqu'aux présidents des formations de jugement de l'époque moderne, en passant par les lieutenants généraux et particuliers, les conseillers et les gens du roi, et le soin est pris de délimiter dans chaque cas les attributions exactes.

Le portrait politique et social de cette compagnie était attendu. Béatrice Fourniel le brosse avec brio dans la deuxième partie : "Conflits de pouvoirs et stratégies sociales". On y retrouve, comme dans toutes les autres villes qui furent des sièges de présidiaux, les sempiternels conflits de préséance entre les membres du corps de ville, ici les consuls, et les officiers de judicature, mais on voit bien que ces sortes de "querelles du lutrin" masquent des affrontements plus concrets sur la répartition des tailles ou la police de la ville ainsi que la volonté d'ingérence des robins sur les affaires municipales.

La troisième partie retiendra plus spécialement l'attention des historiens du droit privé. Béatrice Fourniel a pu apporter la preuve qu'un nombre significatif de paroisses appliquaient en réalité la coutume d'Auvergne rédigée en 1510, certaines d'entre elles oscillant même entre les deux systèmes juridiques en fonction des intérêts particuliers. Tout un appareil très expressif de cartes et de tableaux étaye sa démonstration.

Obtention du prix Antonin Deloume de l'Académie de Législation (Toulouse-2009).

Epuisé en version imprimée

Sous la direction de **BÉATRICE FOURNIEL**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-915699-92-0 – 2009 / 532 pages — 30 €



Les Facultés de droit de province au XIX^e siècle Bilan et perspectives de la recherche (tome 1)

N°13/2009

L'occasion d'un colloque sur l'histoire des Facultés de droit de province au XIX^e siècle a été fournie par le bicentenaire du décret du 17 mars 1808 qui a redonné aux Ecoles de droit le titre de Facultés qu'elles ont conservé de manière discontinue jusqu'à nos jours. Afin de délimiter le sujet, il a été décidé de se consacrer d'abord au XIX^e siècle (*lato sensu*) et aux Facultés de droit de province (même s'il ne faut pas ignorer les interactions avec celle de Paris). Ainsi se trouvaient directement concernées les Facultés de droit napoléoniennes Aix - Caen - Dijon - Grenoble - Poitiers - Rennes - Strasbourg et Toulouse et celles créées ultérieurement à partir de la fin du Second Empire (Nancy - Douai) et du début de la III^e République : Bordeaux - Lyon - Montpellier - Lille sans oublier le cas particulier d'Alger.

Sous la direction de **PHILIPPE NÉLIDOFF**

ISSN : 1276-3837

ISBN : 978-2-915699-88-3

2009, 558 pages — 35 €



Une civile société La République selon Guillaume de la Perrière (1499-1554)

N° 12/2008



Avec son *Miroir politique*, oeuvre à la publication posthume en dépit de quinze années de travaux (1539-1553), Guillaume de La Perrière, historiographe officiel de la ville de Toulouse et fort de cette expérience, a délivré aux capitouls un véritable manuel de gouvernement. Ce Miroir figure d'abord un nouveau genre de « miroir », un miroir élargi, qui n'est plus seulement un « miroir de prince », mais un miroir tendu aux « administrateurs politiques », auquel La Perrière adresse, de son propre chef, son oeuvre. Et ces administrateurs sont ceux de la république de Toulouse comme de la république de France. La nouvelle part de l'héritage antique que l'on goûte à la Renaissance, est bien là : Platon, Aristote, les stoïciens ; la considération aussi pour la nature et la substance de la *respublica*, prétexte à programme politique.

Sous la direction de **GÉRALDINE CAZALS**

ISSN : 1276-3837

ISBN : 978-2-915699-66-1

2008 / 425 pages — 30 €



Histoire de l'enseignement du droit à Toulouse

N° 11/2007



Dans cet ouvrage, regroupement des articles de Toulousains mais aussi d'auteurs extérieurs, des coups de projecteurs sont portés sur l'évolution de l'enseignement du droit depuis les premiers professeurs de droit dont on peut suivre la carrière, ceux du XIII^e siècle, jusqu'au XIX^e qui est à la fois un temps de renaissance institutionnelle et de diversification disciplinaire. Les conditions d'accueil des étudiants, l'évolution des programmes, les transformations de la pédagogie, les conditions de délivrance des diplômes, l'apparition de nouveaux champs d'investigation et d'enseignement sont autant de questions soigneusement traitées à travers des études érudites et fortement documentées. Il n'est jusqu'à l'étude de cours anciens à travers les notes prises par les étudiants qui ne donnent une image très réaliste de ce que pouvait être

l'apprentissage du droit il y a plusieurs siècles.

Sous la direction de **OLIVIER DEVAUX**

ISSN : 1276-3837

ISBN : 978-2-915699-54-8

2007 / 402 pages - 25 €



Histoire de l'histoire du droit

N° 10/2006



Les 35 contributions réunies dans cet ouvrage explorent les racines anciennes de l'étude historique du droit, sa laborieuse introduction dans les facultés de droit au cours du XIX^e siècle, l'invention et le développement de ses méthodes, de ses pratiques, comme de ses institutions propres (revues, sociétés savantes) au XX^e siècle. Elles campent quelques figures notables qui l'ont illustrée et grâce à la participation de spécialistes espagnols, portugais, italiens, belges, néerlandais, et roumains, elles offrent des comparaisons avec la situation française et permettent de tracer un panorama d'ensemble

très riche et, somme toute, d'une remarquable homogénéité.

Textes réunis par **JACQUES POUMARÈDE**

ISSN : 1276-3837

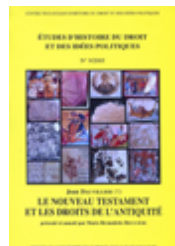
ISBN : 978-2-915699-32--6

2006 / 501 pages - 30 €



Le nouveau testament et les droits de l'antiquité

N° 9/2005



Cet ouvrage offert grâce au labeur de Marie-Bernadette Bruguière, et à l'aide de l'Université dans laquelle Jean Dauvillier avait accompli une carrière de plus de quarante ans, s'ajoute aux *Temps apostoliques* et à d'innombrables études

d'histoire du droit et d'histoire des Églises orientales. Jean Dauvillier a œuvré, par ses travaux, pour faire connaître les richesses de ces Églises d'Orient, dont les pontificats récents ont proclamé la valeur et déploré les épreuves. En étudiant, avec son impeccable science de juriste, les textes du Nouveau Testament, Jean Dauvillier a montré, mieux que tout autre, que les enseignements de Jésus s'inscrivaient dans le cadre d'une culture juridique héritée des anciens droits des contrées orientales.

JEAN DEAUVILLIER

Ouvrage présenté et annoté par

MARIE-BERNADETTE BRUGUIÈRE

ISSN : 1276-3837

ISBN : 978-2-915699-11-1

2005 / 504 pages — 30 €



Etudes d'histoire de la profession d'avocat N° 8/2004



Il y a une vingtaine d'années, la Conférence des bâtonniers de France s'inquiétait de la piètre image que l'on avait de la profession d'avocat. Une étude fort sérieuse, établie à sa demande, notait parmi les raisons avancées d'un tel discrédit : les lenteurs de la justice et le coût élevé des procès dont les avocats étaient rendus responsables, la facilité avec laquelle la plupart d'entre eux étaient capables de plaider toutes les causes et cette irritante question, toujours posée, comment peut-on défendre quelqu'un que l'on sait coupable ? Après le constat, la même

étude proposait divers moyens de nature à corriger ces critiques. On pouvait être surpris de trouver en bonne place l'histoire de la profession d'avocat. Les arguments avancés pour justifier ce choix ne manquaient cependant pas de pertinence...

Lorsque le public et les avocats eux-mêmes auraient appris, par des études sérieuses, l'origine et l'évolution de la profession, la place que le barreau a tenue depuis longtemps dans la société, peut-être y aurait-il alors un changement dans l'opinion. Se contenter de redire que les avocats sont avant tout des auxiliaires de justice, qu'ils assurent «par la parole et par l'écrit», la défense des personnes dans leur honneur et leurs intérêts, ne suffit pas. Ne convient-il pas plutôt de rappeler qu'il fut un temps où «les avocats formaient les juristes et la doctrine» et participaient ainsi à l'élaboration du droit ; qu'ils ont été à des heures décisives, porteurs d'idées nouvelles ; qu'ils ont défendu, et souvent à des époques et dans des circonstances où il y avait quelque péril à le faire, des valeurs fondamentales comme la liberté ou l'indépendance ; que nombre d'entre eux, à la barre ou l'abandonnant, au palais ou à la ville, se sont fait un nom en littérature ou en politique ? Pourquoi ne pas rappeler également que les critiques actuelles formulées contre la profession sont aussi anciennes que la profession elle-même, ce qui relativise beaucoup leur portée ? L'histoire conduite jusqu'à une date récente mettrait, en outre, en évidence que la profession d'avocat n'appartient pas au passé, qu'elle a su s'adapter et maintenir, par-delà les mutations, les valeurs qui l'ont fondée ; que les avocats continuent d'exercer les fonctions qui étaient les leurs et qui ne se limitent pas à la seule défense de leurs clients. L'histoire, enfin, ferait aussi apparaître les ombres d'une profession qui, à côté des grandeurs, a connu ses faiblesses.

JEAN-LOUIS GAZZANIGA

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-909-628-97-4 – 2004 / 344 pages — 38 €





Les idées politiques à Toulouse à la veille de la Révolution Recherches autour de l'œuvre de Guillaume Benoît (1455-1516) N° 7/2003

Guillaume Benoît, canoniste formé à l'université de Toulouse, a réalisé, dans un gros in-folio de plus de 450 feuillets destiné au seul commentaire des onze premières lignes d'une décrétale qui traite des successions testamentaires et des substitutions, un triple et vaste exposé de droit canon, de droit romain et de « droit du royaume ». Ses digressions le conduisent à étudier la succession au royaume de France, la nature du pouvoir royal et les relations du roi et de l'Église.

PATRICK ARABEYRE

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2-909-628-87-5– 2003 / 585 pages — 40 €



Prendre le pouvoir : force et légitimité

N° 6/2002

Les contributions rassemblées ici couvrent un champ très vaste, notamment d'un point de vue chronologique, depuis l'époque romaine avec une étude fondée sur le XX^e Panégyrique latin et l'Histoire Auguste, jusqu'au XX^e siècle, avec l'analyse des circonstances d'installation de la V^e république, en 1958.

Sous la direction de **MARIE-BERNADETTE BRUGUIÈRE**

ISSN : 1276-3837

ISBN : 978-2-909-628-81-3

2002 / 346 pages - 30 €



Italiens en France, Français en Italie N° 5/2001

C'est une étude sur les regards croisés qu'échangent la France et l'Italie depuis le XVI^e jusqu'au XX^e siècle qui constitue le thème retenu, avec la volonté de ne pas s'en tenir à l'évocation des affinités intellectuelles qui se sont développées depuis longtemps entre les deux pays mais d'élargir le champ d'intérêt aux questions de diplomatie et aux problèmes que pose l'immigration.

Sous la direction de **JEAN BASTIER**

ISSN : 1276-3837

ISBN : 978-2-909-628-69-1

2001 / 280 pages - 30,50 €



Mélanges Germain Sicard N° 4/2000

Du XVIII^e siècle à nos jours, les thèmes des travaux du professeur Sicard correspondent à trois de ses préoccupations constantes : la famille, la religion et l'époque de la Révolution française de 1789. S'agissant d'abord de la famille, il a été à l'origine de grandes enquêtes sur les contrats de mariage et les pratiques testamentaires. Pour ce qui est de l'histoire de la religion, ce recueil fournit une vue d'ensemble

sur le catholicisme social. En ce qui concerne la Révolution, Germain Sicard en traite divers aspects, en juriste, en historien des idées, notamment.

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2909628585

2000 / 493 + 673 pages — Volume 1 et 2 prix : 68,60 €



Droit romain, *jus civile* et droit français N° 3/1999

Soucieux de mesurer l'impact du droit romain enseigné dans les écoles puis dans les universités - *le jus civile* - sur la production des nouvelles normes, publiques et privées, mais désireux aussi de poursuivre l'étude de ce phénomène d'acculturation juridique jusqu'au triomphe tardif du légicentrisme, les auteurs de ce volume souhaitent réhabiliter l'histoire du droit romain dans sa longue durée médiévale et moderne.

Sous la direction de **JACQUES KRYNEN**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2909628509 — 1999 / 474 pages - 38,11 €



Justice et politique : de la guerre de Cent Ans aux fusillés de 1914 N° 2/1998

Les deux termes "justice et politique" évoquent parfois un couple mal assorti sous le signe de l'arbitraire du tyran du XIV^e siècle, ou sous le regard ironique de La Fontaine. La politique nous ferait-elle désespérer de la justice, au bruit des fusillades de Ney ou des Poilus

de 1914 ? Peut-on excuser le passé en regardant les efforts de ces républicains de 1852 ou de ceux du Garde des sceaux Jean Cruppi ?

Sous la direction de **JEAN BASTIER**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2909628448

1998 / 324 pages — 15,24 €



Justice et politique : la terreur dans la Révolution française N° 1/1997

Le Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques crée un périodique scientifique, Études d'histoire du droit et des idées politiques, consacré en ses deux premiers numéros, au thème de la Justice ; il abordera, en troisième livraison, le thème, en vérité très neuf, Droit romain et droit

public (de Rome au xxe siècle). Pour ce premier numéro qui apporte les actes d'un colloque, le professeur Germain Sicard a choisi de lancer, comme offre de travail, Justice et politique : la Terreur de 1793-1795. Malgré les recherches suscitées par le Bicentenaire, le lecteur observera combien notre apport est original et combien il invite à méditer sur Justice et Politique...

La Révolution Française est inséparable de la Terreur, répression implacable contre les adversaires, les mécontents, les indifférents même. « Il faut gouverner par le fer ceux qui ne peuvent l'être par les lois », annonce Robespierre. Cet ensemble de processus répressifs, justifié par ses défenseurs au nom du Salut de la République, exécuté comme « le règne des démons » par d'autres (L. de Bonald) n'a pas cessé, depuis des siècles, de susciter des jugements opposés.

A l'occasion du « Bicentenaire », un colloque a réunit à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse, de nombreux historiens, dont les contributions constituent le présent volume. Elles concernent le vécu de la Terreur dans différents départements, décrivant les acteurs, les situations, les procédures. Elles évoquent aussi les relations entre Terreur, idéologies politiques, circonstances coloniales. Les situations sont contrastées : depuis un département paisible (Aude) jusqu'aux fureurs atroces des massacres aux Îles, sur le terrain, la Terreur résulte de la conjonction de lois draconiennes, d'institutions de justice dévoyées, des mentalités des dirigeants locaux.

La Terreur est volonté d'exclusion et d'élimination de ceux que les maîtres du jour croient dangereux.

Sous la direction de **GERMAIN SICARD**

ISSN : 1276-3837 — ISBN : 978-2909628332 – 1997 / 428

pages — 15,24 €





Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole Tome LXIII Tome 63 - 2021/2022

La Thaïlande à l'ère du constitutionnalisme illibéral
Jean-Marie Crouzatier

Un « commandant de bateau de pirates » à la Faculté de droit de Toulouse ?
Éléments pour une biographie du professeur André Fourgeaud (1894-1966)
Olivier Devaux

La contrainte par corps au XIXe siècle ; pour une petite histoire juridique
Philippe Sturmél

Luxe et Droit (actes du cinquième colloque organisé par l'Association des doctorants et doctorantes du Centre de droit des affaires (ADDCDA) le 21 octobre 2021)

Liste des thèses de droit soutenues à l'Université Toulouse Capitole

ISSN : 2417-2820
ISBN 978-2-36170-259-5
2022 / 344 pages — 25 €



Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole Tome LXII Vol.2-2020 Tome 62

L'office du juge constitutionnel en période de transition
Delphine Edith EMMANUEL

Le droit comparé des pays de succession coloniale française : quelle place pour l'historien du droit ?
Contributions de Didier BAISSET, André CABANIS, Olivier DEVAUX, Albert LOURDE).

Pouvoirs politiques et paix sociale à l'épreuve de la pandémie de Covid 19 en Afrique
Contributions de Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, Ibrahima BAMBA, Mouhamadou DIALLO, Mahamat Foudda DJOURAB et Vincent de Paul ALLAMBADEMEL, Patrick KABOU, Abdoulaye NIANG, Andrianaivo Ravelona RAJAONA, Chantal Rahalison RAMANANKASINA).

Liste des thèses soutenues

ISSN : 2417-2820
ISBN : 978-2-36170-229-8
2020 / 253 pages — 25 €



Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole Tome LXI Vol.1-2020 Tome 61

Responsabilité des États et guerres sur mer entre droit souverain et condamnation pour fautes (1898-1948)
- B. Durand

Ne bis in idem : quel domaine pour quelle effectivité ? C. Sourzat

La circulation des personnes et des biens - Travaux du Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques - O. Devaux

L'art et le droit : histoire, ordre public, fiscalité, perspectives - Colloque de l'ADDCDA du 16 mai 2019.

L'argent XXVe journée d'études co-organisée par l'Institut de Droit Privé de l'UT1 Capitole et l'Institut Catholique de Toulouse

Liste des thèses soutenues

ISSN : 2417-2820
ISBN: 978-2-36170-213-7
2020 / 530 pages — 50 €



Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole Tome LX Vol.2— 2019

Les pratiques de crédit en AOF - Analyse historique des problèmes posés par les prêts sur gages au Sénégal (XIXe et XXe siècles)
Mamadou Badji

Bilan provisoire des premiers plans de vigilance des entreprises
Jaccques Igalens

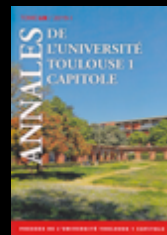
Le sport et le droit des affaires (journée d'études de l'Association des doctorants et docteurs du Centre de droit des affaires - 11 octobre 2018)

Le droit confronté aux défis du XXIème siècle : vers une modernisation des règles juridiques (colloque organisé par l'Université de droit au Vietnam et par le Centre de droit des affaires de l'Université Toulouse 1 Capitole - 11 avril 2018)

Désir(s) et droit (supplément aux actes de la journée du 19 octobre 2018)

Liste des thèses soutenues dans le cadre de l'Université Toulouse 1 Capitole

ISSN : 2417-2820
ISBN 978-2-36170-200-7
2019 / 550 pages — 50 €



Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole Tome LIX Vol.1— 2019

La fonction stratégique d'anticipation, innovation ou tradition ? (JP. Marichy).

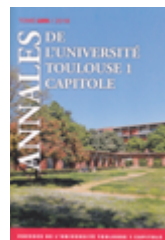
L'instabilité politique en Afrique (D. F. Meledje).

Désir(s) et droit (G. Leguevaques, V. Garcia, M. Dochy, M. Corbères, A. Marque, L. Marignol, R. Sebal, P. Juston, A. Charpy, M. Sadek, S. Sydoryk, J. Julien).

L'impact des nouvelles technologies sur le droit et ses acteurs (A. de Bissy, F. Macorig-Venier, J. Loze, K. Bentaieb, L. Gougot, A. Charpy, A. Alonzo, B. Martinez, AC. Mansion, E. Garreau).

Liste des thèses soutenues.

ISSN : 2417-2820
ISBN 978-2-36170-185-7
2019 / 451 pages — 50 €



Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole Tome LVIII—2018

Heurs et malheurs de la démocratie par l'économie dans le monde arabe (A. A. Taib, L. Rekik, A. Azzouzi).
La naissance d'un droit et d'institutions anti-blanchiment en Algérie
(R. Charvin, I. Nedjah).

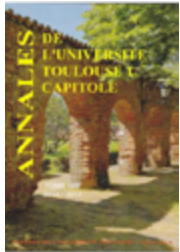
Le spectre hertzien et son droit.
Entre valorisation et optimisation (L. Rapp, D. Salant, M. Boul, Th. Pez, JM. de Poulpique, B. Billa, L. Calandri).

De l'appréhension des nécessités, au principe de nécessité en droit pénal (C. Ginestet, E. Verny, Th. Garé, G. Roujou de Boubée).

Le temps et le droit (P. E. Richer, J. Julien, Ph. Nélidoff, B. de Bertier-Lestrade, C. Ginestet, B. du Puy-Montbrun, S. Torricelli-Chrifi, D. Vigne).

Liste des thèses soutenues.

ISSN : 2417-2820
ISBN : 978-2-36170-161-1
2018 / 379 pages — 50 €



**Annales de l'Université Toulouse 1
Capitole Tome LVII
2016-2017**

La place de la négociation collective dans l'élaboration du droit du travail
Albert ARSEGUEL

La querelle des « sources », vers la recomposition des disciplines juridiques ?, Xavier BIOY

Quels sont les objectifs de l'Union européenne ?
Marc BLANQUET

Décentralisation, intercommunalité et développement local, Florence CROUZATIER-DURAND

L'appropriation par la Chine de la mer d'Asie du sud-est : une remise en cause du droit de la mer, Jean-Marie CROUZATIER

Etudes et étudiants boursiers toulousains au XVIIIe siècle, Olivier DEVAUX

Les orientations générales de la réforme, Antoine LYON-CAEN

Autour de l'anthropocentrisme et de l'anthropomorphisme : un débat sur l'animal en contenu, YEN Yongla

Liste des thèses soutenues

ISSN : 2417-2820
ISBN : 978-2-36170-155-0
2017 / 276 pages — 50 €



**Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole
Tome LVI / 2015**

I. ARTICLES GÉNÉRAUX

La notion de voisinage chez Confucius,
YIN Yongda

Les contestations territoriales sur les archipels Paracels et Spratleys. Une menace pour le sécurité en Asie du Sud-Est, Jean-Marie CROUZATIER

Le vote obligatoire en France sous la Ve République. À propos de l'article L. 318 du Code électoral, Christophe DOUBOVETZKY

La France de Voltaire à nos jours. L'irrévérence, composante de la liberté d'expression ? Pierre ROUJOU DE BOUBÉE

Collectivités territoriales et clubs sportifs professionnels. Les stades et leurs redevances, Didier GUIGNARD

La motivation des arrêts d'assises. La double présence du citoyen
Claire SOURZAT

L'Université de Toulouse, éphémère revue de propagande de l'Association des amis de l'Université de Toulouse (1890-1892)
Mathieu PETER

L'application des constitutions en Afrique. Problèmes théoriques et pratiques, Djedjro F. MELEDJE

La motion de censure dans les constitutions maghrébines au lendemain du "printemps arabe". Rupture ou continuité, Didier BAISSET

L'évolution de la place de la justice à l'occasion des réformes constitutionnelles au Maghreb, André CABANIS

Toussaint Louverture et l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, Georges Barnabe GBAGO

II. TRADUCTION INÉDITE

Note de présentation de l'article de Vilfredo Pareto : "Une application de théories sociologiques", Michel Louis MARTIN

"Une application de théories sociologiques", Vilfredo PARETO

ISSN : 2417-2820
ISBN: 978-2-36170-123-9
2015 / 289 pages — 50 €



**Annales de l'Université
Toulouse 1 Capitole
Tome LV / 2014**

Sommaire

I. ARTICLES GÉNÉRAUX

L'avenir de la dissuasion au XXIe siècle
Jean-Pierre CHEVÈNEMENT

Fractures françaises
jean-François LHÉRÉTÉ

Les relations entre le Maroc
et les pays du Conseil de coopération du Golfe
Abdellatif BENJELLOUN

L'Andorre et la Convention européenne, vingt ans après
Pere PASTOR VILANOVA

Le référé-liberté Dieudonné.
Libertés d'expression et de réunion, et ordre public
Pierre ROUJOU DE BOUBÉE

La séparation de corps face au divorce.
Henri Massol et l'anti-exégétisme conservateur
PIERRE-LOUIS BOYER

Les lois d'habilitation en droit comparé. La situation dans quelques pays d'Afrique noire francophone et en France
ABDOULAYE DIEYE

Le temps dans l'élaboration des constitutions en Afrique.
La constitution guinéenne du 7 mai 2010
ALIA DIABY

L'énergie au cœur du nœud gordien sécuritaire.
Quand la nature commande aux nations et aux sociétés
MICHEL GUELDRY

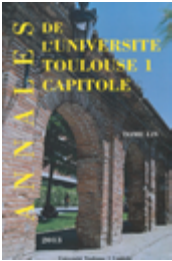
La ville « champ de bataille », hier et aujourd'hui
MICHEL LOUIS MARTIN et ANDRÉ CABANIS

II. TEXTE INÉDIT

L'histoire naturelle des révolutions (2e partie)
LYFORD P. EDWARDS

ISBN : 978-2-36170-102-4
ISSN : 0563-9727
2014, 355 pages 50 €





Annales 2013 – Tome LIV

ARTICLES GENERAUX

- Un État sans lumière.
Retour sur les attributions naturelles de l'État
à l'ombre du contentieux des contrats d'achat d'électricité
LAURENT QUESETTE
- La garantie de parfait achèvement dans les marchés publics de travaux.
Principes et fonctionnement
PHILIPPE BERENZ
- La protection des tiers par l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés
commerciales
et du groupement d'intérêt économique
PATRICE SABADJI
- Les sessions plénières au Parlement européen. La codification au service
de l'efficacité
CHRISTOPHE CLUZEL
- La plasticité du droit andorran
PIERRE PASTOR-VILANOVA
- L'application du droit français en Andorre
JEAN-MICHEL RASCAGNÈRES

- Un évêque janséniste au XVIIIe siècle. Colbert de Croissy, évêque de
Montpellier
LUDOVIC AZÉMA
- Note sur l'arrêté portant abolition de l'esclavage, Saint-Louis, le 23 juin
1848
ARNAUD HOUÉDJISSIN
- La représentation institutionnelle des chefs d'entreprise auprès des
pouvoirs publics.
La fin de 500 ans de méfiance réciproque ?
NADINE SAINT-GIRONS
- Démocratie et cyberspace.
Réinvention ou contestation de la violence légitime.
NICOLAS TÉNÈZE

- I. TEXTE INNEDIT
L'histoire naturelle des révolutions (1er partie)
LYFORD P. EDWARDS

ISBN : 978-2-36170-077-5
ISSN : 0563-9727
2013 / 315 pages 50 €



Annales de l'Université
Toulouse 1 Capitole
2011-2012 – Tome LIII

I - ARTICLES GÉNÉRAUX

- Une démarche laïcisante en milieu musulman.
Aspects et implications du réformisme tunisien des XIXe et XXe
siècles - CHOKRI BENFRADJ
- Justice équitable ou justice en équité. Les juridictions coloniales en
Indochine et en Afrique noire
ADRIEN BLAZY
- Quelques jurisconsultes et arrêtistes issus du barreau et de la
magistrature toulousains des XVIIe et XVIIIe siècles
BÉATRICE FOURNIEL et OLIVIER DEVAUX
- Juger une décision partielle de l'administration. Une illustration
de l'influence de la doctrine et de la jurisprudence administratives
française en Thaïlande
JAIT SATAWORNSEELPORN
- Délégation de pouvoir fonctionnelle et représentation statutaire au
sein de la société par actions simplifiée. Des principes distincts et
compatibles
ALBERT ARSEGUEL et YANNICK LIBERI
- La modernisation de la gestion des ressources humaines dans la
fonction publique en France Florence
CROUZATIER-DURAND
- Le recours en inconstitutionnalité en République tchèque et en
France NICOLAS BECQUET et RADOVAN HRUBY
- L'accès aux médicaments et la lutte contre le SIDA en Afrique
ANDRÉ CABANIS et JEAN-MARIE CROUZATIER
- « Monde arabe, printemps et révolutions arabes ». La pertinence
des formules ?
NICOLAS TÉNÈZE

II - SYMPOSIUM
NOUVELLES CONFLICTUALITÉS ET SORTIE DE CRISE

- À la recherche d'une orientation stratégique dans le nouveau siècle
politique
FRÉDÉRIC RAMEL
- Le renouveau de la pensée militaire française sur les nouvelles
conflictualités
JEAN-PIERRE MARICHY
- La dimension psychologique des conflits. Deux exemples
d'instrumentalisation
HENRI FRANÇOIS PONCET
- Crise et sortie de crise au Kosovo
JACQUES ABEN
- Le défi de la multinationalité des forces militaires. Réflexions d'un
chef de corps de la KFOR (printemps 2010)
PHILIPPE DU CHAXEL
- La stagflation afghane
Michel Goya
- La mise en condition opérationnelle avant la projection en
Afghanistan de l'état-major de la 11^e brigade parachutiste MANUEL
SALAZAR
- Les interventions militaires européennes et les crises en Afrique
subsaharienne MARTINE CUTTIER
- Le sommet de l'OTAN de 2010 : un tournant majeur ?
JEAN-CLAUDE ZARKA

ISBN : 978-2-36170-041-6
ISSN : 0563-9727
2011 / 343 pages 50 €





Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole 2010/2011 Tome LI

Cette livraison des Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole 2010-2011 (ce sera désormais le nouveau système de datation, compte tenu de l'agenda d'édition) comporte quatre volets distincts.

Le premier est constitué d'un choix de sept articles originellement issus de communications présentées dans le cadre d'un colloque organisé à l'Université Toulouse 1 Capitole, mais repris et actualisés, sur les propositions de réformes émises par le comité pour la modernisation et le rééquilibrage des institutions, dit comité Ballardur, et de la révision constitutionnelle intervenue en juillet 2008.

Malheureusement, pour des raisons de place, il s'est avéré impossible de publier ici l'ensemble des textes préparés, mais tous seront l'objet d'un ouvrage à paraître aux presses de l'Université.

La deuxième série d'articles est consacrée à diverses thématiques, institutionnelles, internationales, fiscales, dans leur configuration africaine.

En effet l'année 2010 constituant pour le sous-continent, du moins s'agissant de l'espace francophone, une date anniversaire particulière, celle des indépendances, il nous a paru nécessaire de faire une place à quelques travaux africanistes, la plupart d'ailleurs rédigés par des auteurs africains. Viennent ensuite cinq autres articles couvrant des problématiques variées mais relevant toutes de l'actualité, deux attachés à la question de la décentralisation en France et en Espagne, les trois autres à des questions touchant à l'intelligence économique et à la sécurité internationale, du moins dans l'acception que ce thème revêt désormais.

Cette livraison se termine avec un témoignage concernant un des hommes politiques qui a fortement marqué la IV^e et la V^e République, Jacques Chaban-Delmas, par un de ses proches collaborateurs pour les questions internationales, à la mairie de Bordeaux et à la présidence de l'Assemblée nationale.

ISBN : 978-2-3,6170-020-1

ISSN : 0563-9727

2011 / 425 pages 50 €



Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole 2009 — Tome LI

I. SOUVENIR

JEAN RIVERO

JEAN-CLAUDE VENZIA

II. ARTICLES

Usage et usages de l'eau dans le contexte socio-historique du Sénégal. L'exemple de la région de Casamance

MAMADOU BADJI

La suppression de la Faculté de droit de Grenoble sous la Restauration.

Opportunités administratives d'un contrôle politique

JEAN-CHRISTOPHE GAVEN

La construction d'une vocation d'officier de l'air. Représentations sociales et sélection des élèves de l'École de l'air

CHRISTOPHE PAJON

Le Parlement français et l'évaluation des politiques publiques

JACQUES FIALAIRE

Les conseils de prud'hommes. Une justice pionnière ?

NADINE SAINT-GIRONS

Rapprochement des droits et dialogue des cultures

BÉATRICE FOURNIEL ET OLIVIER DEVAUX

Quelques changements pour la fonction publique française

DELPHINE ESPAGNO

La réforme de l'audiovisuel public

JEAN-CLAUDE ZARKA

Pour une communauté des pays de l'Asie du Nord-Est. Pertinence de l'exemplarité européenne ?

HYUN CHO

Réalisme offensif et dynamiques de puissance

YVES-HENG LIM

La dissuasion israélienne. Goliath aux pieds d'argile

NICOLAS TENEZE

III. COLLOQUE. LE SPORT ET SES REPRÉSENTATIONS

Présentation

DIDIER GUIGNARD et SYLVIE LAVAL

Entre naming et naming rights. Les enjeux identitaires des stratégies de dénomination des stades en Europe

JOSÉ CHABOCHE et SYLVIE FOURNIÉ-CHABOCHE

Les ressorts des pratiques managériales adossées aux symboliques sportives

FABRICE BURLOT, LILIAN PICHOT et JULIEN PIERRE

La médiation par le corps. De la construction scientifique à la transmission des valeurs

MONIA LACHHEB

Sport et politique internationale. Compétitions sportives, relations internationales et diplomatie médiatique

LAURENT BERU

La médiatisation des événements sportifs. Recherche de nouveaux équilibres ?

FRANÇOISE PAPA

Les publics du football dans la presse française

JULIEN AUBOUSSIER

Des médias complices du dopage à l'insu de leur plein gré ?

ERIC PERERA, SYLVAIN ROLIANET et AUDREY DE CEGLE

L'impossible représentation du sport au cinéma

JACQUES VIGUIER

L'image collective des équipes sportives. Quand le droit consacre un produit du marché

FABRICE RENEAUD

Le droit à l'image. Une inégalité sportive et juridique

JEAN-CHRISTOPHE LAPOUBLE

ISBN : 978-2-915699-96-8

ISSN : 0563-9727

2008 / 391 pages 50 €





Annales de l'Université
Toulouse 1 Capitole
2008 — Tome XL

I. IN MEMORIAM
ROGER PALLARD BRUNO SIRE, Roger Merle Gabriel ROUJOU DE BOUBÉE
II. LE CINQUANTENAIRE DE LA CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
L'anniversaire de la Vème République. La Constitution trahie
HENRY ROUSSILLON
« Souvenirs d'avenir ». Contribution à la commémoration du 50^e
anniversaire de la Constitution du 4 octobre 1958
STÉPHANE BAUMONT
III. DROITS DE L'HOMME La difficile mise en œuvre des droits de
l'homme. Crise ou complexité
ANDRÉ-JEAN ARNAUD
Droits et « sans-droits » en Chine contemporaine. Le hukou dans le
débat sur les droits de l'homme
DANIELLE ANEX-CABANIS
IV. AUTRES DROITS Handicap.
Du droit à la compensation au droit de la compensation
JEAN-MICHEL LATTES
La codification du droit de la famille dans les États d'Afrique francophone
au sud du Sahara. L'exemple du Sénégal
AMSATOU SOWSIDIBÉ

V. JUSTICE, DROIT PRIVÉ ET PARLEMENTAIRE Jalons pour une
réforme du ministère public
JIANGFUAN JIANG
L'obligation de restitution dans les rapports privés en droit sénégalais
ALASSANE KANTÉ
Le droit d'amendement parlementaire devant le juge constitutionnel. Les

exemples du Sénégal et de la France
ABDOULAYE DIEYE
VI. POLITIQUE COMPARÉE ET INTERNATIONALE
Les relations centre-périphérie en Espagne. Entre stratégies partisans
et dynamiques d'autoréalisation
BERNARD LABATUT
Institutions internationales et encadrement juridique de l'ouverture des
marchés
SAÏD HAMDOUNI
VII. HISTOIRE ET SOCIOLOGIE
Les fondements idéologiques de l'and esclavagisme révolutionnaire
HENRI OKOU LEGRÉ
Note sur les origines sociales des élèves-officiers de Saint-Cyr et de
l'École navale
LAURE RAZAT et MICHEL LOUIS MARTIN

VIII. INÉDIT
Du pouvoir et du devoir dans la société. Un manuscrit inédit de
LOUIS DE BONALD
JEAN BASTIER
« Discours préliminaire » à Du pouvoir et du devoir dans la société
LOUIS DE BONALD

ISBN : 978-2-915699-77-7
ISSN : 0563-9727
2008 / 391 pages 50 €



Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole
2007 Tome XLIX

Cette livraison 2007 des Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole démontre que le pari de la relance fait en 2005 a été tenu et cela grâce
au concours des nombreux auteurs appartenant à notre université ou à d'autres établissements, doctorants et enseignants-chercheurs
titulaires, qui ont bien voulu nous confier leurs contributions.. Selon la tradition éditoriale qui a été retenue, empruntée à ce qui se faisait
déjà dans le passé, ce numéro comporte les actes d'un colloque d'une part et des articles libres de l'autre. Les actes réunissent quelques-
unes des communications préparées pour le colloque international « La justice administrative dans les pays du Maghreb : la réception
des modèles européens » qui s'est tenu à Sousse (Tunisie) les 3 et 4 novembre 2006. Ont été retenus ici uniquement les travaux à caractère
comparatif; les autres feront l'objet d'un ouvrage à part publié par les Presses de l'Université Toulouse 1 Sciences sociales. S'agissant des articles libres,
ils couvrent un large éventail de problématiques relevant des différentes disciplines des sciences sociales et humaines, tels l'histoire, le droit, la science
politique et les relations internationales, et qui embrassent une grande diversité d'aires géographiques, l'Europe, l'Afrique du nord et subsaharienne/
ainsi que le Moyen-Orient.

ISBN : 978-2-915699-52-4 — ISSN : 0563-9727
2007 / 386 pages 50 €



Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole
2006 — Tome XLVIII

Table des matières

1. Éthique et droit Philippe LE TOURNEAU
2. Paradoxes sur la liberté de pensée en matière politique : une tendance au déclin régulier ? - BÉATRICE FOURNIEL
3. Philosophie de l'histoire et publicité foncière : autour de la réforme de 1855 - HERVÉ LE ROY
4. La loi Ezzan devant le Conseil constitutionnel sénégalais ; une amnistie au menu du juge - AMADOU KAH
5. Présidences américaines et rhétorique de crise - CLAUDE BILLANGE
6. Commander dans une armée professionnelle : le sous-officier de l'armée de terre française - CHRISTOPHE PAJON
7. Politique et territoires en Midi-Pyrénées, 1986-2006 - RÉGIS GUILLAUME, JEAN-CLAUDE LUGAN, JACQUES POUMARÈDE

Colloque Regards Croisés sur l'immigration

1. Vers l'État-migration - JAMES HOLLIFIELD
2. Migrations, émigrations et immigration : constats, réalités et faux-semblants - Aminé AÏT-CHAALAL
3. Territoire et immigration : à la croisée du droit international et des relations internationales - HAMMAD ZOUITNI
4. L'espace humanitaire comme zone de guerre : personnes déplacées et peurs sécuritaires - CÉCILE DUBERNET
5. L'immigration : entre droits humains et syndrome sécuritaire - NAJIB BA MOHAMMED
6. Vers une politique européenne d'immigration et d'asile - FABIEN TERPAN
7. La politique communautaire d'éloignement des ressortissants de pays tiers irréguliers : états des lieux et perspectives - CHRISTEL COUNIL
8. Le partenariat euro-méditerranéen en matière de lutte contre l'immigration clandestine - ADIL BENSLAMA
9. Les effets des transferts sur les familles d'immigrés : ceux de Kayes (Mali) - JEAN-PAUL AZZAM
10. L'immigration, concept mal identifié des relations internationales : réflexions à partir de l'exemple français - ABDOU FALL

ISBN :978-2-36170-177-2- ISSN : 0563-9727
2006 / 401 pages 50 €





Annales de l'Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle

Volume N°3 / 2022

Pour ce numéro 3 :

- Quelques grandes affaires toulousaines.
- Approche critique de quelques grandes notions du droit pénal - Actes du colloque du 11 juin 2021.
- Le procès de la criminalité organisée - Actes du colloque du 10 mars 2021.
- Veilles juridiques :

La forfaitisation du contentieux pénal
L'essor du taux de réponse pénale
Droit fiscal et droit pénal
La justice pénale des mineurs à l'aune du Code de la justice pénale des mineurs
Sport et droit pénal
Cybercriminalité et droit pénal
Expertise médico-légale et droit pénal

- Mémoires :
La protection pénale des femmes
Les enfants volés du franquisme : quelle(s) réponse(s) pénale(s) ?

Cinq ans de conventions judiciaires d'intérêt public : bilan et perspectives
L'instrumentalisation de l'association loi 1901 en matière d'infractions éco-financières

- Articles
L'argent fou de la Françafrique
La pénalisation du greenwashing
Déclarations de mineurs devant les juridictions pénales : faut-il croire les enfants ?
Sous la direction de CORINNE MASCALA

ISBN : 978-2-36170-263-2

ISSN : 2729-2207

2022 / 461 pages - 30 €



Annales de l'Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle

Volume N°2 / 2021

Les Annales se distribuent en trois parties : la composition d'un dossier original axé sur le droit pénal toulousain, la retranscription des actes des colloques organisés par l'Institut Roger Merle, la divulgation des autres travaux de l'Institut.

Pour ce numéro 2 :

- Regards fragmentés sur l'œuvre du professeur Roger Merle.
- Les modes opératoires de l'infraction - Actes du colloque du 28 juin 2019.
- Le droit pénal peut-il sauver l'environnement ? Actes du colloque du 5 mars 2020.
- Veilles juridiques :

Droit pénal & droit routier

- Mémoires :

Les métamorphoses des procédures traditionnelles de jugement des crimes sous la pression de l'efficacité procédurale

L'évolution des techniques d'enquête à la suite de la loi "Perben II"

Sous la direction de CORINNE MASCALA

ISBN 978-2-36170-232-8 — ISSN : 2729-2207 — 2021, 308 pages — 30 €



Annales de l'Institut de criminologie et de sciences pénales Roger Merle

Volume N°1 / 2020

Les Annales se distribuent en trois parties : la composition d'un dossier original axé sur le droit pénal toulousain, la retranscription des actes des colloques organisés par l'Institut Roger Merle, la divulgation des autres travaux de l'Institut.

Pour ce numéro 1 :

- Les grands pénalistes toulousains.
- Le produit de l'infraction en droit pénal - Actes du colloque du 20 février 2018.
- Veilles juridiques : Conseil de l'Europe et droit pénal - Droit constitutionnel et droit pénal
- Droit des biens et droit pénal - Droit du travail et droit pénal - Droit local et droit pénal
- Droit routier et droit pénal - Expertise et droit pénal - Union européenne et droit pénal
- Mémoires : La prison à perpétuité - Les conséquences contractuelles d'un fait de corruption

Sous la direction de CORINNE MASCALA

ISBN 978-2-36170-212-0 — ISSN : 2729-2207

2020, 329 pages — 30 €



Le pouvoir des liens

Le pouvoir des liens est trop méconnu et pourtant essentiel. Aucune transition, ou mieux, aucune métamorphose significative, ne pourra se produire sans une reconnaissance, une valorisation et une intensification des liens entre les personnes.

C'est bien la ligne directrice qui ressort des contributions à la Nuit des idées qui fut organisée par l'université Toulouse 1 Capitole et le Pacte civique en associant de nombreux

acteurs et chercheurs qui travaillent pour la transition des territoires et des personnes. Deux ans après, avec le soutien de la faculté d'Administration et de Communication ainsi que du laboratoire IDETCOM, ces contributions sont devenues un livre : Le pouvoir des liens. Transition, métamorphose et résilience des personnes et des territoires. Conçu et supervisé par Pascal Roggero, professeur de sociologie à l'université Toulouse 1 Capitole où il dirige le Master 2 Ingénierie de la transition des territoires et le diplôme d'université Conduire et animer la transition des territoires et par Georges Dhers, docteur en économie et responsable associatif notamment du Pacte civique 31, ce livre commence par les contributions de chercheurs engagés dans des réflexions transdisciplinaires qui esquissent les contours de la métamorphose. Ensuite, ce sont des acteurs de l'économie qui présentent leurs projets pour renouveler profondément les relations économiques afin de les mettre au service d'une réelle transformation écologique et sociale, bien loin du green washing ambiant. Divers acteurs sociaux montrent ensuite comment des dispositifs novateurs en matière d'intermédiation et de formation facilitent la création de nouvelles façons de faire société qui s'avèrent de plus en plus nécessaires. Enfin, l'ouvrage s'achève par une présentation de collectifs associatifs qui, en promouvant des valeurs, des pratiques et des représentations du monde, contribuent à la transition et innove dans l'art de s'associer.

Cette coopération entre le monde universitaire et des acteurs de la transition notamment le Pacte civique, qui s'est traduite par ce livre mais aussi par des formations, appelle une suite qui est, d'ores et déjà, envisagée...

Sous la direction de PASCAL ROGGERO et GEORGES DHERS

ISBN : 978-2-36170-258-8

2022 / 338 PAGES — 25 €



La fabrique des inégalités sociales de santé

Tenue à distance, en 2020-2021, la première édition du symposium international FAB.ISS de Toulouse fut une réussite : 22 contributions (livrées par 43 auteur.trice.s représentant douze disciplines et quatre pays) se sont succédées, à l'occasion de sept sessions, le tout en deux petits mois d'hiver marqués d'une belle densité réflexive et devant plus de trois cents inscrit.e.s participant activement aux débats !

Il y a effectivement urgence à déconstruire la fabrique des inégalités sociales de santé, qui plus est en ces temps mauvais d'épidémie mondiale. S'il est aujourd'hui scientifiquement acquis que la COVID-19 et ses nombreux variants allant se multipliant par le monde affectent, ici et là, inégalement les différents groupes sociaux, que l'épidémie en vienne à livrer au jour les arcanes de la fabrique des discriminations sociales de santé reste à documenter. C'est précisément l'objectif qui préside à la création de notre symposium. Centrée sur cette unique question, ô combien cruciale et potentiellement lourde de polémiques tant elle touche à l'intimité de nos conduites de vie ainsi qu'aux modalités du gouvernement de nos corps, notre toute jeune manifestation internationale et interdisciplinaire, appelée à se renouveler périodiquement, mobilise toutes les sciences sociales afin de passer au crible la construction des inégalités en santé.

Car, si ces dernières ont été initialement soumises à l'analyse par une épidémiologie ouverte aux déterminations sociales, il s'agit de compléter ces études pionnières en recourant au vaste spectre des sciences sociales afin de révéler les logiques multiples, complexes et enchâssées de l'implacable fabrique sociale des inégalités de santé. Pour mieux l'enrayer, nous proposons de trouver ici trace, mémoire et corps de la première édition du symposium FAB.ISS de Toulouse et du réseau de chercheur.e.s ainsi constitué qui ne demande qu'à se développer.

Sous la direction de JEAN-CHARLES BASSON et NADINE HASCHARD-NOÉ

avec le soutien de CHARLIE MARQUIS

ISBN : 978-2-36170-254-0

2022 / 111 PAGES — 18 €



Innovation, Sports de combat & Arts martiaux



Cet ouvrage collectif fait le point sur l'état des recherches sur le thème de l'innovation dans les sports de combat et les arts martiaux. Après les publications de l'Association de Recherche sur les Sports de Combat et les Arts martiaux (ARRESCAM) portant sur l'éthique (2013), sur la santé (2016), et sur la formation (2020), cet ouvrage collectif fait le point sur l'état des recherches sur le thème de l'innovation dans les sports de combat et les arts martiaux, et ce dans différents champs scientifiques des sciences humaines et sociales.

Comme le montre d'emblée l'ouvrage, l'innovation est un processus multiforme, parfois même rhétorique, qui peut être interne et/ou externe aux SCAM. Dans cette perspective, les auteur-trices interrogent les types d'innovations ou modalités d'innovation, leurs mises en œuvre et diffusions dans différentes pratiques dont certaines ont un rapport ancré à « la » tradition.

Sous la direction de **AURÉLIE EPRON, PIERRE PHILIPPE-MEDEN et FRÉDÉRIC HEUSER**
ISBN : 978-2-36170-236-6
2021 / 240 PAGES — 25 €



La route vers l'indépendance
L'industrie musicale en transition



L'ouvrage comprend neuf articles en anglais sous la plume de professeurs français (Strasbourg et Toulouse), brésilien (Joao Pessoa), britanniques (Coventry, Lincoln et Londres), polonais (Lodz) et portugais (Lisbonne). Les deux précédents ouvrages de Victor Sarafian publiés par les Presses de l'Université portaient sur Economie et culture (2006) et L'état de l'industrie musicale (2014).

The collection of articles in this book looks at many aspects of the independent music industry... its past, present and future prospects. Technology has changed how music is produced, distributed and consumed. From the advent of the gramophone to the advent of napster, technology has shaped the economic and cultural aspects of the music industry.

At the turn of the last century, the future of record labels looked bleak. The rapid development of the internet threatened to cut out the middleman between band and fan. At the click of the mouse, fans could download music for free. More and more bands started to use platforms such as Youtube and Myspace to promote their music. A new do-it-yourself culture was gaining momentum. Examples of artist leaving their labels were making headlines and new business models were emerging.

Although major labels still continue to dominate the music industry, independent labels along with their artists are playing an increasingly influential role in shaping the future of the industry. The Road to Independence is a cross-disciplinary survey of the independent music industry in which researchers and practitioners examine the industry in different countries and different musical genres.

Sous la direction de **VICTOR SARAFIAN**
ISBN 978-2-36170-230-4
2021 / 266 pages - 25 €



Ni trop, ni pas assez mais pas...
la bonne éducation ?...
économique de l'inadéquation horizontale
entre formation et emploi



L'inadéquation des compétences de la main-d'œuvre aux besoins de l'économie constitue une question sociale récurrente. Le thème de la suréducation (ou de « l'inadéquation verticale : ie un écart enregistré entre le niveau d'éducation du travailleur et le niveau d'éducation requis par son emploi » tend aujourd'hui à céder la place à la question de « l'inadéquation horizontale » définie par un décalage entre le type de formation reçue par le travailleur (spécialité, discipline) et le domaine de l'emploi exercé.

Sous la direction de **JEAN-MICHEL PLASSARD et EMNA ZAMEL**

ISBN : 978-2-36170-257-1
2020 / 220 pages - 20 €



Formation,
Sports de combat & Arts martiaux



Cet ouvrage réunit les différentes interventions présentées lors des 14e Journées de Réflexion et de Recherche sur les Sports de Combat et les Arts Martiaux (JORRESCAM) à Toulouse en mars 2018.

Cet ouvrage collectif fait le point sur l'état des recherches sur le thème de la formation dans les sports de combat et les arts martiaux, et ce dans différents champs scientifiques tels que la didactique, l'histoire ou encore la sociologie.

En effet, si l'enseignant veut être performant, il lui faut toujours innover et parfaire ce qui existe pour former, et ces deux aspects sont donc étroitement liés. La formation est un vaste sujet qui interroge autour de son identité propre : former, éduquer, entraîner ne renvoie-t-il pas à la même chose ? Existe-t-il plusieurs types de formations ? Quels sont les outils qui permettent ses mises en œuvre ? En ce sens il renvoie directement au triptyque formation-enseignement-apprentissage. Ainsi, appréhender la notion de formation n'est pas chose aisée car il est difficile de tout englober : en effet, celle-ci fait appel à de nombreux paramètres, qu'il convient parfois d'harmoniser et/ou de prioriser.

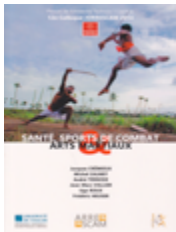
Nous pouvons par ailleurs nous interroger sur ce qui peut être appris, sur le comment, sur les étapes, les différences dans les approches, mais surtout les différents axes que peut prendre la notion de formation...

Enfin, quand nous parlons formation, il ne faut pas faire abstraction de la formation continue, c'est-à-dire tout au long de la vie. En effet, celle-ci est nécessaire pour se maintenir ou évoluer, voire changer radicalement de paradigme.

Après l'ouvrage sur l'éthique (2013), puis celui sur la santé (2018), cet ouvrage est donc l'occasion de découvrir différentes facettes et de voir sous quels angles les auteurs abordent ce passionnant sujet de la formation dans le domaine des sports de combat et des arts martiaux.

Sous la direction de **FRÉDÉRIC HEUSER, GAËL TOUYA et ANDRÉ TERRISSE**
ISBN 978-2-36170-217-5 — 2020 / 272 pages - 25 €





Santé,
Sports de combat & Arts martiaux

Cet ouvrage présente les différentes interventions qui se sont déroulées lors des 12e Journées de Réflexion et de Recherche sur les Sports de Combat et les Arts Martiaux (JORRESCAM) dans le cadre des 8e Journées Scientifiques de l’Université de Toulon les 15 et 16 avril 2014.

Ces journées JORRESCAM (organisées par l’ARRESCAM), depuis la première réunion à l’UFR STAPS de Luminy, à Marseille en 1991, ont pour but de faire connaître la recherche scientifique dans tous les domaines concernant les sports de combat et les arts martiaux, les «SCetAM», sports ou pratiques physiques où le but est de battre/dominer l’adversaire à travers son corps (réel ou virtuel). Ce type de colloque constitue un temps d’échanges, de réflexions entre chercheurs et praticiens, à partir des résultats d’études scientifiques, de réflexions ou d’approches de terrain.

Ces journées étaient ouvertes aux chercheurs, aux enseignants-chercheurs, aux formateurs, aux enseignants, aux dirigeants fédéraux (nationaux, ligue ou comité), et aux étudiants d’UFR STAPS en spécialité combat, pour confronter des points de vue, multiples et complémentaires, sur ces pratiques physiques et sportives.

Sous la direction de **JACQUES CRÉMIEUX, MICHEL CALMET, ANDRÉ TERRISSE, JEAN-MARC VALLIER, UGO ROUX et FRÉDÉRIC HEUSER**

ISBN 978-2-36170-165-9
2018 / 311 pages — 25 €



Ethique, sports de combat et arts martiaux



Cet ouvrage présente les différentes interventions qui se sont déroulées pendant le colloque des 11^e JORRESCAM (Journées de Recherche et de Réflexion sur les Sports de Combat et les Arts Martiaux) qui s’est tenu à l’Université Toulouse 1 Capitole les 15 et 16 mars 2012.

La spécificité de ces journées est, contrairement à d’autres colloques en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), de confronter sur une même famille d’activité physique, les Sports de Combat et les Arts Martiaux, des travaux scientifiques de différentes natures, des réflexions et des témoignages de pratiquants ou d’enseignants. Ainsi, cet ouvrage est constitué de quatre chapitres :

- Histoire et sciences juridiques
- Enseignement et didactique
- Techniques et sciences du vivant
- Psychologie et sociologie.

Chaque intervention a été ensuite transformée en chapitre par leurs auteurs et soumise à expertises, ce qui a constitué un effort méritoire des différents auteurs pour présenter au mieux leur recherche ou leur témoignage. Ainsi, cet ouvrage présente l’avancée actuelle des travaux d’analyse et de réflexion dans ce domaine bien précis mais en perpétuelle évolution que sont les Sports de Combat et les Arts Martiaux.

Sous la direction de **FRÉDÉRIC HEUSER, ANDRÉ TOUBOUL et ANDRÉ TÉRISSE**

ISBN : 978-2-36170-066-9
2013 / 389 pages - 25 €

Sport et communication



L’utilisation du sport dans un contexte d’information et de communication n’est pas un phénomène nouveau. Très tôt, des titres de journaux et de périodiques s’impliquent dans l’organisation des événements sportifs. Aujourd’hui, de nombreux auteurs s’accordent sur le fait que son importance est croissante allant jusqu’à évoquer un phénomène social majeur. Ce livre a pour vocation de scruter les contours commu-nicationnels et informationnels et plus largement sociaux (juridiques et politiques) de ce phénomène.

Sous la direction de **Sylvie LAVAL et Didier GUIGNARD**
ISBN : 978-2-36170-033-1 — 2012 / 381 pages - 20 €

Anthro-politique et gouvernance des
systèmes complexes
territoriaux



Derrière un intitulé probablement énigmatique, il s’est agi de réfléchir entre chercheurs et praticiens de l’action territoriale, sur les formes que pourrait prendre une politique plus attentive à l’homme - une anthro-politique - fondée sur une conception renouvelée du territoire autour des concepts de systèmes complexes et de gouvernance. De nombreuses contributions ont nourri la réflexion collective, notamment autour des thématiques plus spécifiques du développement durable et de la délibération.

Sous la direction de **PASCAL ROGGERO**
ISBN : 2-915699-09-7
2005 / 460 pages — 35 €



La configuration du système social
(An outline of the social system)

Cet ouvrage s'efforce de présenter, autour de la traduction d'un texte qui reflète bien la pensée de Parsons sur la notion de système social, *An Outline of the Social System*, aux étudiants et aux chercheurs en sciences sociales curieux à l'endroit de la sociologie américaine et de ce théoricien majeur aujourd'hui disparu, quelques éléments permettant de mesurer et de resituer son œuvre dans les courants des sciences sociales en général et de la démarche systémique en particulier.

TALCOTT PARSONS, traduction de JEAN-CLAUDE LUGAN et CLAUDE LACOMBE

ISBN : 2-915699-01-1
2004 / 200 pages — 15 €

L'idéologie du Syndicat National des Instituteurs
de 1920 à 1939
Politique et enseignement



Ce livre, rédigé à partir du dépouillement de la presse du S.N.I. et des interventions des personnalités les plus influentes, présente avec une objectivité attentive les diverses faces de l'idéologie du S.N.I. entre les deux guerres.

ANDRÉ BIANCONI

ISBN : 2-903847-11-8
1985 / 256 pages — 16,77 €



Rencontres multicolores autour du droit — Mélanges en l'honneur du professeur Deen Gibrila

2021, Format 16 x 24, 880 pages
ISBN : 978-2-36170-228-1
Prix de vente : 60 €
Épuisé en version imprimée



Mélanges en l'honneur du Professeur Christian LAVIALLE

2021, Format 16,5 x 24,8, 782 pages
ISBN : 978-2-36170-225-0
Prix de vente : 60 €



Mélanges en l'honneur de Bruno SIRE

2019, Format 16 x 24, 922 pages
ISBN : 978-2-36170-204-5
Prix de vente : 60 €



Mélanges offerts en hommage à Henry ROUSSILLON

2014, format 16 x 24, 2 Tomes, 1546 pages,
ISBN : 978-2-36170-056-0
ISBN : 1276-3837
Prix de vente : 75 €



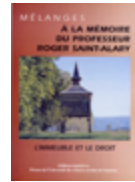
Mélanges en hommage à André CABANIS

ISBN : 978-2-36170-110-9
ISSN : 1276-3837
Prix de vente : 60 €
Épuisé en version imprimée



Mélanges offerts au Professeur Pierre SPITERI

2008, format 16 x 24, 2 tomes, 1151 pages,
ISBN : 978-2-915699-57-9
Prix de vente : 60 €
Épuisé en version imprimée



Mélanges à la mémoire du Professeur Roger SAINT-ALARY

2006, format 16 x 24, 630 pages,
ISBN : 2-915699-20-8
Prix de vente : 70 €



Mélanges en hommage à Guy ISAAC

2004, format 16 x 24, 984 pages, 2 tomes
ISBN : 978-2-909628-94-9
Prix de vente : 90 €





Mélanges offerts à Jean-Pierre MARICHY

2003, format 14 x 21, 316 pages,
ISBN : 2-909628-65-5
Prix de vente : 20 €



Mélanges dédiés au Président DESPAX

2002, format 16 x 24, 552 pages,
ISBN : 2-909628-70-1
ouvrage en ligne sur le site des Presses de l'Université
Prix de vente : 68,60 €



Mélanges Germain SICARD

2000, format 16 x 24, 2 volumes
1200 pages
ISBN : 2-909628-58-2,
ISSN : 1276-38
Prix de vente : 68,60 €



Hommages à Jean COSTA

1999, format 16 x 24, 222 pages,
ISBN : 2-909628-48-5
Prix de vente : 15,25 €



Mélanges en l'honneur du Professeur Jean VINCENS

1998, format 16 x 24, 640 pages,
ISBN : 2-909628-37-X
Prix de vente : 53,36 €



Mélanges offerts au Professeur MONTANÉ DE LA ROQUE

1986, format 16 x 24, 1037 pages,
ISBN : 2-903847-14-2
Prix de vente : 48,78 €



Mélanges dédiés à Louis BOYER

1996, format 16 x 24, 832 pages,
ISBN : 2-909628-21-3
Prix de vente : 76,22 €



Mélanges offerts au Professeur Max CLUSEAU

1984, format 16 x 24, 716 pages
Prix de vente : 50,31 €

Réalisation du catalogue : Geneviève DAHAN

Contact commande ouvrage

Anne BLANDIN
05 61 63 38 22
puss@ut-capitole.fr

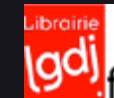
Site publications UT1C

Suivre le fil d'actualité des publications de l'Université, rechercher un ouvrage



Site des Editions numériques

Explorer l'ensemble de nos collections sur OpenEdition Books et Cairn



Site BU publications des chercheurs

Rechercher une notice ou un article dans l'Archive Ouverte Institutionnelle ou dans Hall

